



**CONTRAT
DE VILLE**
DE METZ MÉTROPOLE
DIAGNOSTIC

2024
2030

 **EUROMÉTROPOLE
METZ**
quartiers2030


**PRÉFET
DE LA MOSELLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **VILLE DE
METZ**

 **OIPPY**
La dynamique

La Région
Grand Est

Moselle
L'Eurodépartement

SOMMAIRE

I.	Portrait de la métropole de Metz.....	3
A)	Description des compétences.....	3
B)	Portrait socio-démographique.....	4
C)	Précarité de la population	5
A)	Education et formation – enjeux de scolarisation.....	9
B)	Accès à l’emploi	10
C)	Mobilité résidentielle et logement.....	12
D)	Indicateurs qualitatifs : Synthèse des consultations citoyennes à l’échelle de La métropole de Metz 13	
II.	Diagnostic territorial Bellecroix	16
A)	Description du quartier.....	16
B)	Portrait socio-démographique du quartier	16
C)	Précarité de la population	17
D)	Education et formation – enjeux de scolarisation.....	20
E)	Accès à l’emploi	24
F)	Mobilité résidentielle et logement.....	26
G)	Indicateurs qualitatifs : synthèse de la consultation citoyenne de Bellecroix.....	28
III.	Diagnostic territorial Borny	31
A)	Description du quartier	31
B)	Portrait socio-démographique du quartier	31
C)	Précarité de la population	32
D)	Education et formation – enjeux de scolarisation.....	35
E)	Accès à l’emploi	39
F)	Mobilité résidentielle et logement.....	42
G)	Indicateurs qualitatifs : Synthèse de la consultation citoyenne de Borny.....	44
IV.	Diagnostic territorial Hauts-de-Vallières	48
A)	Description du quartier.....	48
B)	Portrait socio-démographique du quartier	48
C)	Précarité de la population	49
D)	Education et formation – enjeux de scolarisation.....	52
E)	Accès à l’emploi	55
F)	Mobilité résidentielle et logement.....	58
G)	Indicateurs qualitatifs : Synthèse de la consultation citoyenne d’Hauts-de-Vallières	59
V.	Diagnostic territorial La Patrotte Metz-Nord	63
A)	Description du quartier.....	63

B)	Portrait socio-démographique du quartier	63
C)	Précarité de la population	65
D)	Education et formation – enjeux de scolarisation	67
E)	Accès à l’emploi	70
F)	Mobilité résidentielle et logement	72
G)	Indicateurs Qualitatifs : Synthèse de la consultation citoyenne de La Patrotte Metz-Nord	74
VI.	Diagnostic territorial Sablon-Sud	78
A)	Description du quartier.....	78
B)	Portrait socio-démographique du quartier	78
C)	Précarité de la population	80
D)	Education et formation – enjeux de scolarisation	82
E)	Accès à l’emploi	85
F)	Mobilité résidentielle et logement	87
G)	Indicateurs qualitatifs : Synthèse de la consultation citoyenne de Sablon-Sud	89
VII.	Diagnostic territorial Saint-Eloy Boileau Pré Génie	93
A)	Description du quartier.....	93
B)	Portrait socio-démographique du quartier	93
C)	Précarité de la population	94
D)	Education et formation – enjeux de scolarisation	97
E)	Accès à l’emploi	99
F)	Mobilité résidentielle et logement	102
G)	Indicateurs qualitatifs : Synthèse de la consultation de Saint-Eloy Boileau Pré Génie à Woippy ..	104

I. Portrait de la métropole de Metz

A) Description des compétences



46 Communes

23000 Habitants

23000 Étudiants

La métropole de Metz compte 230 000 habitants et est constituée de 46 communes membres.

Elle porte plusieurs compétences, obligatoires, optionnelles et facultatives, en sa qualité de Métropole :

Les compétences obligatoires :

- En matière de Développement Economique ;
- En matière d'aménagement de l'espace communautaire ;
- En matière d'habitat ;
- En matière de politique de la ville ;
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- En matière d'accueil des gens du voyage ;

Les compétences optionnelles :

- Création ou aménagement de voirie d'intérêt communautaire ;
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;

Les compétences facultatives :

- Autres compétences comme : fourrière animale, instruction du droit des sols, archéologie préventive, PDIPR, entretien et aménagement des cours d'eau, itinéraires cyclables, etc..

Les compétences transférées :

- Gestion du fonds d'aide aux jeunes (FAJ) ;

- Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) ;
- La Prévention Spécialisée ;
- La lutte contre la pauvreté et les exclusions (Plan Pauvreté) ;
- Financement du fonctionnement et convention de gestion de la Mission Locale du Pays Messin ;
- Le Contrat Local de Santé (CLS) ;
- La Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF ;
- Etc.

B) Portrait socio-démographique

Sources :

INSEE, Recensement de la population 2009.

INSEE, Recensement de la population 2014.

INSEE, Recensement de la population 2020.

Une population vieillissante et en augmentation

La métropole de Metz enregistre une augmentation de sa population de +5 718 habitants entre 2014 et 2020 avec une évolution moyenne de la population de +0,4%. Elle compte un taux de natalité entre 2014 et 2020 de +11,5% et un taux de mortalité de +8,6%. A grande échelle, la répartition par sexe est égale.

On note une augmentation des personnes âgées entre 60 et 74 ans : +4,1% entre 2009 et 2020, et +1,2% pour les personnes âgées de plus de 75 ans. On note également une diminution des classes d'âges dites « jeunes » entre 2009 et 2020 : -0,5% pour les 0-14 ans et -2,3% pour les 15-29 ans.

Tableau : répartition de la population par tranche d'âges entre 2009 et 2020

	2009	%	2014	%	2020	%
Total	226 015	100,0	222 320	100,0	228 038	100,0
0 à 14 ans	36 617	16,2	36 114	16,2	35 805	15,7
15 à 29 ans	53 121	23,5	47 881	21,5	48 268	21,2
30 à 44 ans	43 913	19,4	42 119	18,9	42 938	18,8
45 à 59 ans	47 002	20,8	44 670	20,1	43 300	19,0
60 à 74 ans	28 384	12,6	33 205	14,9	38 056	16,7
75 ans ou plus	16 978	7,5	18 331	8,2	19 671	8,6

Source : INSEE, recensement de la population 2009, 2014, 2020.

Composition des ménages

Tableau : composition des ménages

	Nombre de ménages					
	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	100 375	100,0	101 803	100,0	108 748	100,0
Ménages d'une personne	38 719	38,6	41 160	40,4	47 674	43,8
Hommes seuls	16 301	16,2	17 596	17,3	21 106	19,4
Femmes seules	22 419	22,3	23 564	23,1	26 568	24,4
Autres ménages sans famille	2 509	2,5	2 627	2,6	1 975	1,8
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	59 147	58,9	58 016	57,0	59 099	54,3
Un couple sans enfant	25 015	24,9	24 575	24,1	25 664	23,6
Un couple avec enfant(s)	24 692	24,6	23 529	23,1	22 507	20,7
Une famille monoparentale	9 440	9,4	9 911	9,7	10 929	10,0

Source : INSEE, recensement de la population 2009, 2014, 2020.

La métropole de Metz enregistre une forte présence de ménages composés d'une seule personne (43,8%), avec une augmentation de +5,2 points entre 2014 et 2020. Cette tendance s'observe également à l'échelle des QPV. On note une représentation des femmes seules supérieure à celle des hommes (+5 points) mais cela peut s'expliquer par une population de femmes supérieure à celle des hommes. On note également une forte présence de familles monoparentales parmi les familles.

C) Précarité de la population

Sources :

INSEE, Recensement de la population 2009.

INSEE, Recensement de la population 2014.

INSEE, Recensement de la population 2020.

CAF, données open DATA (data.caf.fr) : Foyers allocataires à bas revenu par EPCI, Population couverte par au moins une prestation par EPCI, Répartition des foyers allocataires selon type de famille par EPCI.

Evolution des ménages

Historiquement, on note que la taille des ménages a considérablement diminué ;

- 3,5 personnes par ménage en 1968 ;
- 3 personnes par ménage en 1975 ;
- 2,5 personnes par ménage en 1990 ;
- 2 personnes par ménage en 2020.

Tableau : personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon leur âge

	2009	2014	2020
15 à 19 ans	7,7	11,1	16,2
20 à 24 ans	26,3	29,3	32,1
25 à 39 ans	19,9	19,6	22,2
40 à 54 ans	15,6	17,8	19,9
55 à 64 ans	21,9	23,3	26,2
65 à 79 ans	30,5	30,0	31,8
80 ans ou plus	51,8	51,1	51,3

Source : INSEE, recensement de la population 2009, 2014, 2020.

Les personnes vivant seules ont également augmenté. Les personnes susceptibles de vivre seules sont des personnes jeunes ou des personnes très âgées. On note une forte représentation des personnes de plus de 80 ans ou plus : 51,3% parmi elles vivent seules, parmi les personnes âgées de 65 à 79 ans 31,8% vivent seules, on note également la même tendance pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans (32,1%).

Tableau : composition des familles

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	59 537	100,0	58 368	100,0	59 488	100,0
Couples avec enfant(s)	24 758	41,6	23 597	40,4	22 547	37,9
Familles monoparentales	9 624	16,2	10 089	17,3	11 129	18,7
Hommes seuls avec enfant(s)	1 497	2,5	1 603	2,7	1 977	3,3
Femmes seules avec enfant(s)	8 127	13,6	8 486	14,5	9 152	15,4
Couples sans enfant	25 155	42,3	24 682	42,3	25 812	43,4

Source : recensement de la population 2009, 2014, 2020.

On enregistre la présence de 37,9% de familles composées de couples avec enfants et la présence de 18,7% de familles monoparentales. Parmi les familles monoparentales, 3,3% sont des hommes seuls avec enfants et 15,4% des femmes seules avec enfants. 43,4% sont des couples sans enfant.

Situation de pauvreté

A La métropole de Metz, 49,1% des ménages sont imposés. Le taux de pauvreté est estimé à 17,6%. Le revenu médian disponible annuel est de 22 390 euros, soit 1865 euros par mois.

Structure des revenus

Tableau : Décomposition des revenus disponibles en pourcentage sur l'année 2020

Ensemble	100,0%
Revenus d'activité	70,8%
dont salaires et traitements	62,7%
dont indemnités de chômage	2,9%
dont revenus des activités non salariées	5,2%
Pensions, retraites et rentes	28,0%
Revenus du patrimoine et autres revenus	11,0%
Ensemble des prestations sociales	6,5%
dont prestations familiales	1,7%

dont minima sociaux	3,2%
dont prestations logement	1,6%
Impôts	-16,3%

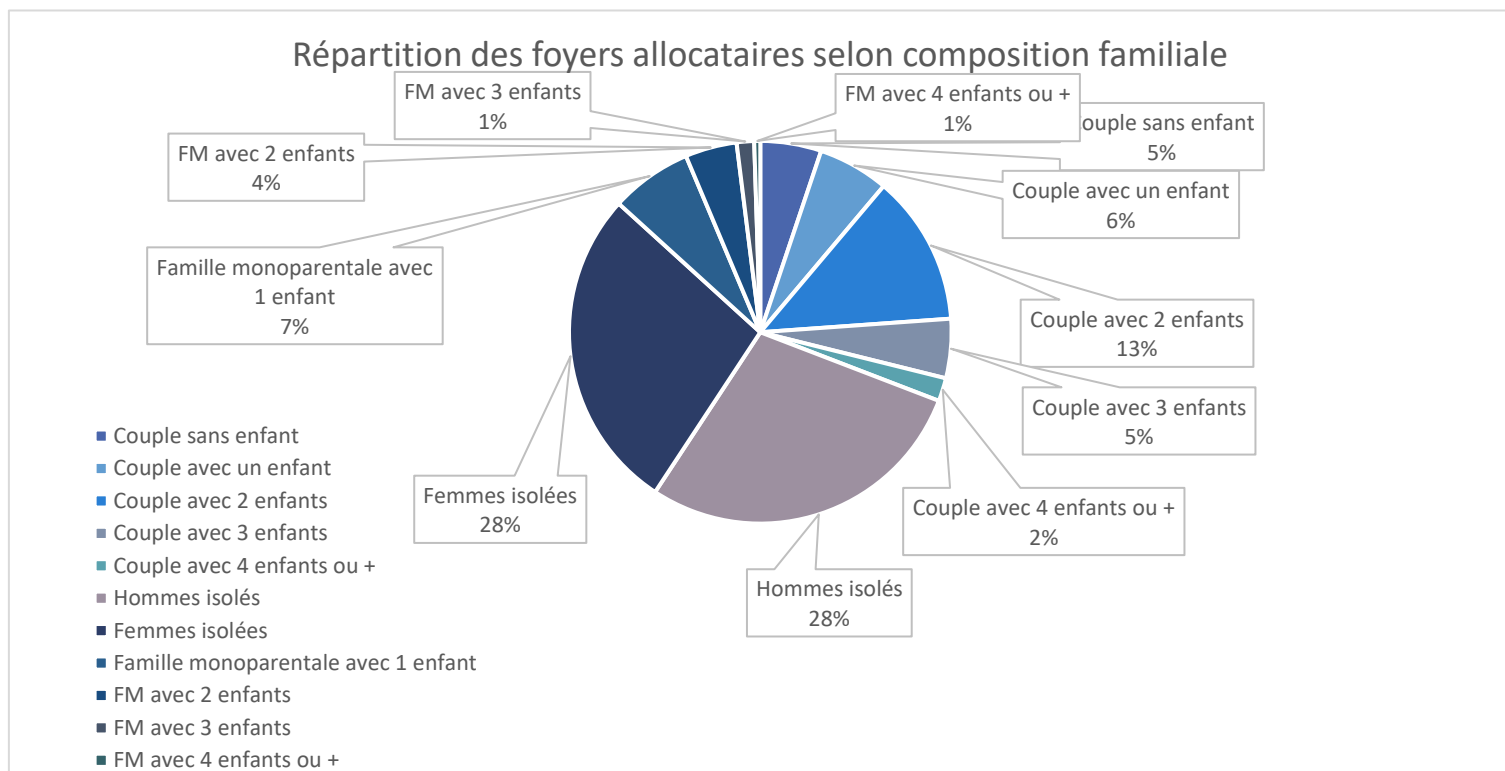
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2019

Les revenus de la population proviennent à 70,8% de revenus d'activité, dont 2,9% d'indemnités de chômage ; à 6,5% des prestations sociales et 28% de pensions, retraites et rentes. On note une forte présence de personnes retraitées.

Situation de vulnérabilité

En 2019, selon les données CAF, La métropole de Metz enregistre 44 218 foyers allocataires CAF à bas revenus, pour une population couverte de 101 483 habitants.

En 2021, la CAF verse au moins une prestation par mois à 111 726 habitants de La métropole de Metz, le nombre d'enfants couverts est de 41 434.



Source : CNAF, fichiers des allocataires des CAF au 01/01/2021.

En 2021, 53 566 foyers sont allocataires CAF. Parmi ces derniers, on enregistre 28% de femmes seules isolées et 28% d'hommes seuls isolés. On note une majorité de couples avec deux enfants (13%) ainsi que 13% de familles monoparentales, avec une majorité composées d'un enfant (7%) ou de deux enfants (4%).

En 2021, il y a 7620 allocataires du revenu de solidarité active (RSA) à La métropole de Metz (749 RSA majoré – 6871 RSA non majoré) pour un total de 14 781 personnes couvertes.

La même année, 18 022 personnes sont allocataires de la prime d'activité (PPA), parmi elles, 17 374 perçoivent la PPA non majorée et 648 la PPA majorée. On enregistre également 4800 personnes allocataires de l'allocation pour adulte handicapé (AAH).

A) Education et formation – enjeux de scolarisation

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019

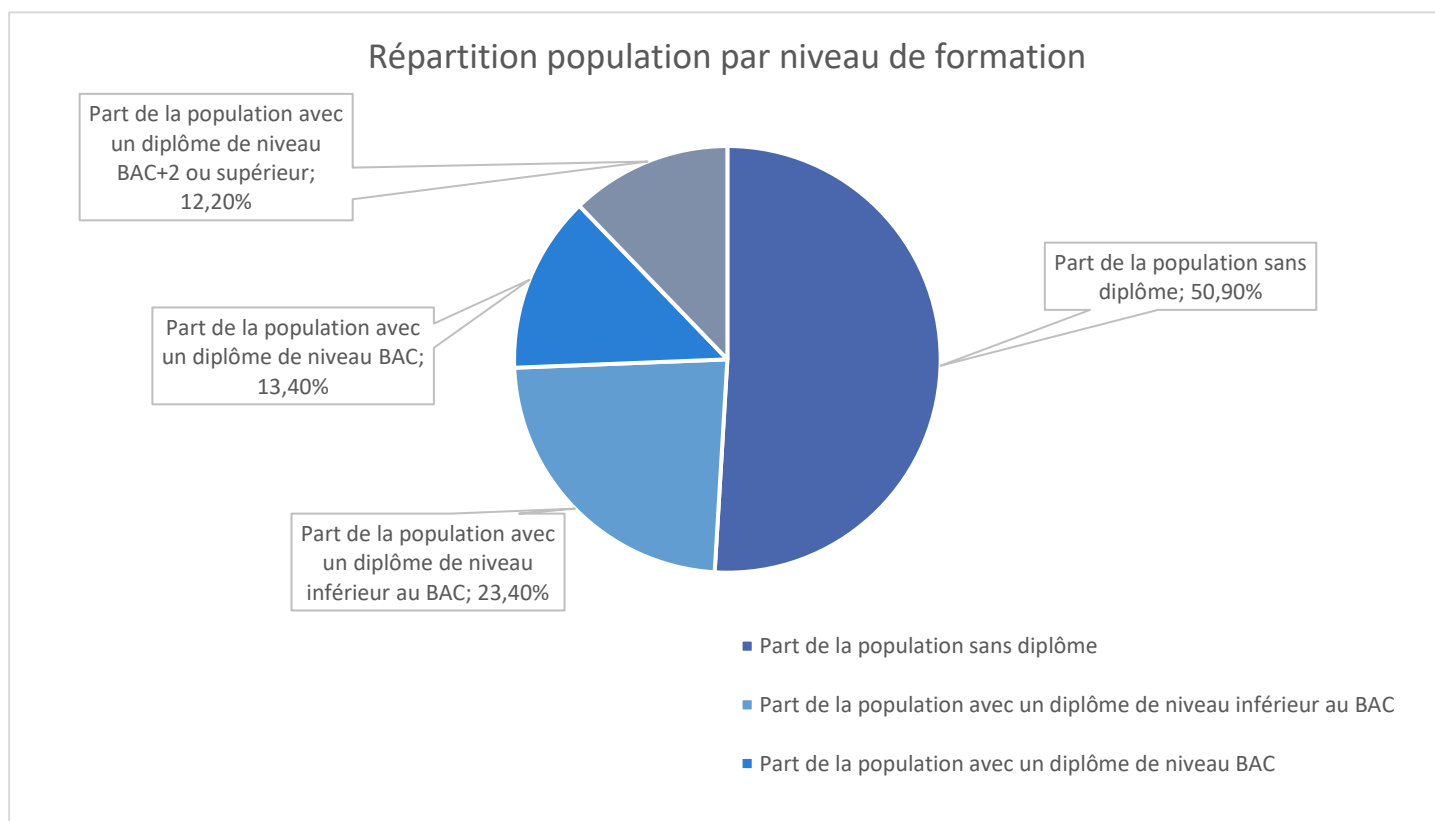
Open DATA Education Nationale : data.education.gouv.fr

Recensement de la population 2020.

Scolarisation

Le taux de scolarisation des jeunes âgés entre 15 et 24 ans est de 54,5%. Cela signifie que 45,5% des jeunes ayant au moins 15 ans ne sont pas scolarisés. Au total, 34,6% des jeunes âgés entre 16 et 25 ans sont non scolarisés et sans emploi. Parmi les jeunes femmes ayant entre 16 et 25 ans, on note une forte représentation de jeunes femmes non-scolarisées et sans emploi (38,1%).

Niveau de formation



Source : INSEE, recensement de la population 2020.

Au total, on note que 50,9% des habitants sont sans diplôme. La part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC est de 23,4% et la part de la population avec niveau BAC est de 13,4%. Enfin, 12,2% des habitants ont un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur. La part de femmes (54,1%) et la part d'étrangers (65,2%) sans diplôme sont beaucoup plus importantes.

B) Accès à l'emploi

Source :

INSEE, Recensement de la population 2020.

Situation de l'emploi

Tableau : population de 15 à 64 ans par type d'activité.

	2009	2014	2020
Ensemble	155 635	148 866	149 075
Actifs en %	70,8	70,6	71,9
Actifs ayant un emploi en %	62,4	59,7	61,9
Chômeurs en %	8,4	10,9	10,0
Inactifs en %	29,2	29,4	28,1
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	12,6	12,5	12,5
Retraités ou préretraités en %	7,2	7,3	6,0
Autres inactifs en %	9,4	9,6	9,6

Source : INSEE, recensement de la population 2009, 2014, 2020.

La métropole de Metz enregistre 149 075 personnes en activité parmi lesquelles 71,9% sont actives : 61,9% sont en emploi et 10% sont au chômage. Elle enregistre 28,1% d'inactifs, parmi lesquels on retrouve 12,5% d'élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés, 6% de retraités ou préretraités et 9,6% d'autres inactifs.

Tableau : activité et emploi de la population de 15 à 64 ans

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi
Total	149 075	107 202	71,9	92 348	61,9
15 à 24 ans	32 353	13 002	40,2	9 834	30,4
25 à 54 ans	87 509	77 283	88,3	67 374	77,0
55 à 64 ans	29 213	16 916	57,9	15 140	51,8

Source : INSEE, recensement de la population ;

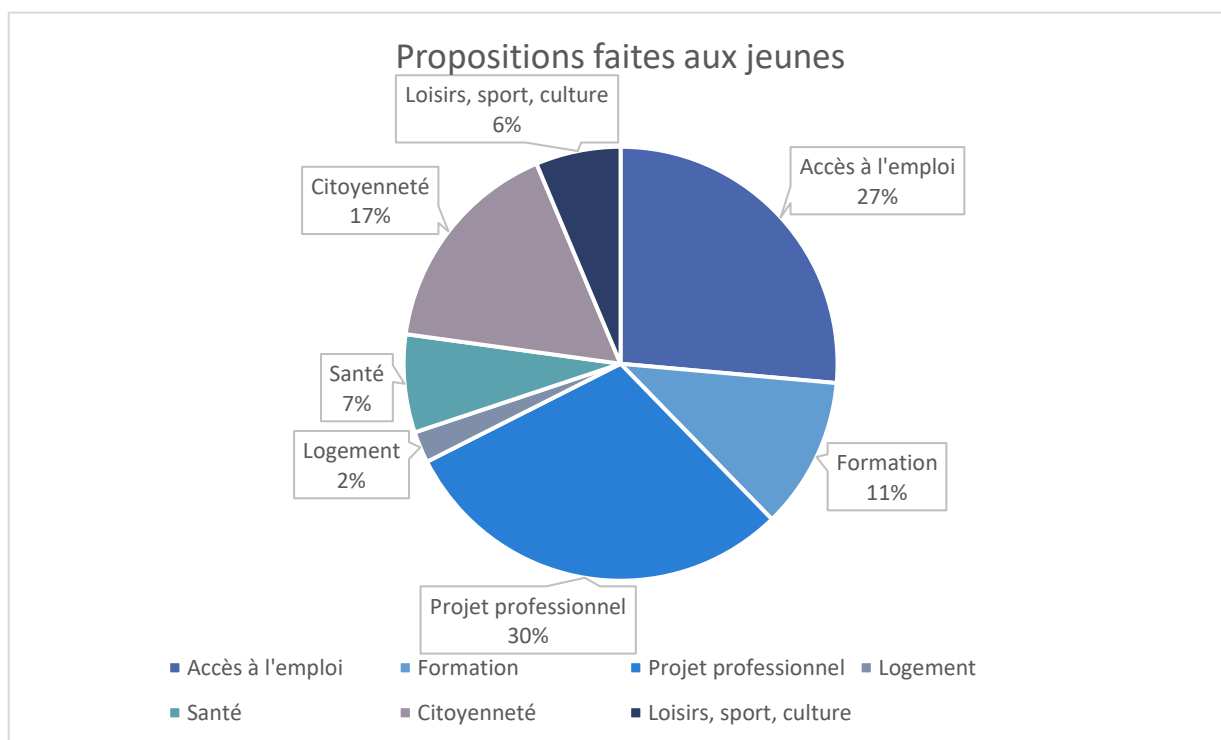
A La métropole de Metz, le taux d'emploi est de 61,9%, le taux d'emploi des jeunes est de 30,4%. On enregistre 10% de chômeurs parmi la population et un taux de chômage¹ parmi les 15-64 de 13,9%. Le taux de chômage des jeunes 15-24 ans atteint 24,4%, c'est le plus haut taux parmi les tranches d'âge de la population.

Les tranches de la population les plus concernées par les problématiques d'emplois et avec un plus haut taux de chômage sont les personnes sans diplôme (27,5%), les personnes titulaires d'un niveau de diplôme inférieur au BAC (20,5%) et les personnes titulaires d'un niveau de diplôme CAP-BEP (17,4%).

L'insertion des jeunes : les données de la Mission Locale du Pays Messin

Les données de la Mission Locale du Pays Messin permettent d'avoir des informations sur les jeunes ni en emploi, ni en formation qui sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel.

En 2022, 1585 jeunes habitants de La métropole de Metz ont été accueillis par la Mission Locale du Pays Messin, parmi ces jeunes, 677 sont des femmes et 908 sont des hommes. Au total, 1274 jeunes sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel pour « accès à l'emploi » à la Mission Locale du Pays Messin. Parmi les jeunes accueillis, 1,5% sont bénéficiaires du RSA, on remarque que les jeunes femmes



Source : Bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin

sont plus touchées par les situations précaires puisque 3% d'entre-elles sont bénéficiaires du RSA, seulement 0,1% sont bénéficiaires du RSA ayant-droit (1 homme et 1 femme). Parmi les femmes, 5,6% des effectifs représentent des femmes célibataires avec enfants, elles sont pour majorité BRSA.

On remarque que les propositions réalisées aux jeunes concernent majoritairement :

- L'accès à l'emploi (35%),

¹ Au sens du recensement

- L'accompagnement au projet professionnel (30%),
- La citoyenneté (17%),
- L'accès à la formation (11%),
- La santé (7%),
- Les loisirs, le sport et la culture (6%),
- Le logement (2%).

Au total, en 2022, parmi ces jeunes, 695 sont entrés en dispositif à la Mission Locale du Pays Messin.

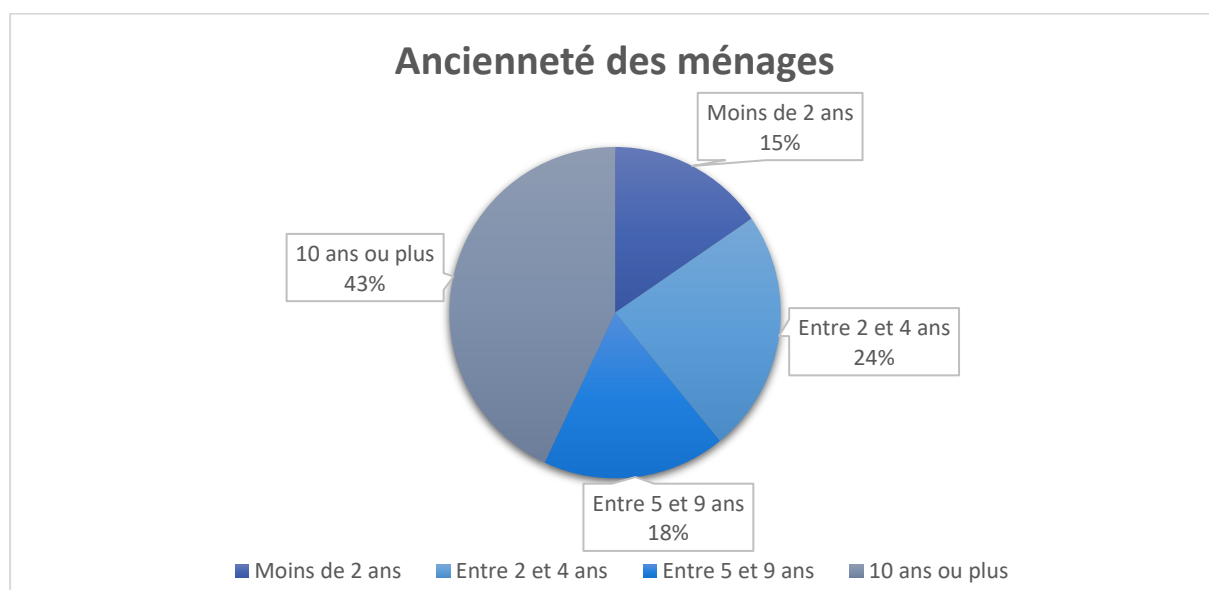
c) Mobilité résidentielle et logement

Caractérisation des logements

Le parc de logement à La métropole de Metz connaît un taux de vacance de 11,5%. On trouve majoritairement des T3 et des T4, et il y a une pénurie de T1 et de T2. Les logements suroccupés représentent 3,6% du parc. On note un parc mixte puisqu'il y a 69,9% d'appartements et 28,8% de maisons.

La majorité des logements ont été construits entre 1946 et 1970 (28,2%) et entre 1971 et 1990 (30,4%).

Mobilité résidentielle



Source : INSEE, recensement de la population 2018

On note que 43% de la population de La métropole de Metz y habite depuis plus de 10 ans, 18% des habitants ont une ancienneté comprise entre 5 et 9 ans. Au total, 39% de la population habite à La métropole de Metz depuis moins de 4 ans. Il y a une représentation égale des ménages « jeunes » et des ménages dits « anciens ».

D) Indicateurs qualitatifs : Synthèse des consultations citoyennes à l'échelle de La métropole de Metz

Cette synthèse vise à rendre compte d'une lecture synthétique des éléments récurrents issus des temps de concertation citoyenne auprès des habitants-es des quartiers de Metz Métropole. Ces réunions de concertation ont été organisées sur chacun des quartiers prioritaires au cours du mois de juin 2023. Cette concertation s'est inscrite dans le cadre de la préparation de la prochaine contractualisation liée à la politique de la ville.

Les grandes thématiques présentées ci-dessous sont celles qui sont communes aux six quartiers prioritaires de l'EMM (points de convergence).

Pour chacune des thématiques identifiées, une analyse transversale est proposée ainsi que les éléments « bruts » issus des échanges lors des concertations citoyennes. Ces éléments sont présentés sur la base des enjeux identifiés par l'État au moment des consultations (4 enjeux de politiques publiques : emploi, émancipation, transitions, sécurité).

Les six quartiers présentent des profils différents (certains ont connu des opérations de renouvellement urbain, pour certains elles sont en cours alors que d'autres n'ont pas connu d'intervention lourde). Les constats sur l'habitat varient donc selon les territoires, pour autant certains enjeux sont communs. La relation aux bailleurs semble compliquée pour une majorité des habitants-es qui se sont exprimés-es lors des concertations. Sur la quasi-totalité des quartiers prioritaires, ce sujet a été évoqué comme une problématique majeure. Les situations décrites sont souvent les mêmes : manque de réactivité de la part des bailleurs pour réaliser les travaux à l'intérieur des logements et/ou dans les espaces communs, augmentation des charges, manque de dialogue voire ignorance des demandes des habitants-es de la part des bailleurs, incompréhension face à la répartition des responsabilités entre bailleurs et habitants-es eux-mêmes, incompréhension ou désaccord sur les parcours de relogement ou même le prix des loyers...

Face à ces situations, les habitants sont à la fois démunis et en colère. Leur quotidien est entaché par ces désagréments du quotidien et ces situations renforcent le sentiment d'abandon plusieurs fois exprimé.

Dans le même temps, les habitants-es reconnaissent que peu de personnes participent aux réunions proposées par les bailleurs (réunions de concertation, d'information). L'absence de confiance et/ou les modalités de ces réunions font que cet espace d'échanges ne joue pas son rôle. Nombre d'habitants évoquent l'importance d'une présence en proximité, en mesure de répondre aux demandes exprimées.

Ces constats plaident pour un travail renforcé dans le cadre de la nouvelle contractualisation sur le lien entre habitants et bailleurs, à la fois sur le fond (sujets à l'origine des tensions) et sur la forme (type de réunions, format des relations). Plus globalement, cela pose la question des liens entre habitants-es des quartiers prioritaires et associations de locataires / représentants de locataires auprès des organismes bailleurs. Ces constats mettent en évidence la nécessité de construire des liens entre habitants-es et bailleurs, mais aussi les autres acteurs du cadre de vie.

Si le cadre de vie varie selon le quartier (espaces verts ou non, équipements publics ou non), un aspect a fait consensus, à savoir les usages des espaces extérieurs. Les enjeux abordés par les habitants-es relèvent de la place des jeunes dans l'espace public (bruit, nuisances...), de la place des jeunes filles (absence de présence des filles dans l'espace public, mixité), d'espaces inadaptés pour les séniors, utilisation (ou non utilisation) des espaces verts, gestion des déchets (problème de propreté, encombrants, comportements incivils...), usages inadaptés des espaces (rodéos, atelier de mécanique sauvage). Pour beaucoup, la mauvaise appropriation des espaces nuit au bien vivre dans le quartier et entraîne des problèmes de tranquillité (généralisé en particulier par des rassemblements de jeunes) voire de sécurité. Sur certains territoires, l'enjeu repose également sur un manque d'espaces verts, d'espaces aménagés.

La résolution de ces problématiques ne peut se faire que de manière systémique. Les problématiques de gestion des espaces extérieurs doivent être analysées à la fois sous l'angle du vécu des habitants-es, mais aussi des usages (travailler sur les comportements, sensibiliser au tri, coconstruire des règles de vie, agir sur les incivilités), mais elles questionnent également l'articulation des interventions entre les structures concernées (gestion des encombrants, gestion des déchets...). Elles supposent de mobiliser l'ensemble des acteurs en prenant en compte de manière plus systématique l'expertise d'usage des habitants-es.

Ces constats mettent en avant la nécessité de (re)travailler sur la gestion urbaine et sociale de proximité, dont l'abattement TFPB constitue un levier. Les habitants souhaitent des espaces plus agréables, arborés (espaces verts) et aménagés, répondant à leurs attentes.

Parallèlement, il s'agit de travailler auprès et avec les jeunes qui sont présents dans l'espace public pour trouver des réponses adaptées en termes d'espaces et d'activités.

L'éducation, la relation acteurs éducatifs et parents et la place des parents dans le système éducatif ont également été une préoccupation abordée lors des échanges dans la plupart des quartiers.

Les habitants font état d'un certain malaise vis-à-vis de l'institution scolaire : manque d'information et de communication, incompréhension sur les rythmes scolaires, les prix, les examens, enjeu en termes d'orientation, etc. Le manque de confiance et/ou de relation est un élément souvent exprimé ?

Certains parallèlement ont exprimé des critiques quant aux comportements actuels de certains parents : manque d'éducation, parents irresponsables, certains allant même jusqu'à dire que « ce sont les parents qu'on devrait éduquer ». Plus globalement, ce qui a été mis en avant ce sont des parents, des adultes dépassés devant le comportement des enfants.

Plusieurs habitants avancent des propositions afin de renforcer le dialogue avec les acteurs éducatifs. L'arrivée de primo-arrivants, venant de l'étranger, rend encore plus complexe ce lien entre parents et acteurs éducatifs. Une attention particulière est à porter aux actions menées dans le domaine de l'éducatif au sens large.

<u>Quartier</u>	<u>Caractéristiques générales</u>	<u>Problématiques complémentaires à celles récurrentes</u>
QPV Borny (Metz)	Un quartier qui a connu un renouvellement urbain important, mais qui présente une dichotomie entre deux	Une attente d'un renforcement des animations et des festivités.

	<p>parties du quartier (pas les mêmes équipements et offres proposés).</p> <p>Un quartier multiculturel et revendiqué.</p> <p>Une solidarité revendiquée.</p>	<p>Un manque de petits emplois pour les étudiants, les jeunes (jobs d'été...)</p>
QPV La Patrotte - Metz Nord (Metz)	<p>Un quartier qui n'a pas connu de rénovation. Des équipements, des aménagements et des espaces vieillissants.</p> <p>Un attachement au quartier, mais un ressenti d'abandon.</p> <p>Quartier en mutation.</p>	<p>Manque de service de santé et de soins.</p> <p>Besoin d'un accompagnement renforcé dans le domaine de l'accès à l'emploi.</p>
QPV Hauts de Vallières (Metz)	<p>Manque de rénovation urbaine, vétusté.</p> <p>Des atouts, mais un sentiment de ne pas être écouté, pris en compte.</p>	<p>Offre culturelle et d'animation insuffisante.</p> <p>Problème de mobilité : non adéquation des infrastructures.</p>
QPV Sablon Sud (Metz)	<p>Interconnaissance entre habitants.</p> <p>Rénovation en cours avec réhabilitation et démolition d'une grande partie des logements.</p>	<p>Ressenti de discrimination.</p> <p>Emploi parfois difficile du fait d'une image négative du quartier.</p>
QPV Bellecroix (Metz)	<p>Un quartier en évolution (regret de ces transformations).</p>	<p>Besoin d'une prise en charge plus importante, logique de renforcement du processus d'intégration.</p> <p>Mobilité à optimiser.</p>
QPV Saint-Eloy-Boileau-Prégénie (Woippy-Metz)	<p>Attachement au quartier.</p> <p>Des liens de solidarité.</p> <p>Quartier en transformation (évolution des flux de population).</p>	<p>Évolution du peuplement sur le quartier (migrants notamment).</p> <p>Travailler sur le lien social (arrivée de nouvelles populations).</p>

II. Diagnostic territorial Bellecroix

A) Description du quartier

Sur la base du recensement de la population de 2018, Bellecroix compte 3 062 habitants et 81% de logements de type HLM² construits avant 1977 ce qui constitue un parc locatif avec peu de mixité sociale, puisque la majorité des locataires sont financés via le PLUS³.

Le quartier est situé à l'Est de la ville de Metz, entouré par différentes vallées s'articulant autour du ruisseau de Vallières au nord, de la Moselle et la Seille à l'Ouest et par le ruisseau de la Cheneau au sud. Tout en étant très proche du centre-ville messin, Bellecroix se trouve enclavé, le quartier tient son nom de la colline qui le porte, de l'autre côté de la Seille

Lorsque Metz fut fortifiée pour devenir une place-forte, le calvaire et la chapelle, en lieux de pèlerinage qui se situaient au milieu des terres agricoles de Bellecroix furent rasées en 1731 pour permettre l'édification du Fort de Bellecroix par Cormontaigne en 1734 afin de défendre les abords de Metz. Les vestiges du fort qui a abrité 6000 soldats dans ses 4 600 mètres de galeries sont encore observables et constituent un lieu de promenade pour les habitants messins.

Le fort de Bellecroix a connu des évolutions dans le temps, puis fut racheté par la ville de Metz en 1954 pour construire un vaste ensemble d'habitat collectif et de lotissements sur près de 80 hectares, cela fait de Bellecroix un quartier « jeune » puisque 95% des constructions ont été réalisées à partir de 1949.

B) Portrait socio-démographique du quartier

Sources :

INSEE, recensement de la population 2013 et 2018.

INSEE, estimations démographiques 2015 et 2019.

Evaluation finale du contrat de ville 2015-2022.

Une population en accroissement

Bellecroix est un quartier de 3 062 habitants au recensement de la population de 2018.

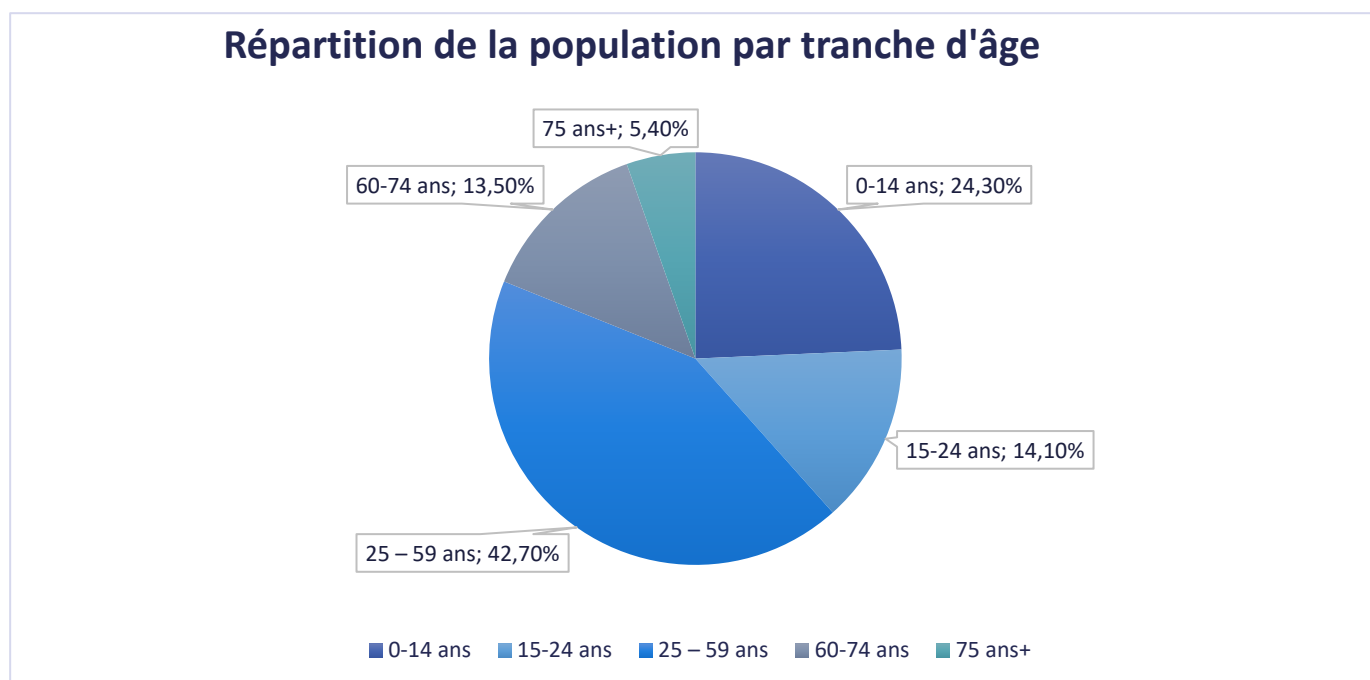
Entre 2013 et 2018, le quartier a accueilli 43 nouveaux habitants (évolution de 3.019 à 3.062 habitants soit une croissance de 1.4%), il s'agit du seul quartier avec Woippy SEBPG qui a connu une hausse de sa population. La quasi-totalité des quartiers prioritaires politique de la ville a en effet connu une baisse de population (-3,6%) entre 2013 et 2018, soit -1031 habitants.

² HLM : habitat à loyer modéré

³ PLUS : créé par le décret n°99-794 du 14 septembre 1999, le prêt locatif à usage social, a pour objectif de permettre la construction de logements sociaux destinés à des personnes en situation de pauvreté ou précarité. Les bénéficiaires du PLUS sont des organismes HLM, SEM ou collectivités locales sous conditions.

La répartition de la population par sexe est égale, aspect partagé par tous les QPV. Bellecroix : 48,5% d'hommes et 51,5% de femmes présents sur le quartier.

Une population jeune et une progression des personnes âgées isolées



Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la population de Bellecroix est composée à 38,4% de jeunes de moins de 25 ans, il y a une forte représentation de jeunes sur le quartier. L'indice de jeunesse de Bellecroix est de 1,7, cela signifie que pour une personne âgée de plus de 60 ans, il y a 1,7 jeunes de moins de 20 ans. La part des jeunes est relativement stable entre 2015 et 2019 (baisse de 0.3%). La part de la population de moins de 25 ans est plus importante sur le quartier que à l'échelle de la ville (écart de 7 points).

Par ailleurs, du point de vue de la répartition en âge et en sexe, il est intéressant de noter que l'indice de jeunesse des hommes est estimé à 2, et à l'opposé, celui des femmes est estimé à 1. Il y a donc plus de jeunes hommes que d'hommes âgés de plus de 60 ans, et il y a autant de jeunes femmes que de femmes âgées de plus de 60 ans.

Le taux de personnes âgées de plus de 60 ans et plus s'établit à 18,9% sur Bellecroix. Parmi ceux-ci, on compte une forte représentation de femmes : 59% des plus de 60ans et 55% des plus de 75 ans.

C) Précarité de la population

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019.

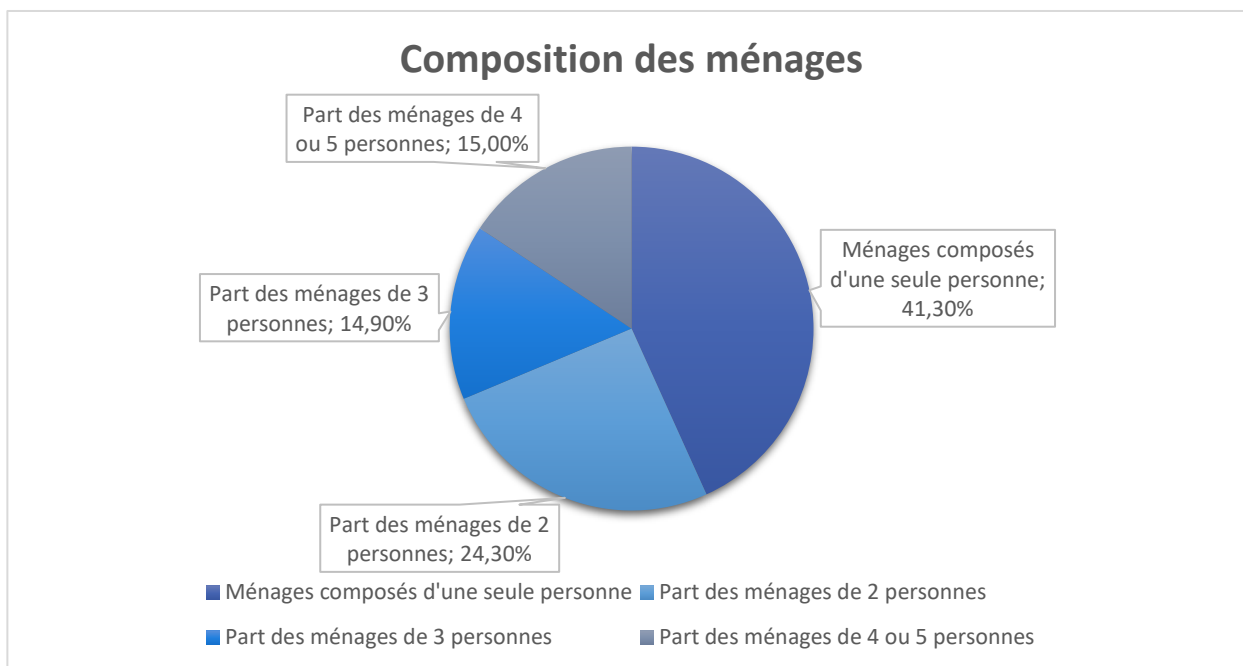
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2019-2020.

Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020.

Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021.

Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2022

Evolution des ménages



Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

Il y a une forte représentation de ménages composés d'une seule personne sur le quartier de Bellecroix ; parmi ces ménages, 55% sont composés de personnes âgées ayant entre 60 et plus de 75 ans.

Parmi ces ménages 69% sont composés de femmes. Les femmes âgées sont finalement plus touchées que les hommes âgés par l'isolement, puisqu'elles sont surreprésentées.

Le quartier compte également un fort taux de familles monoparentales⁴ (35,1%).

Situation de pauvreté

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2019-2020

En 2020, à Bellecroix, seulement 12,4% des ménages sont imposés. Entre 2019 et 2020, la part des ménages imposés a diminué de 5,9%. Par son aspect prioritaire, Bellecroix concentre un fort taux de bas revenu (73,2%) le taux de pauvreté à 50% indique qu'au moins un habitant sur deux au niveau du quartier gagne moins de 1102 euros par mois. Le revenu médian disponible annuel est de 13 420 euros, soit 1 118 euros par mois.

Les revenus de la population de Bellecroix proviennent à 32% des prestations sociales. Parmi ces prestations sociales, 7,6% proviennent des prestations familiales, 16,8% proviennent des minima sociaux et 7,6% des prestations logement.

Foyers percevant au moins une prestation CAF

Nombre de foyers allocataires	1074
-------------------------------	------

⁴ Famille monoparentale : comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (INSEE).

Population couverte	2427
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants (%)	4,1%
Allocataires étudiants (%)	0,7%
Familles monoparentales (%)	19,5%
Allocataires isolés (%)	48,1%
Couples sans enfant (%)	7,1%
Couples avec enfant(s) (%)	25,3%
Couples avec 3 enfants et plus (%)	9,9%

Source : Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020

En 2020, au total, il y a 1074 foyers allocataires CAF à Bellecroix.

Depuis 2015, Bellecroix a perdu 7% de ses allocataires, tandis que la population y a progressé de 1,4%, le quartier perd 10% d'allocataires monoparentaux et 7% de personnes isolées. La part des familles monoparentales (19,5%) ainsi que la part des allocataires isolés (48,1%) sont importantes, il s'agit de foyers n'ayant qu'une seule source de revenus.

L'évolution du nombre d'enfants allocataires montre une baisse des classes d'âges les plus jeunes ; -66 enfants de moins de 3 ans, -43 enfants de 3 à 6 ans, -20 enfants de 6 à 11 ans. Il y a une hausse de 24 enfants de 15 à moins de 18 ans.

Situation de vulnérabilité

Total foyers allocataires CAF	1039
- dont Prime d'activité (PPA)	341
- dont Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	299
- dont Allocation adulte handicapé (AAH)	129

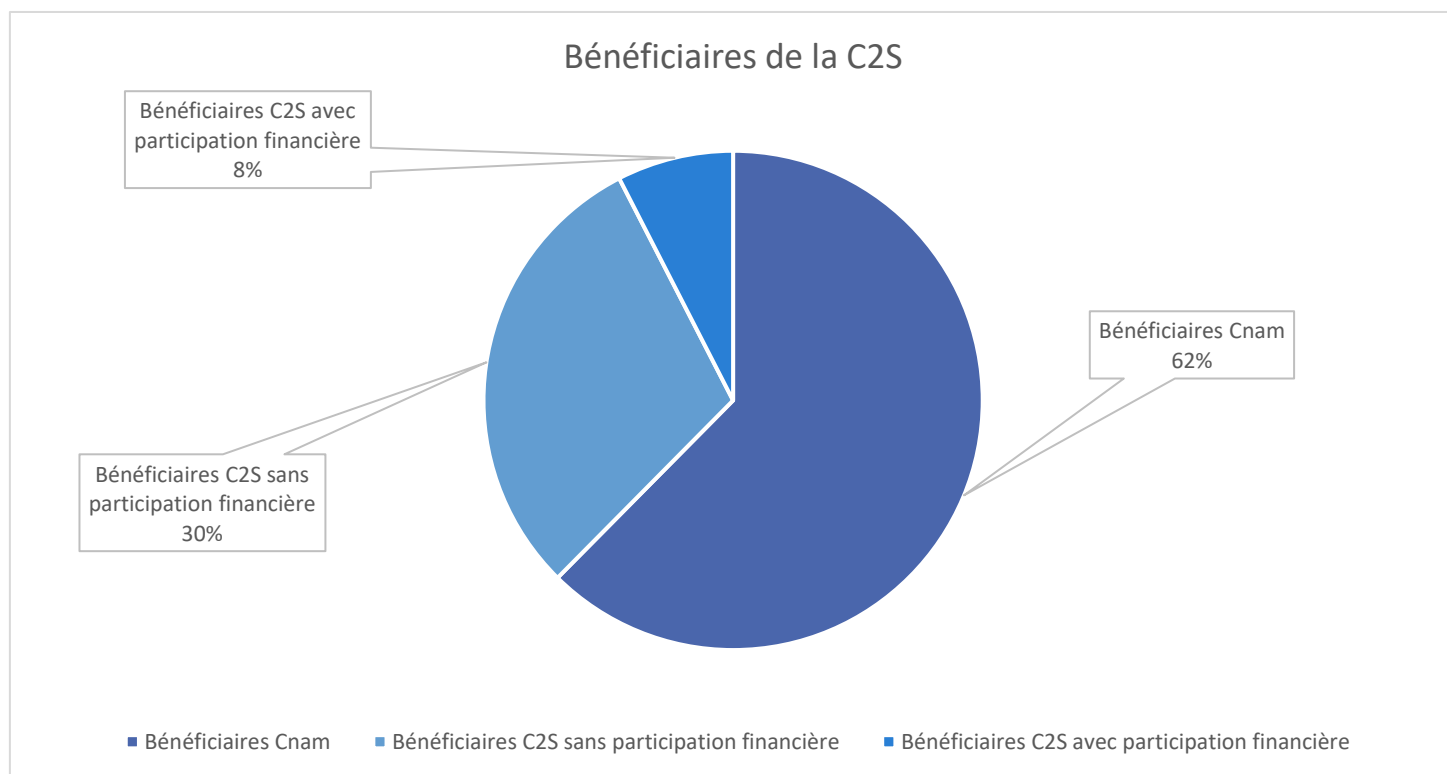
Source : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021

En 2021, on note que 32,8% des habitants de Bellecroix sont bénéficiaires de la prime d'activité. Cela signifie que les bénéficiaires de la prime d'activité peuvent être considérés comme des travailleurs pauvres : cette prime a notamment pour objectif d'inciter les travailleurs à revenus modestes à exercer une activité professionnelle mais aussi à soutenir leur pouvoir d'achat.

28,77% des foyers allocataires sont bénéficiaires du RSA socle et 12,41% sont bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

On note également qu'entre 2020 et 2021, le nombre de foyers allocataires a diminué, passant de 1 074 à 1 039 foyers allocataires.

Situation de santé



Source : CNAM, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2022.

En 2022, 2 996 habitants de Bellecroix sont bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, parmi ceux-ci, 30% sont bénéficiaires de la C2S⁵ sans participation financière et 8% sont bénéficiaires de la C2S avec participation financière.

D) Education et formation – enjeux de scolarisation

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - année scolaire 2020-2021.

Bilan 2022 du programme de réussite éducative (PRE) du CCAS de la ville de Metz.

Scolarisation

En 2019, le taux de scolarisation des jeunes âgés entre 16 et 25 ans est de 56,2%. Cela signifie que 43,8% des jeunes ayant au moins 15 ans ne sont pas scolarisés. Au total, 29,1% des jeunes âgés entre 16 et 25 ans sont non scolarisés et sans emploi. La part des jeunes non scolarisés et sans emploi connaît une augmentation de +0.4% entre 2015 et 2019.

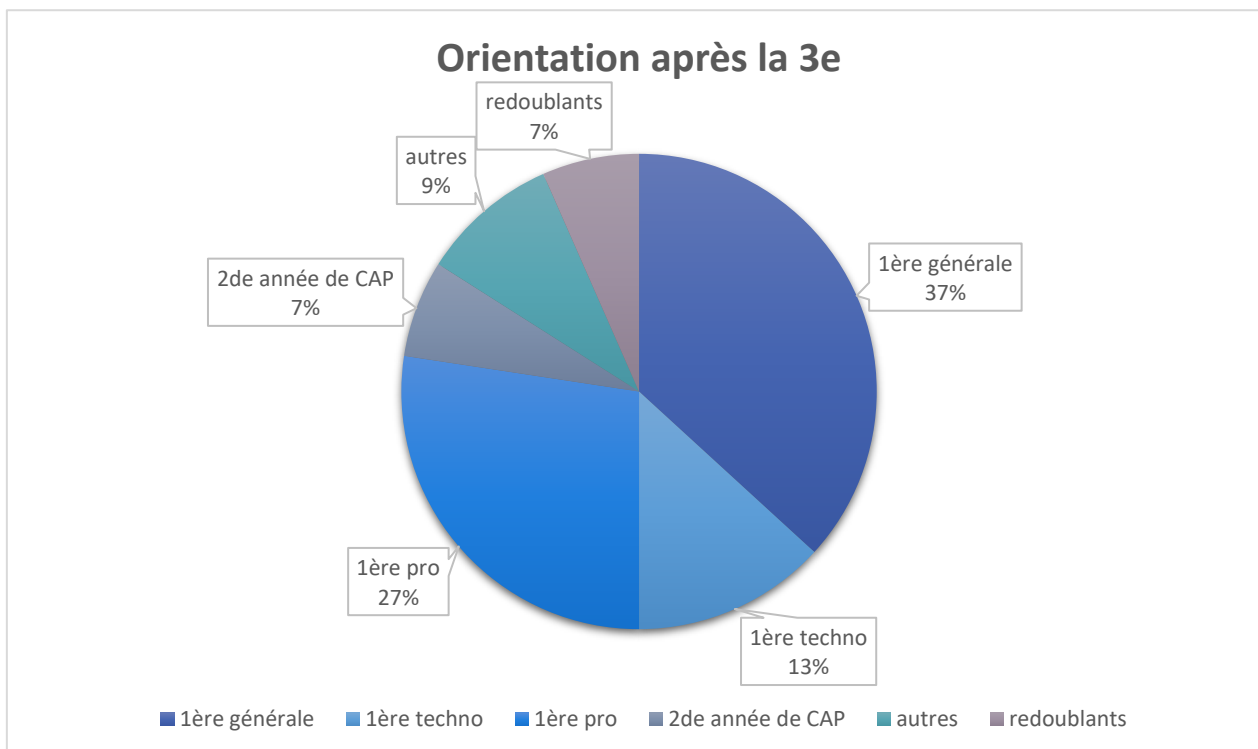
⁵ C2S ou CSS est une aide d'Etat qui permet de payer les dépenses de santé pour les personnes les plus précaires. Elle se présente comme une mutuelle gratuite ou à moins d'un euro par jour et par personne.

En 2020, à Bellecroix, le taux de retard en 6^e est de 14,3%, il augmente à 36,5% en 3^e. Le taux de réussite au brevet est de 70% en 2020, il connaît une grande baisse par rapport à 2019 où il montait à 83%.

Niveau de formation

Répartition des élèves par filière

En 2020, il y a 221 élèves scolarisés dans une formation au collège. Parmi ces élèves, 15 sont scolarisés dans un collège situé en Rep+⁶ (donc à l'extérieur de Bellecroix), 6 sont scolarisés en établissement privé et 19 sont inscrits dans des classes SEGPA, ULIS, UPE2A ou 3^e prépa-pro.



Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - année scolaire 2020-2021.

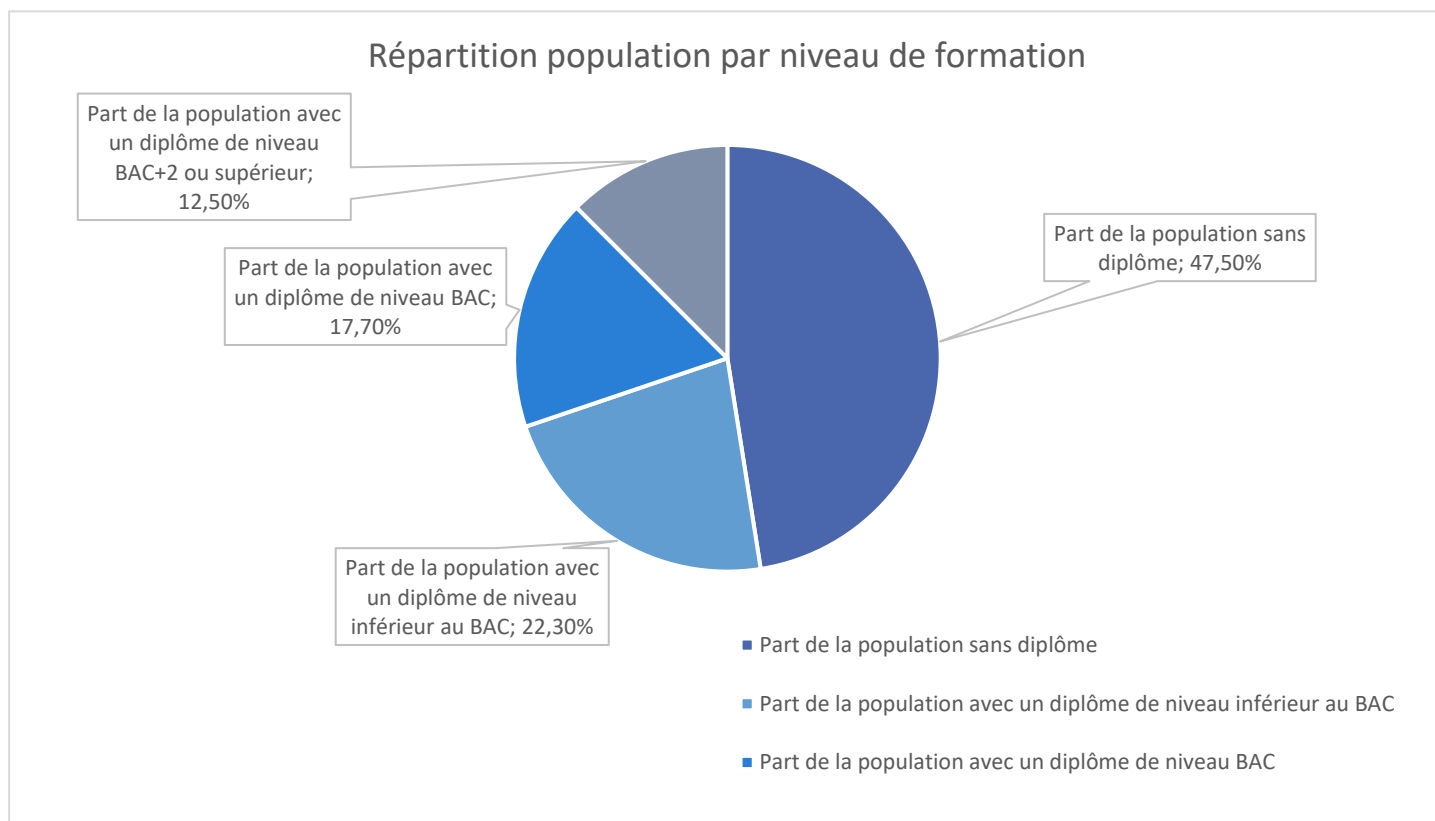
On note que 47% des collégiens sont orientés dans des filières professionnelles ou technologiques. 37% des élèves sont orientés en première générale et 7% des élèves redoublent leur 3^e. 9% sont orientés dans un autre type de formation.

Au total, 57 lycéens sont scolarisés dans une formation générale ou technologique et 63 sont scolarisés dans une formation professionnelle. A l'entrée en seconde générale ou technologique, les lycéens habitant Bellecroix ont un taux de retard de 50%, qui diminue à 31,2% en terminale, cela s'explique notamment par une diminution des effectifs entre la seconde et la terminale.

Dans les formations professionnelles en lycée, on note un taux de retard à l'entrée en seconde de 54,5%. 61,9% des lycéens en formation professionnelle sont issus d'un milieu social défavorisé.

⁶ Réseau d'éducation prioritaire renforcé : réseau d'établissements où l'action éducative est renforcée afin de lutter contre l'échec scolaire.

Part de la population par niveau de diplôme



Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, selon les estimations démographiques INSEE, on note que 47,5% des habitants de Bellecroix sont sans diplôme. La part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC est de 22,3% et la part de la population avec niveau BAC est de 17,7%. Seulement 12,5% des habitants de Bellecroix sont diplômés d'un niveau supérieur au BAC.

Niveau des équipements et situation des établissements scolaires

En 2020, Bellecroix compte deux écoles maternelles et deux écoles élémentaires qui ne sont pas situées dans le réseau d'éducation prioritaire (REP). Au total, il y a 540 écoliers, dont 205 en niveau préélémentaire.

Il y a un collège qui n'est pas situé en REP ou REP+. Au total, il y a 221 élèves scolarisés dans une formation au collège. Parmi ces élèves, 15 sont scolarisés dans un collège situé en Rep+ (donc à l'extérieur de Bellecroix), 6 sont scolarisés en établissement privé et 19 sont inscrits dans des classes SEGPA, ULIS, UPE2A ou 3e prépa-pro.

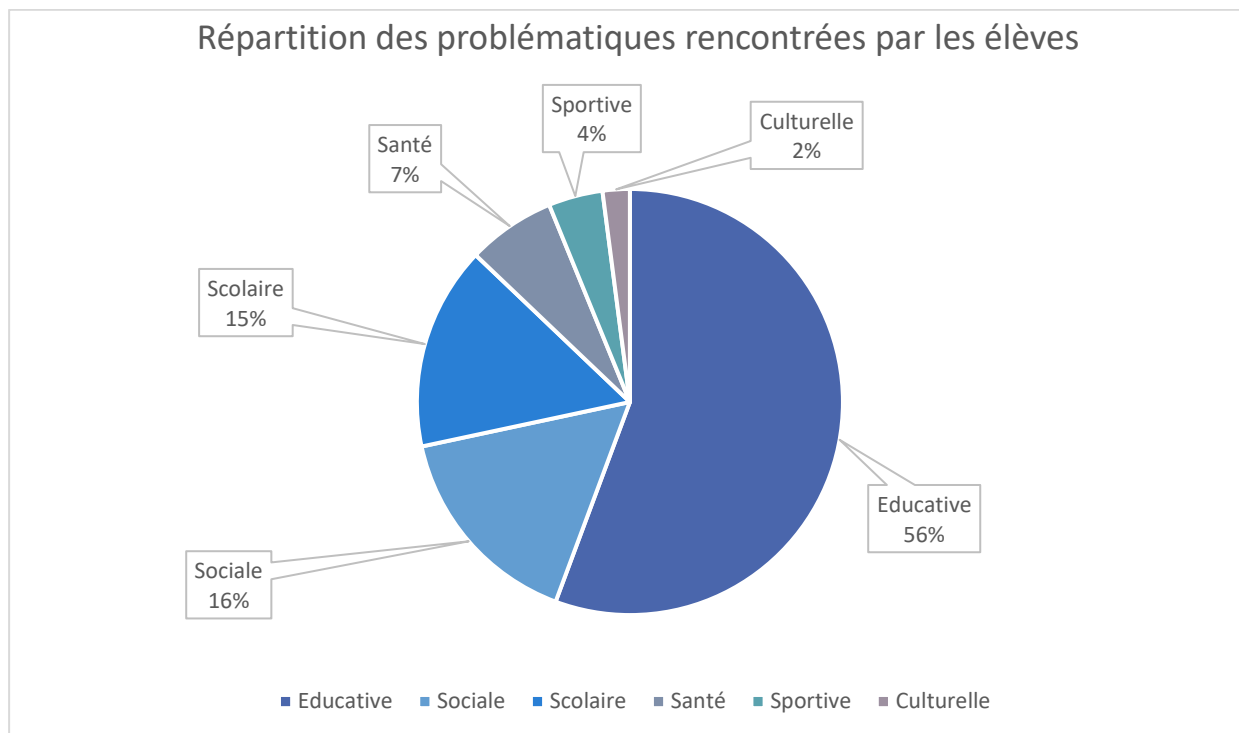
On note une diminution de la part des élèves issus de familles défavorisées (51%) par rapport à 2015 où 65% des lycéens étaient issus de milieux défavorisés.

Focus sur le programme de réussite éducative messin

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2009 à Metz (loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale). Le PRE est un dispositif de la politique de la ville, il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

En 2022, à Bellecroix, 109 enfants sont accompagnés dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE). Les chiffres qui suivent concernent les enfants accompagnés dans le cadre du PRE et non l'ensemble des enfants du quartier.

Les problématiques rencontrées par les élèves sont multiples et peuvent être cumulées :



Source : Bilan du PRE messin 2022.

On remarque que 56% des effectifs accompagnés à Bellecroix rencontrent des problématiques de type « éducatives », cela correspond à des difficultés rencontrées par les parents dans l'exercice de la parentalité, dans la gestion de l'éducation de leurs enfants. 16% des enfants accompagnés rencontrent des problématiques « sociales », cela signifie que les parents peuvent rencontrer des difficultés de type économique ou sociale (perte d'emploi, chômage, problématique de logement) qui impactent l'enfant.

15% des élèves de Bellecroix rencontrent des problématiques scolaires, ce qui signifie qu'il y a un besoin de soutenir l'enfant dans son parcours scolaire, avec des problématiques de comportement ou d'apprentissage.

Les problématiques de santé (7%) montrent une difficulté dans l'accès aux soins, avec des délais d'attente très longs dans certaines prises en charge de santé comme l'orthophonie, les problématiques de santé mentale. Cela concerne également les établissements spécialisés dans la prise en charge du handicap.

Les problématiques sportives (4%) concernent des enfants ayant un déficit d'activité physique ce qui peut entraîner du surpoids ou un besoin de socialisation de l'enfant. Ainsi, les problématiques sportives sont souvent cumulées avec des problématiques sociales ou de santé. Enfin, les problématiques dites « culturelles » concernent des enfants montrant un besoin de sociabilisation au travers de pratiques liées à la culture (musique, art, etc.).

E) Accès à l'emploi

Sources :

INSEE, recensement de la population 2018.

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Pôle Emploi-Dares, STMT – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

Situation d'emploi

En 2019, selon les estimations démographiques de l'INSEE, à Bellecroix, le taux d'emploi des 15-64ans est de 41,7%, parmi les personnes en emploi, 36,2% sont en emplois à durée limitée et 40,6% de la population en emploi à temps partiel. Les personnes en emplois précaires et emplois à durée limitée sont généralement des étrangers ou des femmes. Depuis 2015, on constate une hausse importante de la part d'emplois à durée limitée dans la population avec une évolution de +5.1 points.

Les hommes sont beaucoup plus en activité (77%) que les femmes (56,90%). Les femmes et les personnes étrangères sont plus touchés par les situations précaires : emplois précaires, emplois à durée déterminée, emplois aidés. Parmi les femmes en emploi, 39,70% sont en emplois précaires, un chiffre qui monte à 47,20% pour les personnes étrangères.

Caractérisation de la demande d'emploi

En 2019, à Bellecroix, le taux de chômage est de 36,8%, il connaît une baisse de -1,2% depuis 2015.

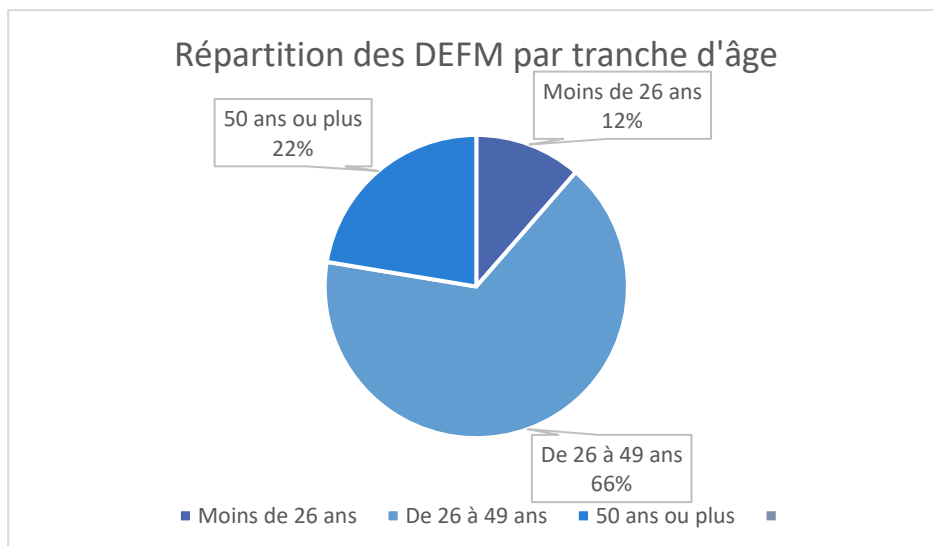
En 2021, toutes catégories de DEF^{M7}confondues, on compte 576 DEF^M dont 362 DEF^M de catégorie A, c'est-à-dire des personnes sans emploi, en recherche active d'emploi et disponible pour travailler.

Parmi les DEF^M, 41,4% sont bénéficiaires du RSA. On remarque une fois de plus que les femmes sont dans des situations plus précaires que les hommes puisque 47,2% d'entre elles sont bénéficiaires du RSA, contre 36,5% des hommes. Le nombre de DEF^M toutes catégories confondues a diminué de 5 points entre 2020 et 2021.

Parmi les DEF^M de catégories A, on note une augmentation de +2,3% parmi les femmes et une baisse de -4,6% parmi les hommes. On note également encore une fois une baisse du nombre de DEF^M de catégorie A entre 2020 et 2021.

Toutes catégories confondues, 24% des DEF^M de Bellecroix sont inscrits à Pôle Emploi depuis au moins de 2 ans. Il y a une majorité de DEF^M inscrits depuis moins de 6 mois.

⁷ DEF^M : demandeurs d'emploi en fin de mois

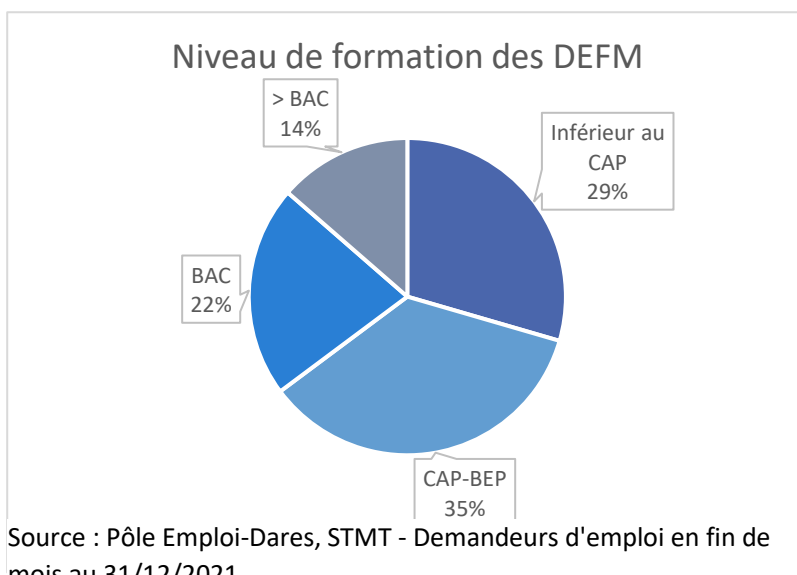


On note que 66% des DEFM sont âgés entre 26 et 49 ans. Seulement 12% des DEFM sont âgés de moins de 26 ans. Parmi les DEFM, 41,8% sont étrangers.

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

On note une répartition égale entre les niveaux de formation des DEFM, bien que seulement 14% aient un niveau de formation supérieur au BAC. On note que 22% des DEFM ont un niveau de formation égal au BAC.

29% des DEFM ont un niveau de formation inférieur au CAP et 35% ont un niveau égal au CAP-BEP. On note une forte représentation des formations de type « professionnelles ».



Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Situation de l'emploi des jeunes

En 2019, le taux d'activité des 15-24 ans est de 48,30%, ce qui signifie que 48,30% des jeunes sont actifs ou chômage, il y a une hausse +4.5% points depuis 2015.

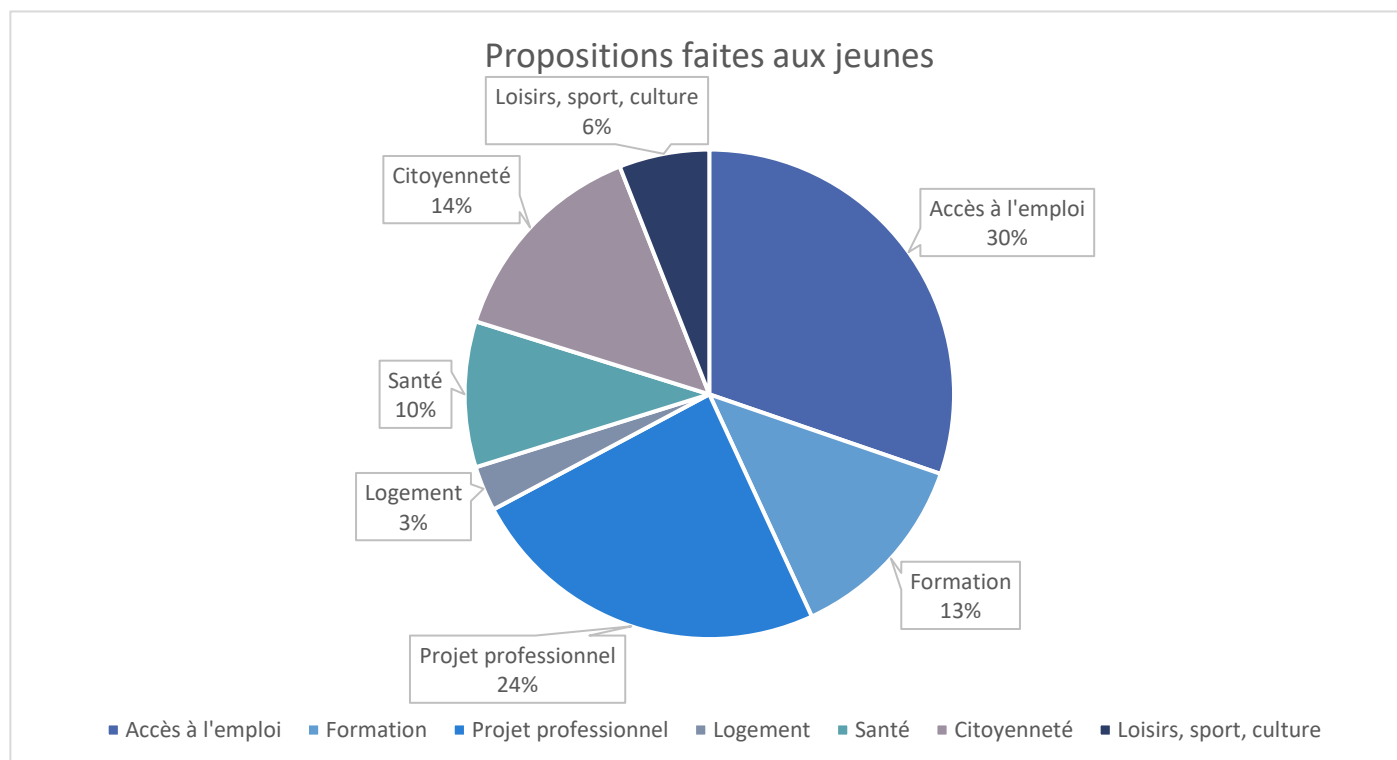
En comparaison, le taux d'emploi des jeunes est de 29,9%, cela peut s'expliquer par une part importante de jeunes étudiants ou en formation. Le taux d'activité des 25-54 ans est de 78,60%.

Données Mission Locale du Pays Messin

Les données de la Mission Locale du Pays Messin permettent d'avoir des informations sur les jeunes ni en emploi, ni en formation qui sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel.

En 2022, 147 jeunes habitant Bellecroix ont été accueillis par la Mission Locale du Pays Messin, parmi ces jeunes, 69 sont des femmes et 78 sont des hommes. Au total, 137 jeunes sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel à la Mission Locale du Pays Messin.

Parmi les jeunes accueillis, 8,8% sont bénéficiaires du RSA, on remarque que les jeunes femmes sont plus touchées par les situations précaires puisque 14,5% des femmes sont bénéficiaires du RSA et 4,8% des effectifs représentent des femmes célibataires avec enfants.



Bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

On remarque que les propositions réalisées aux jeunes concernent majoritairement :

- L'accès à l'emploi (30%),
- L'accompagnement au projet professionnel (24%),
- La citoyenneté (14%),
- L'accès à la formation (13%),
- La santé (10%),
- Les loisirs, le sport et la culture (6%),
- Le logement (3%).

Au total, en 2022, 82 jeunes sont entrés en dispositif à la Mission Locale du Pays Messin.

F) Mobilité résidentielle et logement

Sources :

SDES, Répertoire du parc locatif social 2018.

INSEE, Recensement de la Population 2018.

INSEE, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019.

SDES, Répertoire du parc locatif social 2020.

Caractérisation des logements

En 2020, le parc de logement à Bellecroix connaît un taux de vacance de 12%. Le quartier est composé à 99% d'appartements et de logements collectifs. On trouve majoritairement des T3 et des T4, et il y a comme sur les autres quartiers, une pénurie de T1 et de T2. Parmi les résidences occupées, 8,3% sont suroccupées.

Il y a 94,5% de logements sociaux à Bellecroix, soit 1376 logements, avec un taux de vacance sur le logement social de 18,9%, la vacance de plus de trois mois est estimée à 17%.

D'un point de vue général, on peut noter que le parc social a été construit majoritairement (98%) entre 1949 et 1975, ce qui signifie que le bâti est vieillissant. 2% des logements sociaux à Bellecroix ont été construits entre 1989 et 2000. Les habitants sont majoritairement locataires et le quartier compte très peu de propriétaires.

On note que 81% des logements sont financés par le PLUS, ce qui signifie que les habitants sont davantage précaires, environ 5 ménages sur 10 vivent dans le parc social « très précaire » avec un revenu inférieur à 40% du plafond PLUS, soit de l'ordre de 704 euros pour les personnes seules, 940 euros pour un couple sans enfant et 1 366 euros pour un couple avec enfants.

La moyenne du loyer en euros au m² habitable à Bellecroix est légèrement plus élevée par rapport aux autres quartiers, avec un montant de 5,63 euros au m².

Focus sur l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

A Bellecroix, le parc social est entièrement géré par le bailleur Société d'Economie Mixte Eurométropole Metz Habitat (SEM EMH). Dans ce cadre, la SEM EMH bénéficie d'un abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour un total de 1293 logements. Dans ce cadre, des actions précises ont été pointées dans le cadre d'un diagnostic en marchant, permettant de cibler la gestion de certains espaces publics et communs du bailleur :

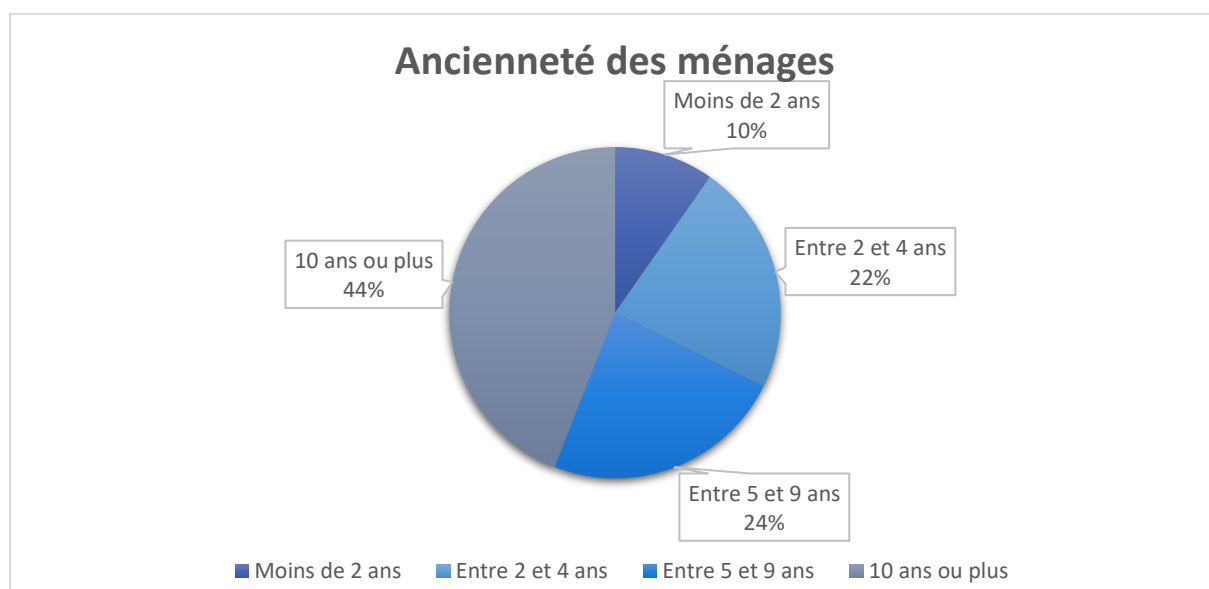
- Un renforcement de la présence du personnel de proximité au travers le financement des différents postes : agent de médiation sociale, agent de développement urbain et social, coordonnateur HLM de la gestion de proximité, référent sécurité,
- Un renforcement du sur-entretien : sur le nettoyage des locaux, l'enlèvement de tags ou de graffitis, la réparation des équipements vandalisés,
- La gestion des encombrants : gestion du ramassage des encombrants et renforcement du ramassage de papiers et détritiques dans les espaces verts,
- La tranquillité résidentielle au travers le fonctionnement et l'analyse des besoins en vidéosurveillance,
- La sensibilisation des locataires avec l'appartement « éco » témoin permettant des visites pédagogiques sur la gestion écologique et économique des fluides,
- L'animation, le lien social et le vivre ensemble au travers le financement de certaines actions du Contrat de Ville, la mise à disposition de locaux associatifs, le financement d'actions d'insertion et enfin les services spécifiques aux locataires (portage de repas),
- Les petits travaux d'amélioration de la qualité de service : travaux d'amélioration du cadre de vie, surcoûts de remise en état des logements et développement de la régie et embellissement des parties communes.

Mobilité résidentielle

Taux d'emménagement	6
Taux de sortants	9
- dont sortants vers un autre QP	18
Taux d'entrants	5
- dont entrants depuis un autre QP	46
Taux de mobilité interne	1

Source : Insee, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019

En 2019, le taux d'emménagement de Bellecroix est de 6%, avec un taux de sortants de 9% et un taux d'entrants de 5%. On remarque que parmi les entrants, 46% sont issus d'un autre quartier prioritaire, parmi les sortants, seulement 18% d'entre eux emménagent dans un autre QPV. Finalement, on note qu'il y a peu de mixité sociale à Bellecroix.



Source : Insee, recensement de la population 2018.

En 2018, on note que 44% de la population de Bellecroix y habite depuis plus de 10 ans, 24% des habitants ont une ancienneté comprise entre 5 et 9 ans. Finalement, seulement 32% de la population habite à Bellecroix depuis moins de 4 ans.

G) Indicateurs qualitatifs : synthèse de la consultation citoyenne de Bellecroix

La concertation citoyenne s'est déroulée le 27 juin 2023 en soirée au centre social Kairos. Elle s'est inscrite dans le cadre de la préparation de la nouvelle contractualisation liée à la politique de la ville. Elle avait pour objectif de recueillir la parole des habitants pour coconstruire le contrat 2024-2030 qui sera mise en œuvre dans les quartiers. Conformément aux instructions nationales, la concertation a été organisée par l'Etat, la Métropole de Metz, la ville de Metz et avec le soutien de l'ORIV.

Environ 35 habitants ont participé à la concertation, une majorité étant des femmes. 6 animateurs étaient présents pour animer les différents espaces.

La concertation s'est déroulée au cœur du quartier au centre social Kairos, décrit comme le centre de vie du quartier. Les habitants paraissent satisfaits de pouvoir se retrouver ensemble, mais également dans ce lieu. Les ateliers (photolangage, BD, porteur de parole) ont vite fonctionné et les participants semblaient pressés de pouvoir s'exprimer. La concertation s'est déroulée dans une ambiance bonne et joyeuse. Il est intéressant de noter que les personnes présentes semblaient déjà bien engagées dans la vie du quartier – notamment en tant que bénévoles au centre social – et des réflexions sur le passé, le présent et le futur du quartier semblaient avoir déjà été abordées. On notera également la présence d'un jeune en formation à l'IRA de Metz issu du quartier de Bellecroix, et dont les analyses ont éventuellement pu orienter d'autres prises de parole. A noter également, le fait que toutes les personnes ne se sentaient pas à l'aise pour parler collectivement des situations rencontrées dans le quartier. Ainsi, une dame a demandé à être écoutée sous forme d'entretien individuel.

Des habitantes qui regrettent le Bellecroix des années 70 et constatent une montée de la délinquance...

« On a eu cinquante ans de bonheur mais maintenant, il y a de la drogue, les jeunes squattent, planquent des trucs dans les buissons et prennent possession du quartier. »

Voici les paroles prononcées par une habitante aussitôt l'atelier « photolangage » engagé. Avec un groupe de dames, les constats sont amers sur la situation de dégradation du quartier. L'une d'elle lance, les larmes aux yeux : « Nous on a acheté et maintenant, on est condamné à rester ici, on ne peut pas revendre car la situation s'est tellement dégradée que l'appartement a perdu trop de valeur, c'est invendable. » Ces femmes insistent sur les problèmes qu'entraînent le squat derrière le centre commercial : un groupe de 12 à 13 jeunes, fument et boivent, ce qui induit des nuisances sonores notamment. Des faits similaires sont également relatés autour de la tour de Lyon et de la rue de Berne.

Malgré la présence régulière de la police sur le quartier, les usages des espaces publics sont contraints par la présence de groupes de jeunes et également par la mise en place d'ateliers de mécanique sauvage. Pour ce groupe d'habitantes, la destruction du centre commercial (qu'elles appellent « la verrue du quartier ») prévu prochainement viendra résoudre une bonne partie des problématiques du quartier.

...mais un quartier qui a toujours une bonne image

Malgré cette situation décrite par quelques habitants, le quartier de Bellecroix est loué pour la densité de ses infrastructures : 3 crèches dont une à horaires atypiques, deux écoles (dont une qui va être agrandie et va bénéficier d'aménagements supplémentaires), un collège, la proximité avec les grands lycées de Metz et enfin, un centre social – dont le travail partenarial développé avec la prévention spécialisée est particulièrement apprécié. La proximité géographique du quartier avec le centre-ville est également un atout.

Son patrimoine historique et ses espaces verts, qui donne au quartier une physionomie aérée, sont également appréciés. Les habitants souhaiteraient d'ailleurs que les espaces verts et le patrimoine historique soient plus mis en valeur et regrettent que les associations historiques, qui existaient avant sur le quartier, aient disparu. Les habitants souhaiteraient également que les aires de jeux soient plus nombreuses et mieux réparties dans le quartier, regrettant ainsi une concentration de ces dernières rues du Maréchal Juin. Certains aménagements récents sont en revanche appréciés, notamment les tables de pique-nique qui rencontrent un vrai succès sur le quartier. Les habitants soulèvent l'enjeu qu'il y a à structurer les espaces verts.

Du fait de ces différents atouts, le quartier de Bellecroix est régulièrement fréquenté par des personnes de toute la ville qui viennent y faire du sport. Par rapport aux autres QPV de Metz, le quartier est décrit comme étant moins stigmatisé.

Une accessibilité au quartier relative

Les habitants présents lors de la concertation regrettent le manque de transports en commun pour desservir le quartier. Seule la ligne 1 passe sur le quartier, environ toutes les 10 minutes, et est généralement saturée aux heures de pointes. Les jeunes présents expliquent ainsi que la ligne est saturée lors des sorties d'écoles et que beaucoup sont obligés-es d'attendre un deuxième voire un troisième passage de bus, ce qui entraîne des retards. Par ailleurs, pour les personnes travaillant en horaires décalés, il n'est pas possible de se déplacer en transport en commun (dernier passage du bus à 22h30).

Des questions qui se posent autour du vivre ensemble

Les habitants se disent attachés au quartier de Bellecroix. Ils et elles décrivent un quartier où la solidarité existe même si elle aurait tendance à s'amenuiser. Une personne va même jusqu'à dire que « une fois qu'on rentre chez soi, on ferme les volets et comme ça, on ne voit plus la misère. Le respect, ça ne fait plus partie du dictionnaire à Bellecroix. » Quelques personnes déplorent ainsi un manque de respect entre voisins.

Bellecroix est également décrit comme un quartier diversifié. Différentes communautés cohabitent mais pour certains habitants, il est regrettable que certaines populations refusent de se mélanger avec les autres, notamment lors des sorties du centre social. Les habitants souhaiteraient qu'un vrai parcours d'accueil soit mis en place pour les personnes immigrées nouvellement arrivées.

Des habitants qui se sentent peu considérés-es et abandonnés-es par les

institutions

Les habitants considèrent se heurter à un mur lorsqu'ils font appel aux institutions pour régler les problématiques ou lorsqu'ils font face à des incivilités (jets de déchets et crachats par les fenêtres, rats, cafards...), « comme si on était des ombres » disent-ils et elles. La relation au bailleur semble complexe pour une majorité des habitants qui se sont exprimés lors de la concertation. Les habitants constatent une dégradation de la situation depuis environ 3 ans : souci au niveau de la propreté, de l'entretien des communs, de la gestion des déchets et des encombrants, pas d'isolation dans les logements. D'un point de vue général, certains habitants regrettent « l'ancien temps », il y a environ une trentaine d'années où le quartier faisait bon vivre. Plus globalement, les habitants parlent d'un quartier qui s'est dégradé et qui n'est pas entretenu. Ce constat renforce le sentiment d'abandon éprouvé par les habitants.

III. Diagnostic territorial Borny

A) Description du quartier

Sur la base du recensement de la population de 2018, Borny compte 10660 habitants et 98% de logements de type HLM construits avant 1977 ce qui constitue un parc locatif avec peu de mixité sociale, puisque la majorité des locataires sont financés via le PLUS.

Histoire du quartier.

Borny est un quartier inscrit dans l'histoire. Depuis le 10^e siècle, il est possible d'entendre parler de Borny : les livres d'histoires retiendront son nom pour la bataille sanglante de Borny en 1870, victoire de la France contre la Prusse. La commune de Borny, est bien plus tard rattachée à Metz en 1961 dans le cadre d'une Zone à Urbaniser en Priorité, bénéficie depuis 1982 des différents dispositifs relevant de la Politique de la Ville.

Situé à l'Est de Metz, le quartier se divise en deux secteurs géographiques : une grande zone de plateau qui s'étend de l'Actipôle au village de Borny à l'Est et une partie de la vallée de la Cheneau, à l'Ouest du quartier.

Les deux grandes opérations urbaines (le Grand Projet de Ville et l'Opération de Rénovation Urbaine) ont fait évoluer favorablement le cadre de vie de Borny (diversification de l'habitat, quartier bien desservi avec l'arrivée du Mettis...).

Bien que riche par sa diversité culturelle et de son dynamisme associatif, le quartier souffre toujours de sa mauvaise réputation (délinquance, violence, population en situation de fragilité...). Malgré les difficultés de Borny, les générations actuelles ou plus anciennes éprouvent un fort sentiment d'attachement pour ce quartier.

B) Portrait socio-démographique du quartier

Sources :

INSEE, recensement de la population 2013 et 2018.

INSEE, estimations démographiques 2015 et 2019.

Evaluation finale du contrat de ville 2015-2022.

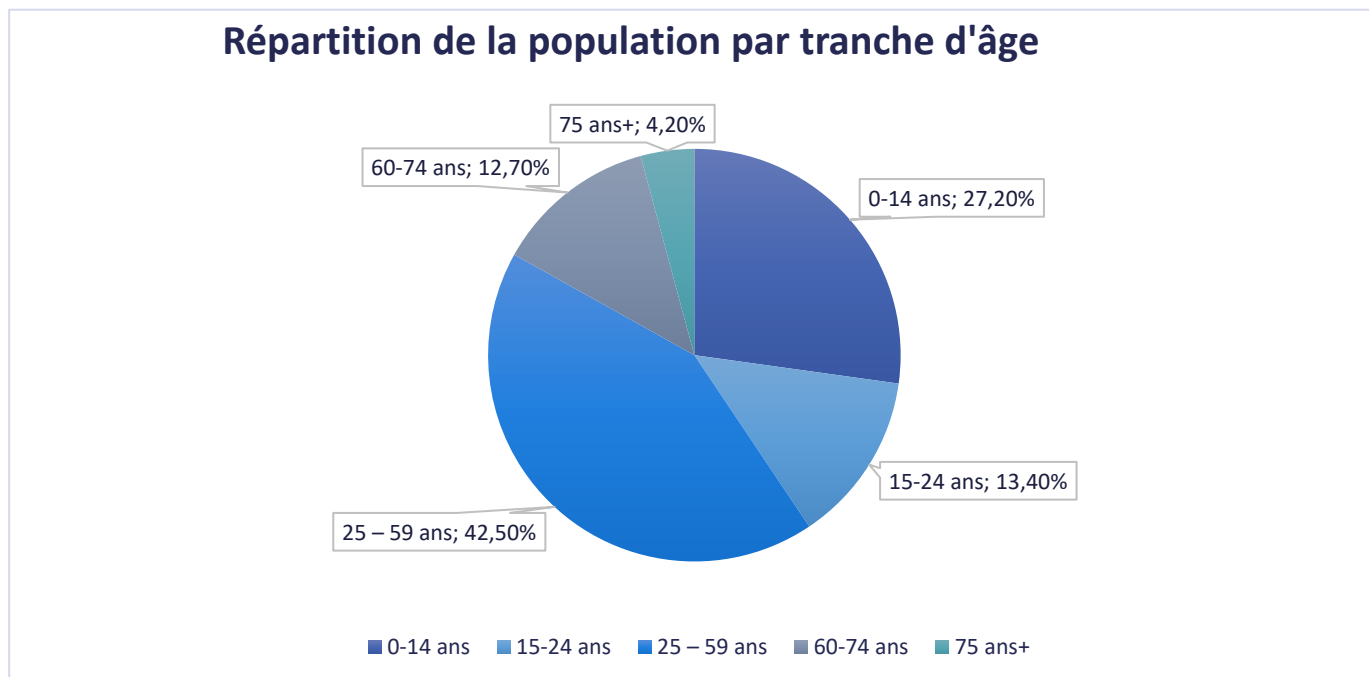
Une population en accroissement

Borny est un quartier de 10 660 habitants au recensement de la population de 2018.

Entre 2013 et 2018, le quartier a perdu 353 habitants (évolution de 11013 à 10660 habitants soit un déclin de -3,2%), Cela ne dénote pas face à une tendance générale de déclin de la population dans les QPV, puisque la quasi-totalité des quartiers prioritaires politique de la ville a en effet connu une baisse de population (-3,6%) entre 2013 et 2018, soit -1031 habitants.

La répartition de la population par sexe est égale, aspect partagé par tous les QPV. Borny : 48% d'hommes et 52% de femmes présents sur le quartier.

Une population vieillissante et une forte représentation de la jeunesse



15. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la population de Borny est composée à 40,6% de jeunes de moins de 25 ans, il y a une forte représentation de jeunes sur le quartier. L'indice de jeunesse est de 2,1, cela signifie que pour une personne âgée de plus de 60 ans, il y a 2,1 jeunes de moins de 20 ans. Depuis 2015, la part des jeunes a diminué d'environ 4 points.

Les plus de 60 ans représentent 16,9% de la population du quartier, les seniors ne sont pas surreprésentés à Borny. Le poids des 60-74ans a évolué de 2 points entre 2015 et 2019. Ce vieillissement de la population est également observable à l'échelle Métropolitaine, avec une part des plus de 60 ans égale à 18%. 42,5% de la population du quartier a un âge compris entre 25 et 59 ans.

La part des ménages composés d'une seule personne représente 31,2%, parmi ceux-ci, 54% sont composés de personnes seules de plus de 60 ans. Une fois de plus, ce phénomène se produit à l'échelle Métropolitaine puisque les seniors représentent 46,6% des ménages composés d'une seule personne. On note une forte représentation des personnes âgées parmi les ménages composés d'une seule personne. La femmes âgées représentent la majorité des ménages de plus de 60 ans : les femmes âgées de 60 à 74 ans représentent 63,1% des ménages d'une seule personne de cette tranche d'âge et les femmes âgées de plus de 75 ans représentent 74,4% des ménages d'une seule personne de plus de 75 ans.

La part des ménages immigrées est également importante à l'échelle du quartier : 48,2%, de 10 points supérieurs à l'échelle de la Métropole.

C) Précarité de la population

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019.

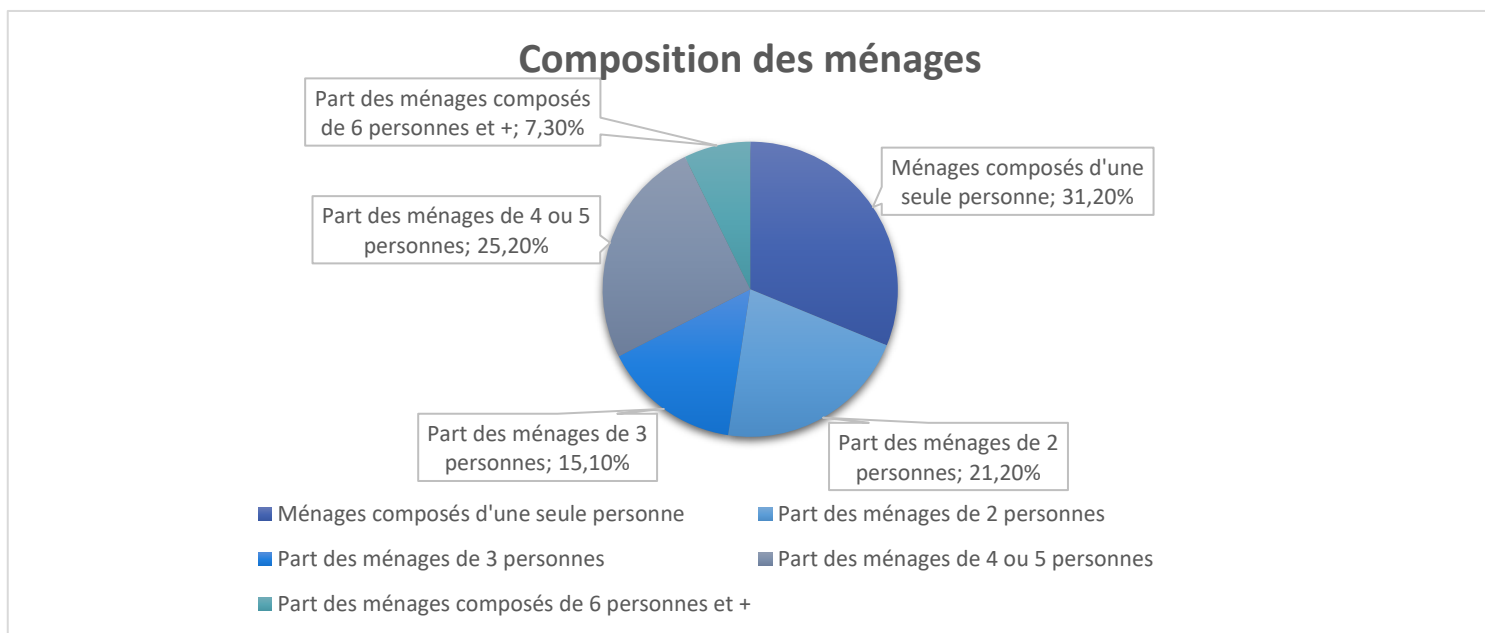
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2019-2020.

Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020.

Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021.

Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2022

Evolution des ménages



En 2019, la part des familles monoparentales est estimée à 25,7%, c'est un taux inférieur à 4 points de celui de l'échelle Métropolitaine. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

de l'échelle Métropolitaine. La part des ménages composés d'une personne est de 31,2%, c'est une des parts des plus faibles observés à l'échelle des quartiers. Ce taux est de 4,9 points inférieurs à l'échelle Métropolitaine.

On note une forte représentation des ménages nombreux : 25,20% sont composés de 4 ou 5 personnes et 7,30% des ménages sont composés de 6 personnes ou plus. C'est le seul quartier avec Hauts-de-Vallières qui enregistre des ménages aussi nombreux.

Situation de pauvreté

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) -2019- 2020

En 2020, à Borny, 15,7% des ménages sont imposés. On note qu'entre 2019 et 2020, la part des ménages imposés a diminué de 4,7%.

Le taux de pauvreté à 52,6% indique qu'au moins un habitant sur deux au niveau du quartier gagne moins de 1102 euros par mois. Le revenu médian disponible annuel est de 13 160 euros, soit 1096 euros par mois. Le taux de bas revenus est estimé à 71,1%.

Les revenus de la population de Borny proviennent à 28,5% des prestations sociales. Parmi ces prestations sociales, 8,3% proviennent des prestations familiales, 13,7% des minimas sociaux, 6,5% des prestations logement.

Foyers percevant au moins une prestation CAF

Nombre de foyers allocataires	3274
Population couverte	8543
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants (%)	4,8
Allocataires étudiants (%)	1,1
Familles monoparentales (%)	14,8
Allocataires isolés (%)	41,4
Couples sans enfant (%)	9,7
Couples avec enfant(s) (%)	34
Couples avec 3 enfants et plus (%)	16,4

Source : Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020

En 2020, Au total, il y a 3274 foyers allocataires à Borny, avec une population couverte de 8543 personnes.

On note 50,4% d'allocataires en couples avec enfants, il y a donc une forte représentation des couples avec enfants sur le quartier. On note également 41,4% d'allocataires isolés et 9,7% de couples sans enfant. Entre 2016 et 2020, le quartier a enregistré +14% d'allocataires couples sans enfant et +6% d'allocataires couples avec enfants. Le quartier a perdu -16% d'allocataires monoparentaux. On note que le nombre d'enfants d'allocataires CAF a diminué de -59 enfants entre 2015 et 2020.

Situation de vulnérabilité

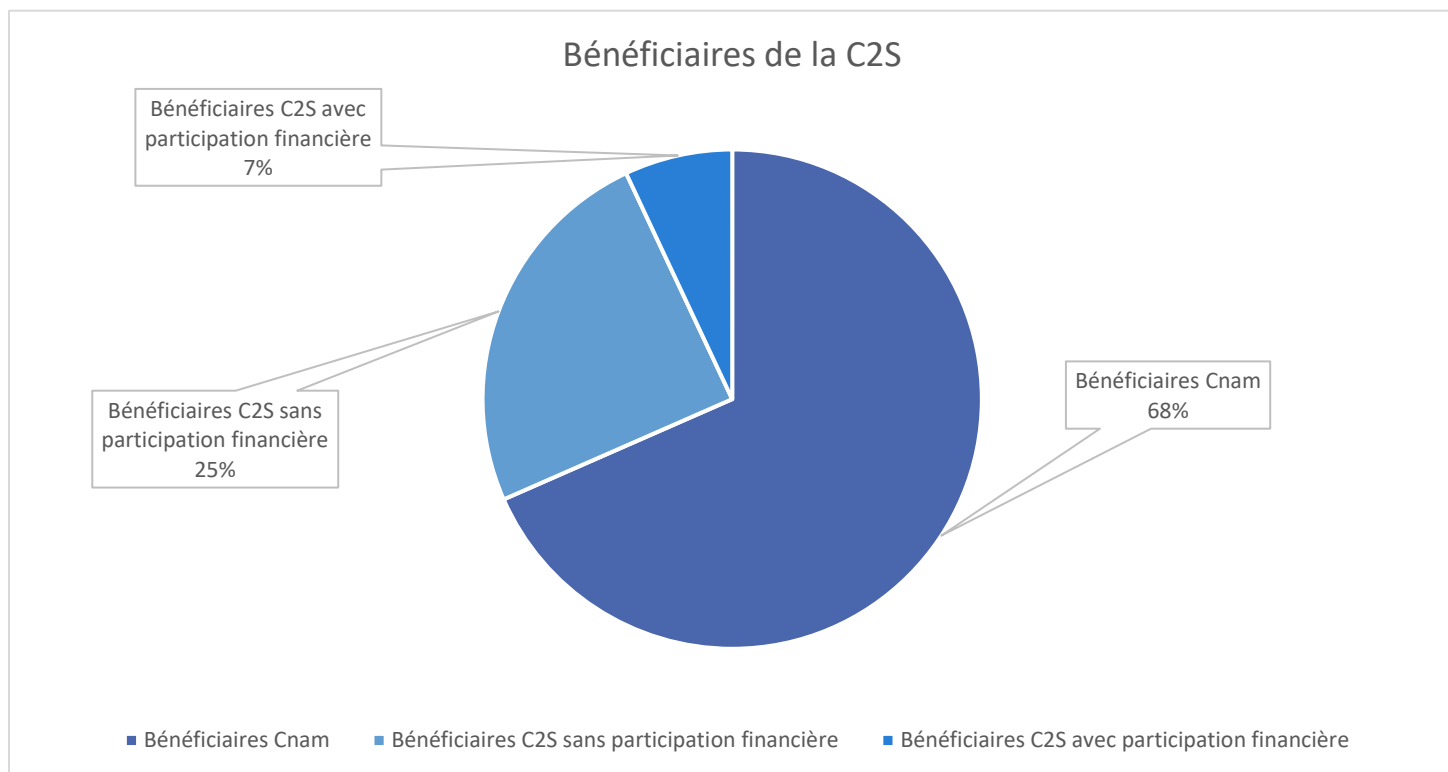
Total foyers allocataires CAF	3102
- dont Prime d'activité (PPA)	1095
- dont Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	739
- dont Allocation adulte handicapé (AAH)	418

Source : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021

En 2021, on note que 35,29% des foyers allocataires sont bénéficiaires de la prime d'activité, ces foyers peuvent être considérés comme des « travailleurs pauvres » puisque exerçant une activité professionnelle et percevant des revenus modestes. 23,82% des foyers allocataires sont bénéficiaires du RSA Socle et 13,47 % allocataires de l'AAH.

Enfin, entre 2020 et 2021, on note une diminution du nombre de foyers allocataires CAF, passant de 3 274 foyers à 3 102 foyers.

Situation de santé



17. Source : CNAM, bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 1er janvier 2022.

En 2022, 11273 habitants de Borny sont bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, parmi ceux-ci, 25% sont bénéficiaires de la C2S sans participation financière et 7% sont bénéficiaires de la C2S avec participation financière.

D) Education et formation – enjeux de scolarisation

Sources :

Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - année scolaire 2020-2021.

INSEE, Estimations démographiques 2019.

Bilan 2022 du programme de réussite éducative (PRE) du CCAS de la ville de Metz.

Scolarisation

En 2019, le taux de scolarisation des jeunes âgés entre 15 et 24 ans est de 59%. Cela signifie que 41% des jeunes ayant au moins 15 ans ne sont pas scolarisés. Au total, 34% des jeunes âgés entre 16 et 25 ans sont non scolarisés et sans emploi, cela représente environ 499 jeunes sur le quartier. Parmi les jeunes femmes ayant entre 16 et 25 ans, on note une forte représentation de jeunes femmes non-scolarisées et sans emploi (38%). On note de fortes inégalités entre les jeunes femmes et les jeunes hommes en termes de scolarisation, formation et éducation. En effet, les jeunes femmes sont plus sujettes à certaines problématiques que les jeunes hommes.

En 2020, dans les formations au collège, pour les élèves résidents de Borny, on note un taux de retard :

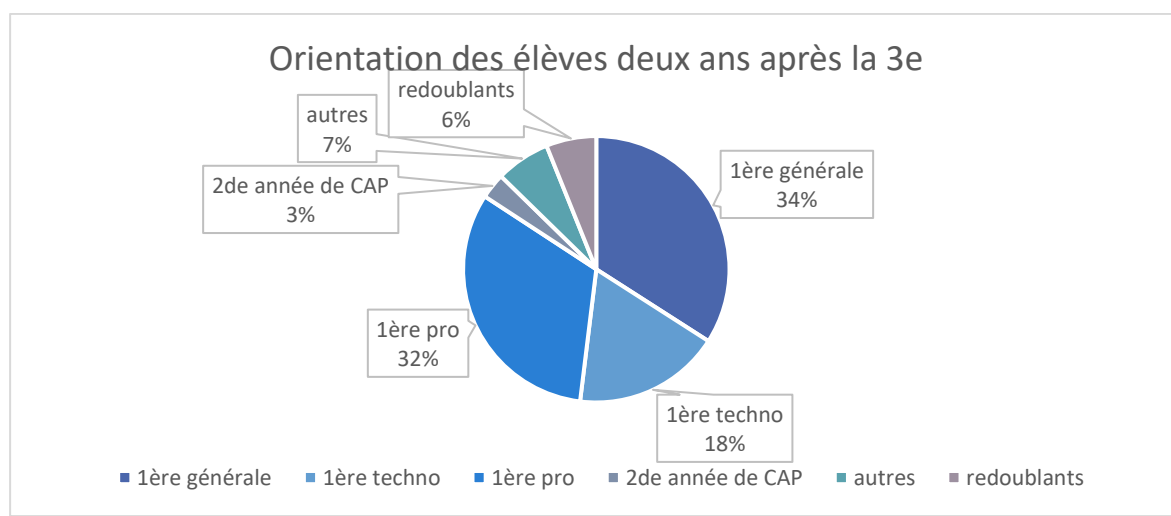
- De 14% à l'entrée en 6^e ; les taux sont égaux entre filles et garçons,
- De 21,8% à l'entrée en 3^e ; les taux sont une fois de plus égaux entre filles et garçons ;
- De 26,1% à l'entrée en seconde générale ou technologique ; le taux de retard des garçons est plus élevé que celui de filles ;
- De 26,6% à l'entrée en terminale générale ou technologique ; le taux de retard des garçons est une fois de plus beaucoup plus élevé que celui des filles ;
- De 44,6% à l'entrée en seconde professionnelle ; le taux de retard des filles est plus élevé que celui des garçons ;
- De 47,6% à l'entrée en terminale professionnelle ; le taux de retard des filles est beaucoup plus élevé que celui des garçons (62,5%).

On note un taux de réussite au brevet de 80,5% pour les collèges situés à Borny, les filles ont un taux de réussite de 6,8 points supérieurs à celui des garçons (83,9% contre 77,1%).

On note également que les taux de retard sont moins élevés dans les filières générales ou technologiques, cela peut notamment s'expliquer par une réorientation des élèves dans les filières de type professionnelle. En parcours général ou technologique, les filles sont moins sujettes aux problématiques de retard, tandis qu'en parcours professionnel, les filles sont beaucoup plus concernées par les retards, à l'inverse des garçons.

Niveau de formation

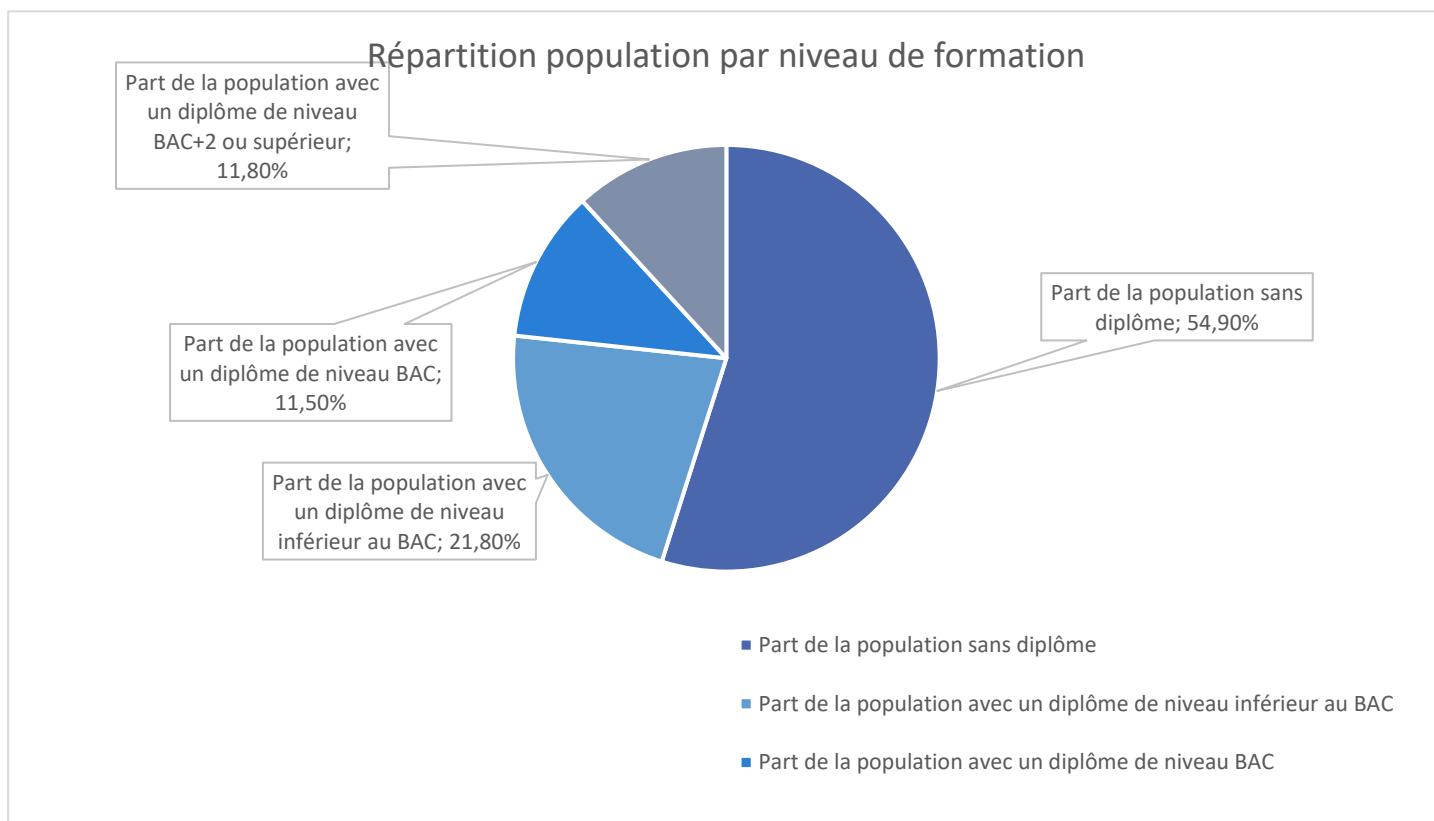
Répartition des élèves par filière



18. Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp - année scolaire 2020-2021.

En 2020, on note que 34% des élèves issus d'établissements situés à Borny sont orientés en 1^{ère} générale, 18% sont orientés en 1^{ère} technologique et 32% sont orientés en 1^{ère} professionnelle. 3% sont réorientés en seconde année de CAP, 6% sont redoublants et 7% sont orientés vers une autre formation.

Part de la population par niveau de diplôme



19. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, selon les estimations démographiques de l'INSEE, on note que 54,9% des habitants de Borny sont sans diplôme. La part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC est de 21,8% et la part de la population avec niveau BAC est de 11,5. Enfin, 11,8% des habitants ont un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur. La part de femmes et la part d'étrangers sont beaucoup plus importantes parmi la population sans diplôme. On note que le QPV de Borny est celui qui est le plus sujet aux problématiques de formation et de scolarisation, quand bien même ce soit le quartier le mieux doté puisqu'il s'agit d'un territoire labellisé « Cité Educative » ainsi que le territoire le mieux pourvu en termes d'activité en lien avec le Programme de Réussite Educative (PRE).

Niveau des équipements et situation des établissements scolaires

En 2020, Borny compte quatre écoles maternelles, dont trois sont situées en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), et cinq écoles élémentaires, dont trois en REP+. Au total, il y a 1695 écoliers, dont 583 en niveau préélémentaire et 18 élèves âgés de moins de 3 ans.

Il y a deux collèges à Borny dont un est situé en REP+. Au total, parmi les élèves résidents de Borny, il y a 861 élèves scolarisés dans une formation au collège. Parmi ces élèves, 417 sont scolarisés dans un collège situé en REP+, 49 sont scolarisés en établissement privé et 61 sont inscrits dans des classes SEGPA, ULIS, UPE2A ou 3e prépa-pro.

Parmi les élèves résidents de Borny inscrits dans une formation au collège, 3,1% viennent d'un milieu social très défavorisé, 74,5% d'un milieu social défavorisé, 9,9% viennent d'une classe moyenne, 3,8% d'un milieu

favorisé et 3,1% d'un milieu très favorisé. Finalement, on note peu de mixité social dans les formations au collège.

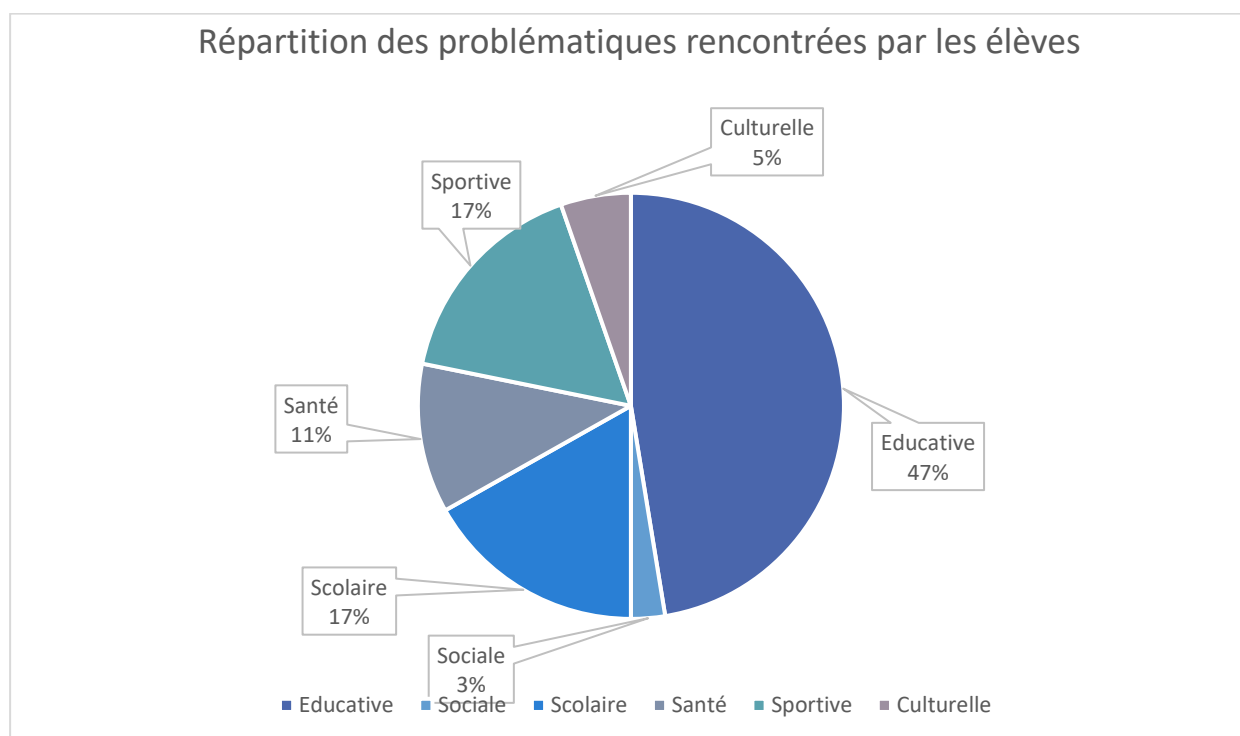
Concernant les formations en lycée, 280 élèves résidents de Borny sont scolarisés dans une formation générale ou technologique, parmi ceux-ci, 15 sont scolarisés en établissement privé. 208 élèves sont scolarisés dans une formation professionnelle. On note une surreprésentation de garçons dans ce type de formation (84 filles contre 124 garçons).

Focus sur le programme de réussite éducative messin

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2009 à Metz (loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale). Le PRE est un dispositif de la politique de la ville, il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

En 2022, à Borny, 265 enfants sont accompagnés dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE). Les chiffres qui suivent concernent les enfants accompagnés dans le cadre du PRE et non l'ensemble des enfants du quartier.

Les problématiques rencontrées par les élèves sont multiples et peuvent être cumulées :



20. Bilan 2022 du PRE messin.

On remarque que 47% des effectifs accompagnés à Borny rencontrent des problématiques de type « éducatives », cela correspond à des difficultés rencontrées par les parents dans l'exercice de la parentalité, dans la gestion de l'éducation de leurs enfants.

3% des enfants accompagnés rencontrent des problématiques « sociales », cela signifie que les parents peuvent rencontrer des difficultés de type économique ou sociale (perte d'emploi, chômage, problématique de logement) qui impactent l'enfant.

17% des élèves de Borny rencontrent des problématiques scolaires, ce qui signifie qu'il y a un besoin de soutenir l'enfant dans son parcours scolaire, avec des problématiques de comportement ou d'apprentissage.

Les problématiques de santé (11%) montrent une difficulté dans l'accès aux soins, avec des délais d'attente très longs dans certaines prises en charge de santé comme l'orthophonie, les problématiques de santé mentale. Cela concerne également les établissements spécialisés dans la prise en charge du handicap.

Les problématiques sportives (17%) concernent des enfants ayant un déficit d'activité physique ce qui peut entraîner du surpoids ou un besoin de socialisation de l'enfant. Ainsi, les problématiques sportives sont souvent cumulées avec des problématiques sociales ou de santé.

Enfin, les problématiques dites « culturelles » (5%) concernent des enfants montrant un besoin de sociabilisation au travers de pratiques liées à la culture (musique, art, etc.).

Il est important de noter que les enfants peuvent être concernés par plusieurs problématiques à la fois, généralement, les difficultés sont cumulées dans ce type de parcours.

E) Accès à l'emploi

Sources :

INSEE, recensement de la population 2018.

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Pôle Emploi-Dares, STMT – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

Situation de l'emploi

En 2019, selon les estimations démographiques de l'INSEE, à Borny, le taux d'emploi des 15-64ans est de 38,1%, parmi les personnes en emploi, 26,6% sont en emplois à durée limitée. Les personnes en emplois précaires et emplois à durée limitée sont généralement des étrangers ou des femmes.

Les hommes sont beaucoup plus en activité (71,4%) que les femmes (50,3%). Les femmes et les étrangers sont plus touchés par les situations précaires : emplois précaires, emplois à durée déterminée, emplois aidés.

Caractérisation de la demande d'emploi

En 2019, à Borny, le taux de chômage est de 36,3%, il connaît une baisse de -3,4% depuis 2015.

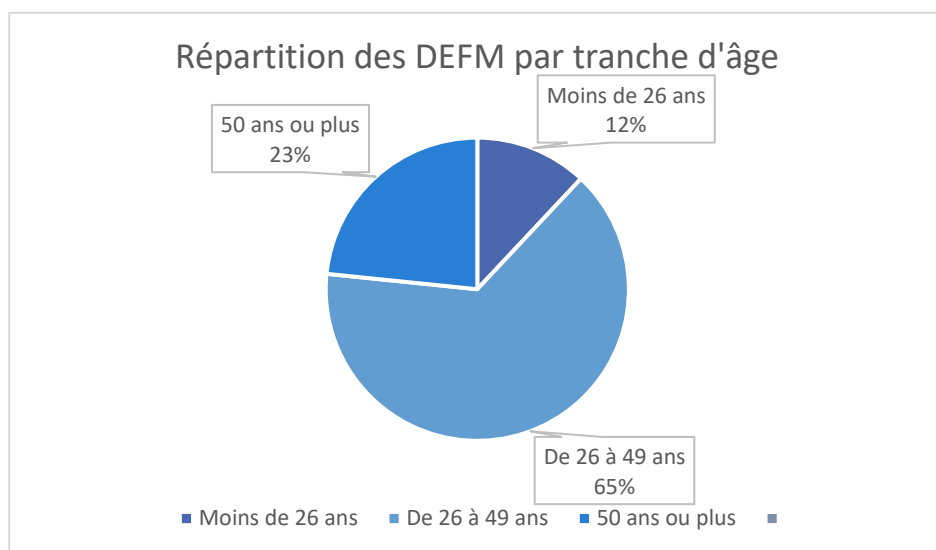
En 2021, toutes catégories de DEFM en fin de mois (DEFM) confondues, on compte 1847 DEFM dont 1036 DEFM de catégorie A, c'est-à-dire des personnes sans emploi, en recherche active d'emploi et disponible pour travailler.

Parmi les DEFM, 38,9% sont bénéficiaires du RSA. On remarque une fois de plus que les femmes sont dans des situations plus précaires que les hommes puisque 43,1% d'entre elles sont bénéficiaires du RSA, contre

35,6% des hommes. Le nombre de DEFM toutes catégories confondues a diminué de -4,3 points entre 2020 et 2021.

Parmi les DEFM de catégories A, on note une diminution de -7,5% parmi les femmes et une baisse de -13,4% parmi les hommes. On note également encore une fois une baisse du nombre de DEFM de catégorie A entre 2020 et 2021 d'environ -10,7 points. On note une fois de plus que les femmes sont plus sujettes aux problématiques d'emplois.

Toutes catégories confondues, 26,7% des DEFM de Borny sont inscrits à Pôle Emploi depuis au moins de 2 ans. Il y a une majorité de DEFM inscrits depuis moins de 6 mois (38,4%). La durée d'inscription à Pôle Emploi des femmes et des hommes est égale sur le QPV de Borny.

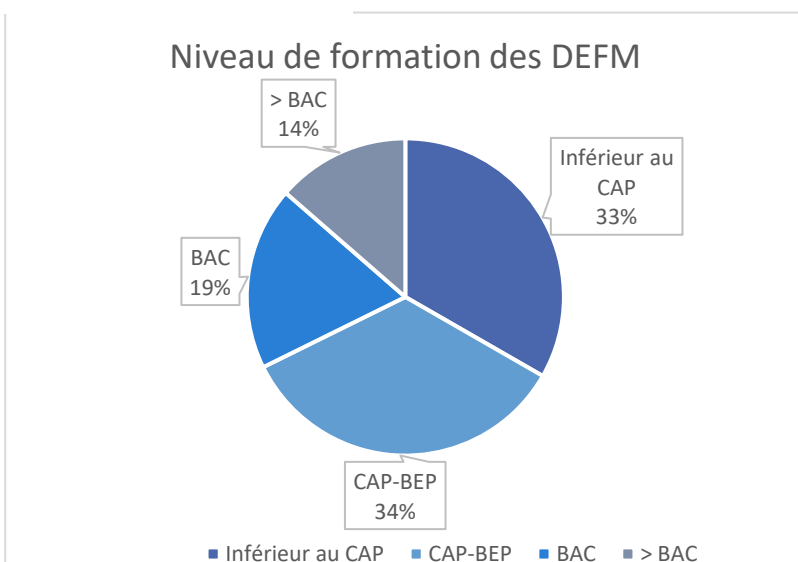


On note que 65% des DEFM sont âgés entre 26 et 49 ans. Seulement 12% des DEFM sont âgés de moins de 26 ans. Parmi les DEFM, 23% sont âgés de 50 ou plus. Parmi les étrangers, 40,8% sont DEFM.

21. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

On note une forte représentation de la part des DEFM avec un niveau de formation égal au CAP-BEP (34%), ainsi que des niveaux de formation inférieur au CAP (33%). 19% des DEFM ont un niveau BAC et 14% ont un niveau supérieur au BAC.

Les DEFM habitant Borny sont moins sujets aux problématiques de formations. On note que la majorité des DEFM ont des formations dites qualifiantes et professionnelles.



22. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Situation de l'emploi des jeunes

En 2019, le taux d'activité des 15-24 ans est de 36,1%, ce qui signifie que ces jeunes sont soit actifs ou au chômage, on note une légère baisse de -3,1 points depuis 2015. Le taux d'activité des 25-54 ans est de 74%. Finalement, on note que les populations les plus sujettes à des problématiques d'activité sont les jeunes de 15-24 ans et les personnes âgées de plus de 55 ans (taux d'activité de 41%).

En comparaison, le taux d'emploi des jeunes entre 15 et 24 ans est de 17,7%, cela peut s'expliquer par une part importante de jeunes étudiants ou en formation ou en raison d'une part plus importante de jeunes inactifs que dans les autres quartiers.

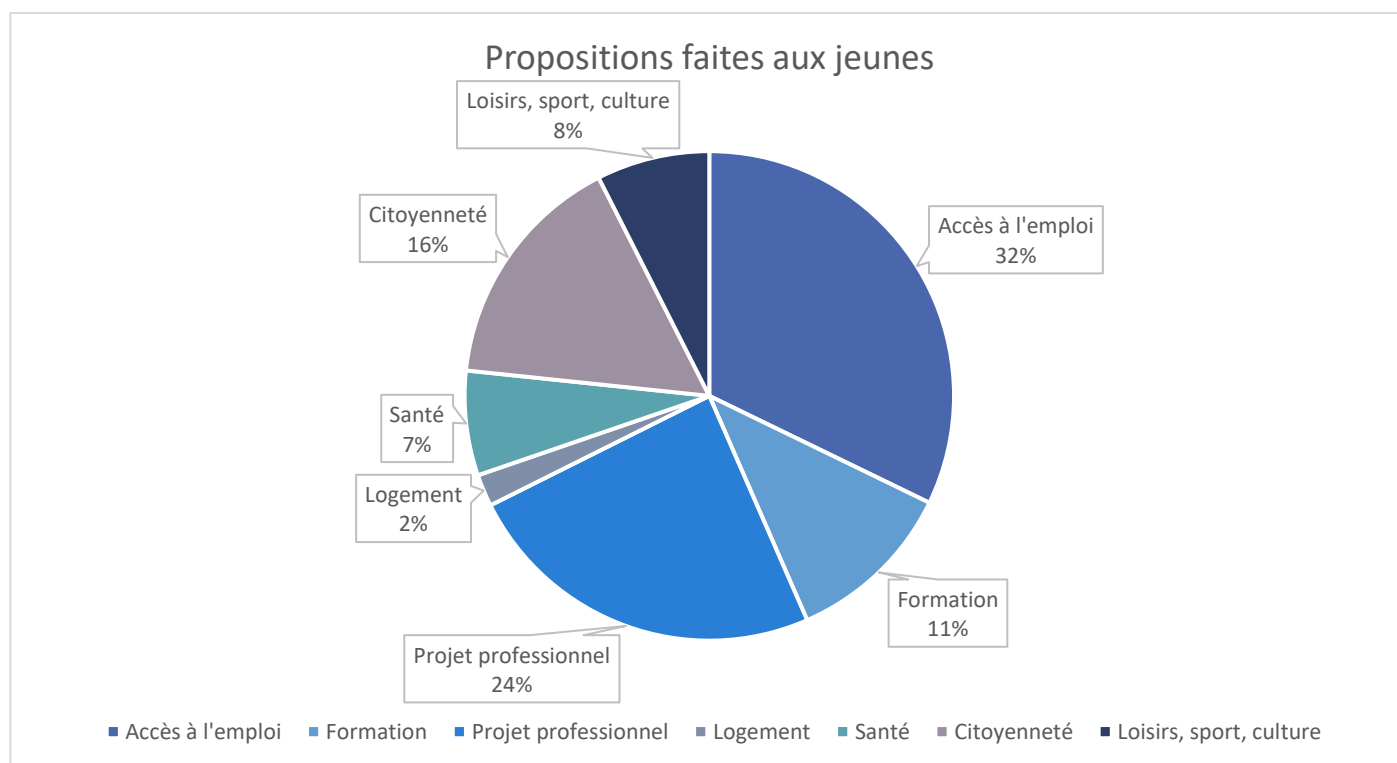
29,7% des personnes de plus de 55 ans sont en emploi. On note également que les problématiques d'emplois sur le quartier de Borny concernent les personnes jeunes et personnes plus âgées. Dans ces catégories, les femmes et les étrangers sont notamment les premiers concernés.

Données Mission Locale du Pays Messin

Les données de la Mission Locale du Pays Messin permettent d'avoir des informations sur les jeunes ni en emploi, ni en formation qui sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel.

En 2022, 386 jeunes habitant Borny ont été accueillis par la Mission Locale du Pays Messin, parmi ces jeunes, 175 sont des femmes et 211 sont des hommes. Au total, 364 jeunes sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel à la Mission Locale du Pays Messin.

Parmi les jeunes accueillis, 2,3% sont bénéficiaires du RSA, on remarque que les jeunes femmes sont plus touchées par les situations précaires puisque 4,6% des femmes sont bénéficiaires du RSA et 4% d'entre elles sont célibataires avec enfants.



23. Source : bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

On remarque que les propositions réalisées aux jeunes concernent majoritairement :

- L'accès à l'emploi (32%),
- L'accompagnement au projet professionnel (24%),
- La citoyenneté (16%),
- L'accès à la formation (11%),
- La santé (7%),
- Les loisirs, le sport et la culture (8%),
- Le logement (2%).

Au total, en 2022, parmi ces jeunes, 349 sont entrés en dispositif à la Mission Locale du Pays Messin.

F) Mobilité résidentielle et logement

Sources :

SDES, Répertoire du parc locatif social 2018.

INSEE, Recensement de la Population 2018.

INSEE, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019.

SDES, Répertoire du parc locatif social 2020.

Caractérisation des logements

En 2020, le parc de logement à Borny connaît un taux de vacance de 10,6%. On trouve majoritairement des T3 et des T4, et il y a comme sur les autres quartiers, une pénurie de T1 et de T2. Parmi les résidences occupées, 11,1% sont suroccupées.

Il y a 76,2% de logements sociaux à Borny, soit 3025 logements, avec un taux de vacance sur le logement social de 7,3%, la vacance de plus de trois mois est estimée à 5,7%. On note un parc locatif avec peu de mixité puisque la majorité des logements appartiennent au parc social.

D'un point de vue général, on peut noter que le parc a été construit majoritairement (92%) entre 1949 et 1975, ce qui signifie que le bâti est vieillissant. 6% des logements à Borny ont été construits entre 1976 et 1988. 1,4% des logements ont été construits entre 2001 et 2013. 85,2% des habitants sont locataires et 14,3% sont propriétaires.

On note que 98% des logements sont financés par le PLUS, ce qui signifie que les habitants sont davantage précaires, environ 5 ménages sur 10 vivent dans le parc social « très précaire » avec un revenu inférieur à 40% du plafond PLUS, soit de l'ordre de 704 euros pour les personnes seules, 940 euros pour un couple sans enfant et 1 366 euros pour un couple avec enfants.

La moyenne du loyer en euros au m² habitable à Borny est de 5,04 euros au m². Il s'agit d'un des quartiers le moins cher à l'échelle des quartiers avec SEBPG à Woippy.

Focus sur l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

A Borny, le parc social est quasiment essentiellement géré par le bailleur Société d'Economie Mixte Eurométropole Metz Habitat (SEM EMH) et pour une partie par le bailleur social VIVEST.

Dans ce cadre, la SEM EMH bénéficie d'un abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour un total de 2477 logements. Ainsi, des actions précises ont été pointées dans le cadre d'un diagnostic en marchant, permettant de cibler la gestion de certains espaces publics et communs du bailleur :

- Un renforcement de la présence du personnel de proximité au travers le financement des différents postes : agent de médiation sociale, agent de développement urbain et social, coordonnateur HLM de la gestion de proximité, référent sécurité,
- Un renforcement du sur-entretien : sur le nettoyage des locaux, l'enlèvement de tags ou de graffitis, la réparation des équipements vandalisés,
- La gestion des encombrants : gestion du ramassage des encombrants et renforcement du ramassage de papiers et détritiques dans les espaces verts,
- La tranquillité résidentielle au travers le fonctionnement et l'analyse des besoins en vidéosurveillance,
- La sensibilisation des locataires avec l'appartement « éco » témoin permettant des visites pédagogiques sur la gestion écologique et économique des fluides,
- L'animation, le lien social et le vivre ensemble au travers le financement de certaines actions du Contrat de Ville, la mise à disposition de locaux associatifs, le financement d'actions d'insertion et enfin les services spécifiques aux locataires (portage de repas),
- Les petits travaux d'amélioration de la qualité de service : travaux d'amélioration du cadre de vie, surcoûts de remise en état des logements et développement de la régie et embellissement des parties communes, surcoût spécifique de la remise en état des logements Chemin de la Moselle.

VIVEST bénéficie d'un abattement et renforce notamment dans ce cadre :

- Renforcement de la présence du personnel de proximité : présence de référents sécurité sur le quartier,
- Sur-entretien : renforcement du nettoyage à la Cour du Languedoc et la Tour Claude Bernard, renforcement de la maintenance des équipements et amélioration des délais d'intervention,
- Gestion des déchets et encombrants : gestion des encombrants et quatre opérations de purge des gaines techniques sur le quartier,
- Tranquillité résidentielle : fonctionnement de la vidéosurveillance, déploiement de la vidéoprotection au sein des entrées réhabilitées du Boulevard d'Alsace,
- Concertation / sensibilisation des locataires : cofinancement d'un projet de médiation inter-bailleurs et inter-quartiers,
- Animation, lien social et vivre ensemble : poursuite du soutien aux associations du quartier de Borny par l'intermédiaire de mises à disposition de locaux, soutiens financiers, cofinancements de services civiques.

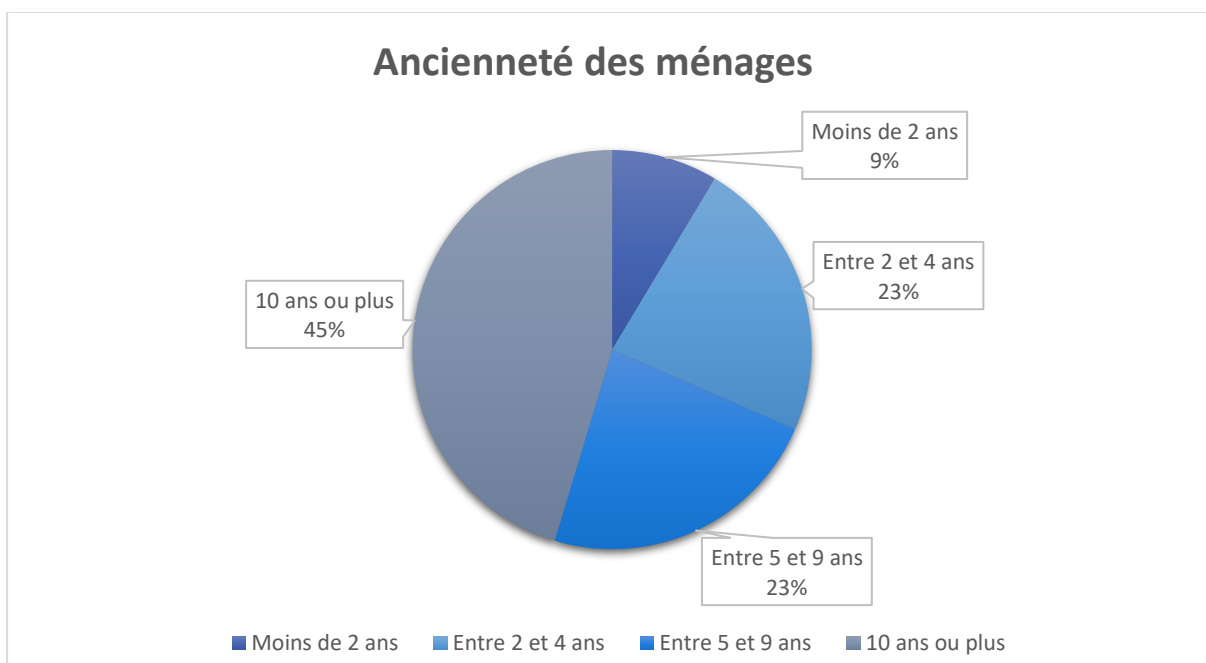
Mobilité résidentielle

Taux d'emménagement	5
---------------------	---

Taux de sortants	5
- dont sortants vers un autre QP	15
Taux d'entrants	3
- dont entrants depuis un autre QP	28
Taux de mobilité interne	2

Source : Insee, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019

En 2019, le taux d'emménagement de Borny est de 5%, avec un taux de sortants de 5% et un taux d'entrants de 3%. On remarque que parmi les entrants, 28% sont issus d'un autre quartier prioritaire, parmi les sortants, seulement 15% d'entre eux emménagent dans un autre QPV. Finalement, on note qu'il y a peu de mixité sociale à Borny. Le taux de mobilité interne est de 2%.



24. Source : Insee, recensement de la population 2018.

En 2018, on note que 45% de la population de Borny y habite depuis plus de 10 ans, 23% des habitants ont une ancienneté comprise entre 5 et 9 ans. Au total, 32% de la population habite à Borny depuis moins de 4 ans. Borny est caractérisé par une population ancienne et une minorité de nouveaux ménages arrivants (9%). On note également que les nouveaux arrivants proviennent en majorité d'autres QPV. Borny est connu et caractérisé comme un quartier brassant des populations provenant majoritairement de QPV ou habitant le quartier depuis de nombreuses années. Il est décrit comme un quartier « village ».

G) Indicateurs qualitatifs : Synthèse de la consultation citoyenne de Borny

Rappel du contexte

La concertation citoyenne s'est déroulée le 22 juin 2023 en soirée, au centre social. Elle s'est inscrite dans le cadre de la préparation de la nouvelle contractualisation liée à la politique de la ville. Elle avait pour objectif de recueillir la parole des habitants pour co-construire le prochain contrat. Conformément aux

instructions nationales, la concertation a été organisée par l'État, la métropole de Metz et la ville de Metz, avec le soutien de l'ORIV.

60 personnes environ ont participé à la concertation. Il y avait une forte présence de jeunes adultes (16-20 ans) et une forte diversité, avec une répartition égale en âges pour les débats, les personnes ont choisi l'une ou l'autre des thématiques. Présence de quelques accompagnateurs : éducateurs d'APGIS Emergence, animateurs du centre social et du COJEP. L'équipe d'animation était constituée de 7 personnes.

Déroulé et note d'ambiance

Le temps de concertation s'est déroulé un jeudi soir de 18h à 20h30 environ.

La soirée a démarré par un temps de déambulation de 45 minutes (dessins, photolangage et post-it...) et ensuite deux espaces de débat ont été proposés aux participants sur les thématiques suivantes « émancipation / éducation » et « cadre de vie et tranquillité publique ».

L'ambiance était bonne. La présence en nombre de jeunes est due à la mobilisation de l'équipe de prévention (APGIS émergence) et du centre social (CASSIS). Le COJEP a mobilisé les membres du conseil citoyen.

Le compte-rendu qui suit rend compte des éléments échangés pendant les différents ateliers et pendant les échanges thématiques.

Des habitants qui mettent en avant la solidarité...

Borny est un quartier multiculturel... Aucun autre territoire de Metz compte autant de personnes d'origines différentes. Le quartier est riche de cette diversité, du brassage culturel. La solidarité, l'entraide s'expriment au sein du quartier. Les gens qui viennent d'ailleurs sont tout de suite intégrés (présence de nombreuses associations culturelles).

Dans le même temps, certains ont exprimé une difficulté pour accéder aux aides. Il est difficile parfois de savoir à qui s'adresser. Il y a un enjeu à renforcer les démarches d'accompagnement, notamment en direction des femmes seules en charge d'enfants ou les personnes âgées.

Un quartier qui présente des situations assez contrastées

Le quartier dispose de nombreuses infrastructures pour autant les habitants ont souligné le fait que selon le lieu d'habitation cette couverture n'est pas parfaite. D'après les habitants, le quartier est scindé en deux parties géographiques : la partie « Provence Guyenne » où sont situées toutes les infrastructures, associations et activités, et la partie « Bergson-Michelet » où les activités et infrastructures sont inexistantes, notamment depuis le retrait de La Poste, de la Mairie de Quartier et du poste de Gendarmerie.

Une attention particulière est à porter sur des endroits très localisés autour d'enjeux de propreté (Rue d'Artois, Côté Bergson autour de la boîte à pain ou encore derrière ma MJC) ou encore d'habitat (secteur du Carré Boulogne – Picardie qui présente des problématiques de logements qui sont qualifiés de passoires thermiques, insalubres...).

Un manque d'infrastructures sportives et plus globalement pour les jeunes

Si le quartier dispose de nombreux espaces publics et espaces verts, les habitants regrettent qu'ils ne soient pas suffisamment aménagés pour permettre de s'y (re)poser (manque de bancs, d'arbres). Ces espaces ne sont pas adaptés aux habitants, notamment aux plus âgés.

Les espaces verts sont parfois insuffisamment entretenus (exemple : à l'arrière de la MJC).

Selon certains, le manque le plus important concerne les infrastructures sportives. Selon eux, elles sont soit insuffisantes, soit inadaptés pour répondre aux enjeux en fonction de l'âge, soit mal entretenues (city-park). Il semblerait qu'il y aurait finalement peu de lieux pour les jeunes. Ce manque de lieu pourrait être à l'origine du squat, d'occupation des entrées d'immeubles.

Ces constats plaident pour le développement d'équipements pour les jeunes, l'aménagement des espaces existants pour permettre des activités optimisées mais aussi le développement d'activités pour les adolescents et les jeunes le soir et le week end.

Certains habitants regrettent le manque de local pour se réunir et organiser des activités en commun. Plus globalement, des jeunes portant un projet en commun font état de difficultés pour se retrouver dans le cadre du projet car ils ne disposent pas d'espaces adaptés.

Par ailleurs, les habitants rencontrés font état d'un manque de festivités et d'animation. Elles permettraient aux femmes et aux jeunes filles de sortir de chez elles. Plus globalement, il s'agirait de proposer plus d'activités permettant des temps d'animation commun.

Des liens à renforcer avec les bailleurs

Il a été fait état de lien assez distendu avec les bailleurs. Les difficultés résident principalement du fait que les demandes exprimées par les habitants ne sont pas prises en compte ou ne font pas l'objet d'un suivi. Antérieurement, il existait des correspondants par immeuble pour autant la situation était la même qu'aujourd'hui. Ceci étant, sous couvert d'une relation efficace (prise en compte des remarques et suivi) entre ces correspondants et les locataires, le dispositif pourrait répondre aux attentes des habitants.

Dans le même temps, les habitants font état que lorsque les bailleurs organisent des réunions de concertation, peu d'habitants y participent. Inversement, les réunions publiques en présence de Monsieur le Maire drainent de nombreux habitants. Il serait pertinent de retravailler le lien bailleurs-habitants, avec la collectivité comme tiers organisateur de ce lien.

Globalement un constat néanmoins d'aménagements qui se font sans concertation avec les habitants (exemple de la passerelle Bergson cité).

L'éducation : des incompréhensions à travailler

L'éducation est perçue comme une expérience collective qui repose sur des références positives (enjeu d'exemplarité). Deux aspects ont plus particulièrement été mis en avant lors des échanges : l'inégalité entre les établissements scolaires et les enjeux autour de l'orientation.

Des habitants regrettent les différences de fonctionnement en fonction des établissements scolaires. Toutes les écoles ne disposent pas des mêmes moyens du fait des dispositifs existants : Cité éducative, établissements en REP+.

Par rapport à l'orientation, les habitants présents ont exposé des situations faisant état de décisions d'enseignants qui sont, au mieux, incompréhensibles voire, au pire, laissent un sentiment de discrimination. Plus largement, les difficultés résident dans le manque d'informations par rapport à l'orientation mais aussi les difficultés pour l'obtention d'un stage.

Le travail : une recherche d'autonomie financière

Les participants ont fait état que la situation de l'emploi est plutôt positive. Il est actuellement assez facile de trouver un travail mais pas forcément dans le domaine recherché. Si quelques jeunes ont évoqué des processus discriminatoires (liés à l'image du quartier), la plus grosse difficulté réside dans le fait de trouver un stage, un apprentissage ou un « job » en même temps que les études. L'objectif des jeunes rencontrés est de gagner leur vie, sachant que nombre d'entre eux sont dépendants de leur famille (et leur sont donc redevables des moyens financiers qu'ils obtiennent).

Plusieurs pistes ont été évoquées sachant que les professionnels présents évoquent le fait que ces jeunes ne disposent pas toujours des informations sur les opportunités existantes, en dépit d'un lien régulier avec la Mission Locale. Il s'agirait au-delà de l'enjeu d'une information renforcée, il s'agirait de développer le réseau, de faire venir des chefs d'entreprises sur le quartier pour apprendre à se connaître et pour les jeunes d'acquérir les codes sociaux du monde de l'entreprise.

Plus généralement, et en lien avec la présence d'une population migrante fortement présente sur le quartier de Borny, il est nécessaire de renforcer les actions permettant l'apprentissage du français.

Incivilités et deal

Le quartier est marqué en effet par des actes d'incivilités mais aussi des bagarres et de la violence.

Les actes d'incivilité au quotidien s'expriment notamment par des problèmes de propreté et de non-respect des espaces communs (voitures ventouses, activité de ferrailage sur les parkings, absence de propreté, jets d'ordure par les fenêtres...). Certains secteurs semblent plus concernés que d'autres.

Tout le monde s'accorde sur l'existence de la délinquance et du trafic de stupéfiants et du deal. Les habitants expriment un sentiment d'impunité à envers les dealers mais globalement les habitants n'ont pas exprimé de sentiment d'insécurité. Pour autant ils ont exprimé le souhait d'une présence policière de proximité permettant de les protéger.

Le trafic de stupéfiant est connu de tous sans pour autant qu'une réponse satisfaisante soit apportée.

La possible destruction de la « passerelle » reliant Michelet à Bergson a particulièrement suscité des échanges. Si effectivement le secteur est pour partie impacté par du squat et un peu de trafic, cette passerelle est un atout pour accéder à différentes parties du quartier. Les habitants souhaiteraient qu'elle soit maintenue, réhabilitée et repeinte.

IV. Diagnostic territorial Hauts-de-Vallières

A) Description du quartier

Sur la base du recensement de la population de 2018, Hauts-de-Vallières compte 1139 habitants. Les données concernant la part de logements sociaux ou le type de financement ne sont pas disponibles pour ce quartier.

Histoire du quartier.

Le périmètre du quartier Hauts-de-Vallières n'est qu'une partie du quartier « Vallières- Les Bordes » et les différences de catégories sociales au sein de ce quartier sont très importantes. C'est en 1961, comme pour le quartier de Borny, que le village Vallières fusionne avec Metz, dans les années 70 se développe pour la première fois en France un quartier résidentiel sous forme d'une ZAC. Constitué de grands ensembles, la partie Nord du quartier abrite des logements sociaux concentrant une population en situation de précarité économique. Le reste du quartier de Vallières accueille une population aisée.

Le quartier s'étend au nord de celui de Borny, entre les communes de Saint-Julien-les-Metz et Vantoux. Le nord du quartier est limité par le fort de Saint-Julien. C'est un quartier de plateau inscrit sur le rebord ouest du plateau lorrain.

B) Portrait socio-démographique du quartier

Sources :

INSEE, recensement de la population 2013 et 2018.

INSEE, estimations démographiques 2015 et 2019.

Evaluation finale du contrat de ville 2015-2022.

Une population en diminution

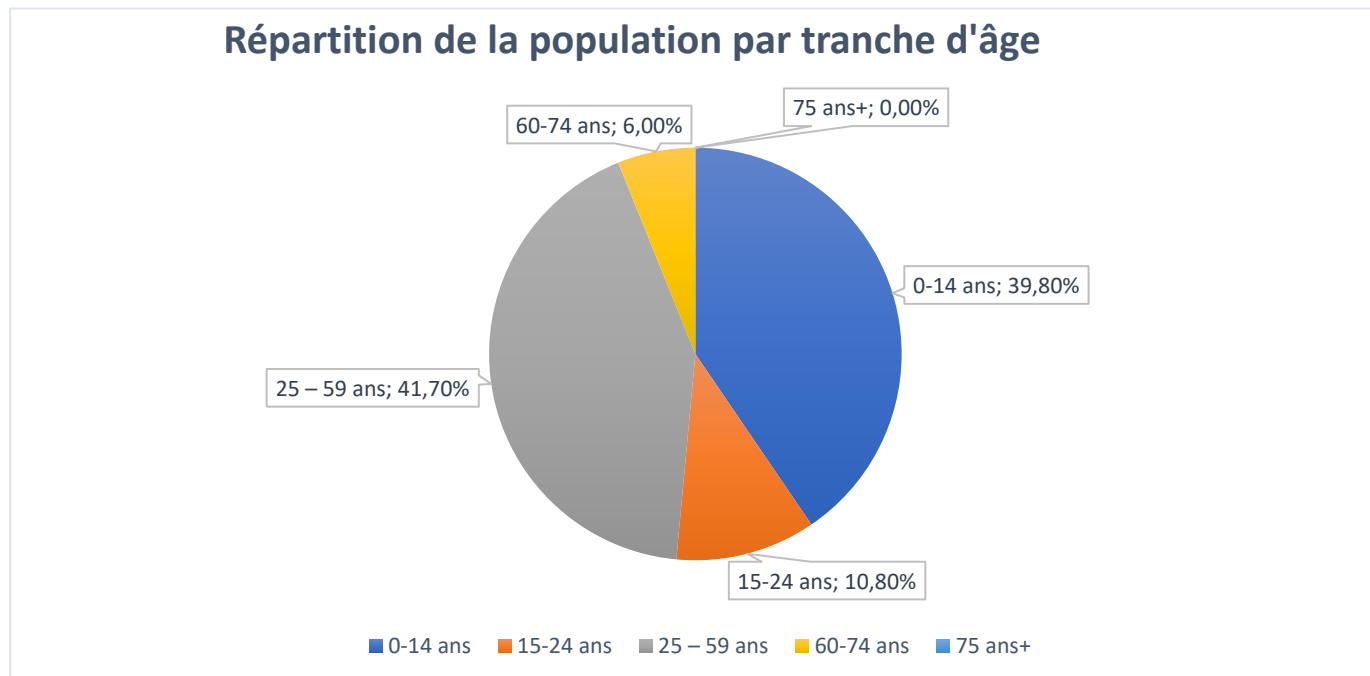
Hauts-de-Vallières est un quartier de 1139 habitants au recensement de la population de 2018.

Entre 2013 et 2018, le quartier a perdu 119 habitants (évolution de 1258 à 1139 habitants soit un déclin de -9,5%), Cela ne dénote pas face à une tendance générale de déclin de la population dans les QPV, puisque la quasi-totalité des quartiers prioritaires politique de la ville a en effet connu une baisse de population (-3,6%) entre 2013 et 2018, soit -1031 habitants. Il est tout de même à noter que depuis les travaux de réfection de la Tour des Marronniers, qui compte 113 logements, on peut supposer que la population du quartier a augmenté. Par exemple, en 2016, la tour des Marronniers comptait une vacance de 45%.

Cependant, il est à noter que la présence de 1505 bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie sur le quartier laisse penser que la population, depuis le dernier RP de 2018, aurait augmenté de +366 habitants notamment en raison de la remise sur le marché des logements situés dans la tour des Marronniers. Ces données restent cependant incertaines et il est judicieux de se référer au prochain recensement de la population afin de statuer sur une baisse ou une augmentation de la population.

La répartition de la population par sexe est égale, aspect partagé par tous les QPV. Hauts-de-Vallières : 49,5% d'hommes et 50,5% de femmes présents sur le quartier.

Une population très jeune et une forte présence de familles monoparentales



25. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la population de Hauts-de-Vallières est composée à 50,6% de jeunes de moins de 25 ans et précisément à 39,8% de jeunes ayant entre 0 et 14 ans. Il y a une forte représentation de jeunes sur le quartier. L'indice de jeunesse est de 5,9, cela signifie que pour une personne âgée de plus de 60 ans, il y a 5,9 jeunes de moins de 20 ans. Les données concernant l'évolution de la part des jeunes dans la population depuis 2015 ne sont pas disponibles.

Les plus de 60 ans représentent 6% de la population du quartier, les seniors sont faiblement représentés dans le quartier. On note que le quartier d'Hauts-de-Vallières est caractérisé par sa jeunesse et une plus faible part des plus de 60 ans, contrairement aux autres quartiers où l'on peut noter un vieillissement apparent de la population, malgré une forte présence de jeunes.

La part des ménages composés d'une seule personne est faible par rapport à l'échelle Métropolitaine et celle des autres quartiers (28,4%). Ces ménages sont composés à 39,3% de personnes seules de plus de 60 ans, la majorité sont des femmes. Parmi les ménages d'une personne, 64,9% sont des femmes seules. Une fois de plus, on note que les personnes âgées et les femmes sont plus concernées par les problématiques d'isolement. On note une part de familles monoparentales très élevée à 43,6%, elle dépasse la moyenne métropolitaine de 14,4 points.

C) Précarité de la population

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019.

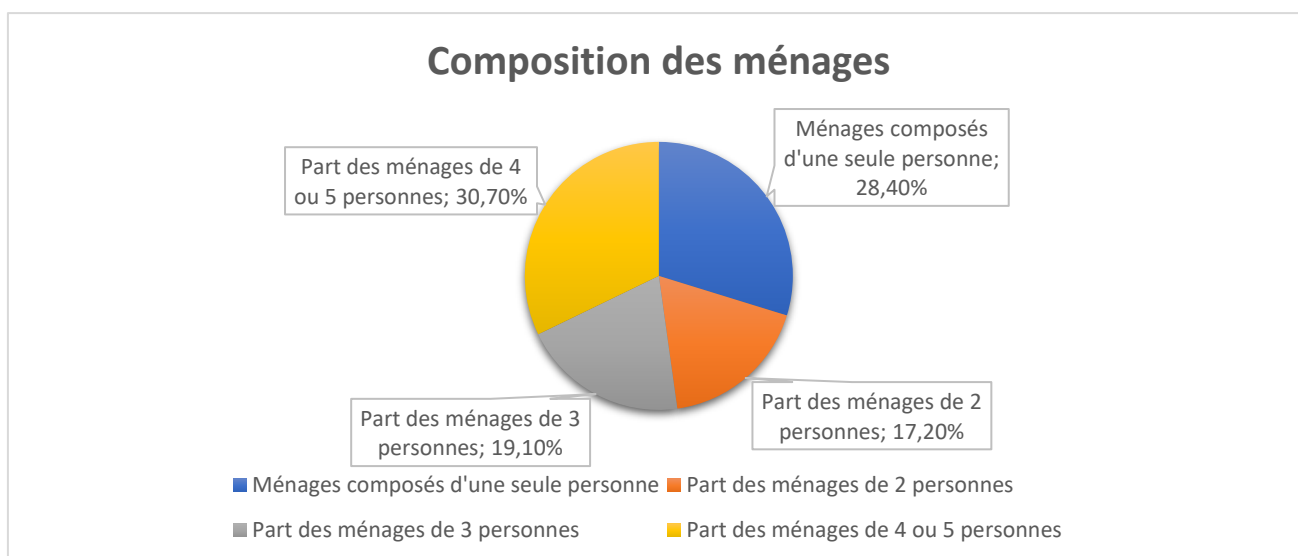
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2019-2020.

Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020.

Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021.

Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2022

Evolution des ménages



26. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la part des familles monoparentales est estimée à 43,6%. La part des ménages composés d'une personne est de 28,4%, c'est le taux le plus faible observé à l'échelle des QPV de la Métropole. Ce taux est de 7,6 points inférieurs à l'échelle Métropolitaine. Ainsi, on note une faible représentation des ménages isolés, en revanche, on note une forte représentation des familles monoparentales ainsi que des ménages composés de plus de 4 personnes (30,7%).

Situation de pauvreté

En 2019, Hauts-de-Vallières, 22,1% des ménages sont imposés. Le taux de pauvreté à 56,6% indique qu'un habitant sur deux au niveau du quartier gagne moins de 1102 euros par mois. Hauts-de-Vallières est le quartier avec le taux de pauvreté le plus élevé. Le revenu médian disponible annuel est de 12600 euros, soit 1050 euros par mois. Le taux de bas revenus est estimé à 74,8%. Il s'agit du quartier avec le plus de problématiques de revenus et de pauvreté.

Les revenus de la population de Hauts-de-Vallières proviennent à 32,7% des prestations sociales. Il s'agit du quartier où les personnes sont le plus dépendantes des prestations sociales. Parmi ces prestations sociales, 9,7% proviennent des prestations familiales, 15,5% des minimas sociaux et 8% des prestations logement.

Foyers percevant au moins une prestation CAF

Nombre de foyers allocataires	486
Population couverte	1269
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants (%)	8,6
Allocataires étudiants (%)	N/A
Familles monoparentales (%)	28,4
Allocataires isolés (%)	35,4
Couples sans enfant (%)	5,1
Couples avec enfant(s) (%)	31,1
Couples avec 3 enfants et plus (%)	11,3

Source : Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020

En 2020, il y a 486 foyers allocataires à Hauts-de-Vallières, avec une population couverte de 1269 personnes.

Depuis 2015, Hauts-de-Vallières enregistre une forte progression de ses allocataires (+27%), malgré une diminution de sa population sur la période 2013-2018. L'augmentation des allocataires CAF s'explique par la remise sur le marché de logements vacants dans la tour des Marronniers : +51% d'allocataires isolés et +33% de familles monoparentales. Entre 2016 et 2020, la part des allocataires isolés sans enfant a augmenté de 5 points (30% à 35%) tandis que la part des couples avec enfants a diminué de 5 points (37% à 31%). Cela peut s'expliquer notamment par le vieillissement des publics en QPV, la même progression est observée à l'échelle de la Métropole. Le nombre d'allocataires en couples sans enfant a également progression de +14%, malgré une faible représentation de ce type de public.

Parmi les allocataires jeunes, on note une forte progression parmi toutes les tranches d'âges : +23% pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, +23% de 6 à 11 ans ; +35% de 11 à 15 ans ; +48% de 15 à 18 ans ; +119% pour ceux âgés de 18 à 25 ans. Il s'agit du seul quartier avec celui de SEBPG à Woippy qui enregistre une hausse importante des classes d'âges jeunes et très jeunes.

On note une très forte représentation des familles monoparentales (28,4%) ainsi que des couples avec enfants (31,1%) et des allocataires isolés (35,4%).

Situation de vulnérabilité

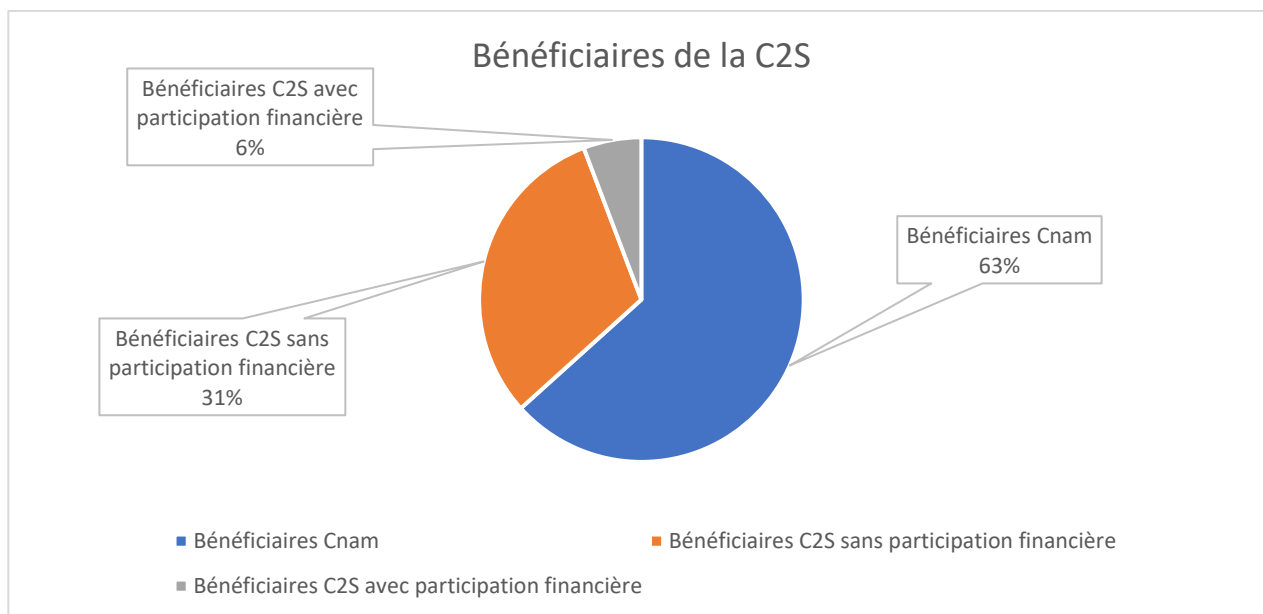
Total foyers allocataires CAF	485
- dont Prime d'activité (PPA)	188
- dont Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	148
- dont Allocation adulte handicapé (AAH)	65

Source : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021

En 2021, on note que 38,76% des foyers allocataires sont bénéficiaires de la prime d'activité, ces foyers peuvent être considérés comme des « travailleurs pauvres » puisque exerçant une activité professionnelle et percevant des revenus modestes. 30,51% des foyers allocataires sont bénéficiaires du RSA Socle et 13,40% allocataires de l'AAH.

Entre 2020 et 2021, il n'y a pas de diminution ou d'augmentation significative du nombre de foyers allocataires CAF (-1 entre 2020 et 2021).

Situation de santé



27. Source : CNAM, bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 1er janvier 2022.

En 2022, 1505 habitants de Hauts-de-Vallières sont bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, parmi ceux-ci, 31% sont bénéficiaires de la C2S sans participation financière et 6% sont bénéficiaires de la C2S avec participation financière.

D) Education et formation – enjeux de scolarisation

Sources :

Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - année scolaire 2020-2021.

INSEE, Estimations démographiques 2019.

Bilan 2022 du programme de réussite éducative (PRE) du CCAS de la ville de Metz.

Scolarisation

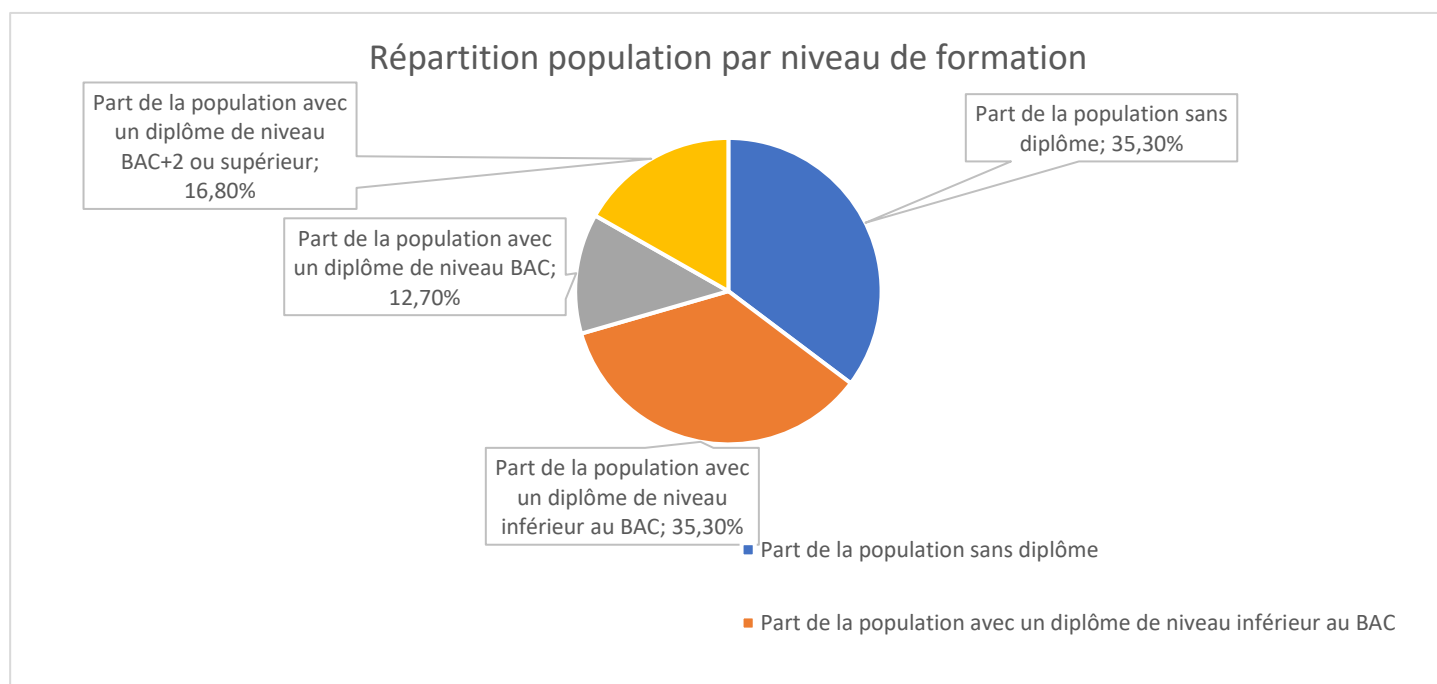
En 2019, le taux de scolarisation des jeunes âgés entre 15 et 24 ans est de 50,1%. Cela signifie que 49,9% des jeunes ayant au moins 15 ans ne sont pas scolarisés. On note que les garçons sont beaucoup plus scolarisés que les filles (65,6%).

La part des jeunes ni en emploi ni scolarisés n'est pas disponible pour ce quartier.

Il n'y a pas d'autres données disponibles sur le quartier de Hauts-de-Vallières.

Niveau de formation

Part de la population par niveau de diplôme



28. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, on note que 35,3% des habitants de Hauts-de-Vallières sont sans diplôme. La part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC est de 35,3% et la part de la population avec niveau BAC est de 12,7%. Enfin, 16,8% des habitants ont un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur. La part de femmes et la part d'étrangers sont beaucoup plus importantes parmi la population sans diplôme. De manière générale, on note que les femmes et les personnes immigrées sont beaucoup plus susceptibles d'avoir des problématiques de formation et sont beaucoup moins diplômées.

Niveau des équipements et situation des établissements scolaires

Il n'y a aucun établissement situé sur le quartier.

En 2020, 98 jeunes issus du QPV sont scolarisés dans une formation au collège, parmi ces jeunes, 48 sont des filles, 9 sont scolarisés en établissement privé et 9 sont scolarisés en classe de type SEGPA, ULIS, UPE2A ou 3^e prépa-pro.

Au total, 21 jeunes sont scolarisés dans une formation générale ou technologique des lycées, parmi lesquels 10 sont des filles. 52,4% des jeunes scolarisés dans une formation générale proviennent d'un milieu social défavorisé, pour le reste, les origines sociales n'ont pas été renseignées.

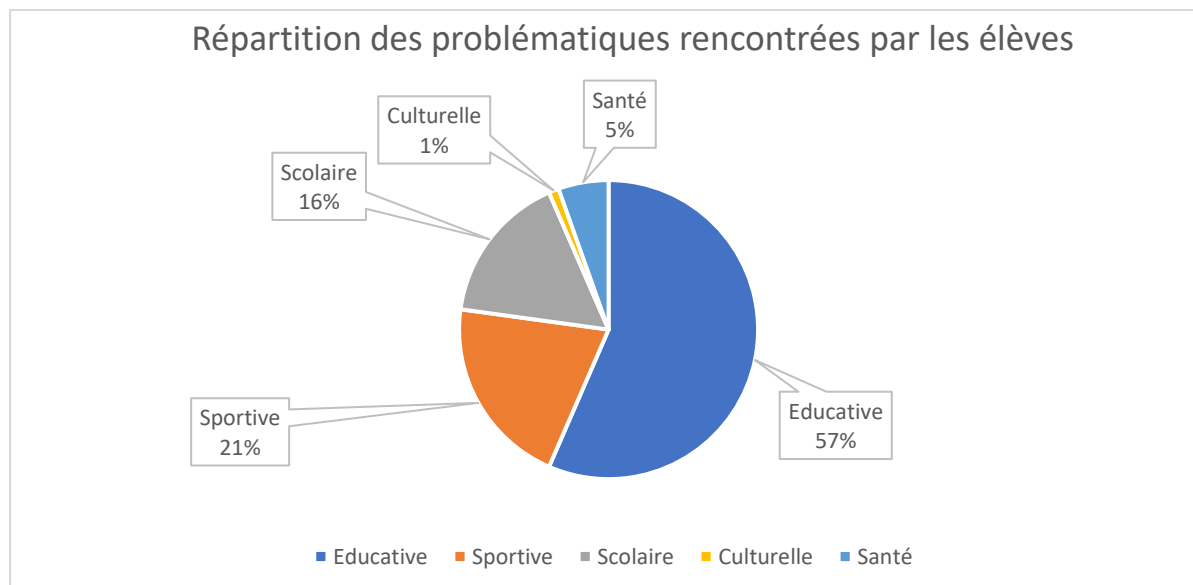
Ce sont 34 jeunes qui sont scolarisés dans une formation professionnelle, parmi lesquels 17 sont des filles. Le taux de retard des élèves issus du QPV en seconde professionnelle est estimé à 31,6%. 44,1% des jeunes qui sont scolarisés dans une formation professionnelle sont issus d'un milieu social défavorisé, 26,5% sont issus de la classe moyenne et pour le reste, les origines sociales n'ont pas été renseignées.

Focus sur le programme de réussite éducative messin

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2009 à Metz (loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale). Le PRE est un dispositif de la politique de la ville, il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

En 2022, à Hauts-de-Vallières, 36 enfants sont accompagnés dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE). Les chiffres qui suivent concernent les enfants accompagnés dans le cadre du PRE et non l'ensemble des enfants du quartier.

Les problématiques rencontrées par les élèves sont multiples et peuvent être cumulées :



29. Source : bilan 2022 du PRE messin.

On remarque que 57% des effectifs accompagnés à Hauts-de-Vallières rencontrent des problématiques de type « éducatives », cela correspond à des difficultés rencontrées par les parents dans l'exercice de la parentalité, dans la gestion de l'éducation de leurs enfants.

16% des élèves de Hauts-de-Vallières rencontrent des problématiques scolaires, ce qui signifie qu'il y a un besoin de soutenir l'enfant dans son parcours scolaire, avec des problématiques de comportement ou d'apprentissage.

Les problématiques de santé (5%) montrent une difficulté dans l'accès aux soins, avec des délais d'attente très longs dans certaines prises en charge de santé comme l'orthophonie, les problématiques de santé mentale. Cela concerne également les établissements spécialisés dans la prise en charge du handicap.

Les problématiques sportives (21%) concernent des enfants ayant un déficit d'activité physique ce qui peut entraîner du surpoids ou un besoin de socialisation de l'enfant. Ainsi, les problématiques sportives sont souvent cumulées avec des problématiques sociales ou de santé. Enfin, les problématiques dites « culturelles » (1%) concernent des enfants montrant un besoin de sociabilisation au travers de pratiques liées à la culture (musique, art, etc.).

Il est important de noter que les enfants peuvent être concernés par plusieurs problématiques à la fois, généralement, les difficultés sont cumulées dans ce type de parcours.

E) Accès à l'emploi

Sources :

INSEE, recensement de la population 2018.

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Pôle Emploi-Dares, STMT – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

Situation de l'emploi

En 2019, selon les estimations démographiques de l'INSEE, à Hauts-de-Vallières, le taux d'emploi des 15-64ans est de 42%, parmi les personnes en emploi, 27% sont en emplois à durée limitée. Les personnes en emplois précaires et emplois à durée limitée sont généralement des étrangers ou des femmes.

Les hommes sont beaucoup plus en activité (80,9%) que les femmes (63,5%). Les femmes et les étrangers sont plus touchés par les situations précaires : emplois précaires, emplois à durée déterminée, emplois aidés.

Caractérisation de la demande d'emploi

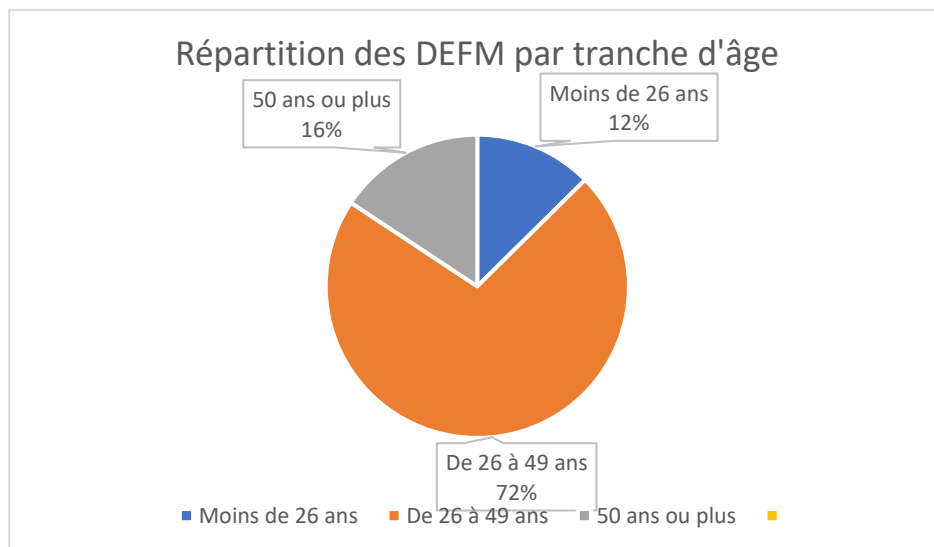
En 2019, à Hauts-de-Vallières, le taux de chômage est de 40,2%, il connaît une hausse de +4,1% depuis 2017.

En 2021, toutes catégories de DEFM en fin de mois confondues, on compte 287 DEFM dont 167 DEFM de catégorie A, c'est-à-dire des personnes sans emploi, en recherche active d'emploi et disponible pour travailler. Parmi les DEFM, 46,9% sont bénéficiaires du RSA. Le nombre de DEFM toutes catégories confondues a diminué de -0,8 points entre 2020 et 2021.

On note une fois de plus que les femmes sont dans des situations plus précaires que les hommes puisque 49,6% d'entre elles sont bénéficiaires du RSA, contre 43,7% des hommes. De plus, la part d'hommes DEFM a diminué de -11,9% entre 2020 et 2021 tandis que la part de femmes DEFM a augmenté de +11,7%

Parmi les DEFM de catégories A, on note une diminution de 0% parmi les femmes et une baisse de -10,5% parmi les hommes. On note également une baisse générale du nombre de DEFM de catégorie A entre 2020 et 2021 de -5,1 points.

Toutes catégories confondues, 20,5% des DEFM de Hauts-de-Vallières sont inscrits à Pôle Emploi depuis au plus de 2 ans. Il y a une majorité de DEFM inscrits depuis moins de 6 mois (46,4%). On note que les femmes ont une durée d'inscription moins importante que celles des hommes. Par exemple, 13,3% des femmes sont inscrites depuis plus de 2 ans tandis que 27,7% des hommes y sont inscrits depuis plus de 2 ans. En revanche, la part de femmes inscrites depuis moins de 6 mois est plus importante que celle des hommes : 54,1% contre 38,7%.

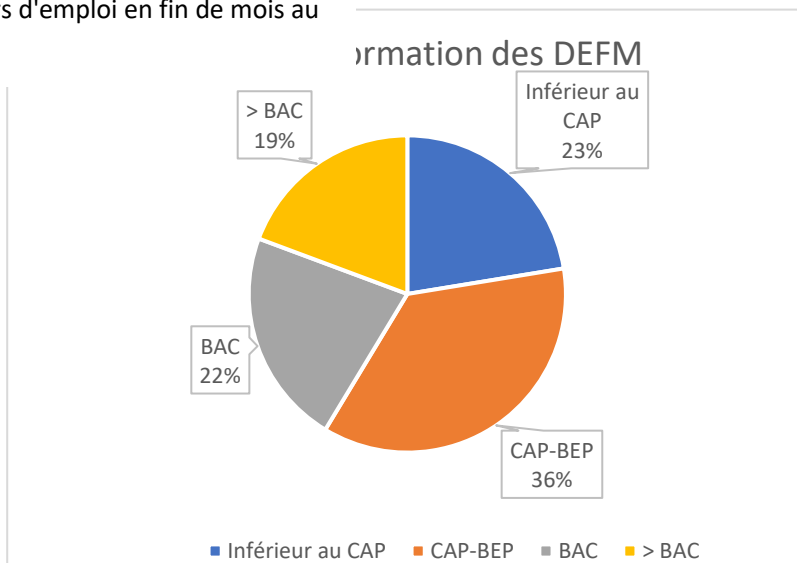


On note que 72% des DEFM sont âgés entre 26 et 49 ans. Seulement 12% des DEFM sont âgés de moins de 26 ans. 16% des DEFM ont plus de 50 ans. Parmi les DEFM, 29,5% sont étrangers.

30. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

On note une forte représentation de la part des DEFM avec un niveau de formation égal au CAP-BEP (36%), ainsi que des niveaux de formation inférieur au CAP (23%). Il y a une forte représentation des formations qualifiantes dites « professionnelles ». 22% des DEFM ont un niveau BAC et 19% ont un niveau supérieur au BAC.

On note que les DEFM issus du QPV d'Hauts-de-Vallières ont des diplômes qualifiants et ne sont pas sujets aux problématiques de formation.



31. Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Situation de l'emploi des jeunes

En 2019, le taux d'activité des 15-24 ans est de 56,5% ce qui signifie que ces jeunes sont soit actifs ou soit au chômage, il y a une hausse +1,9 points entre 2017 et 2019.

Il n'y a pas d'autres données disponibles sur l'emploi des jeunes à l'échelle de ce QPV.

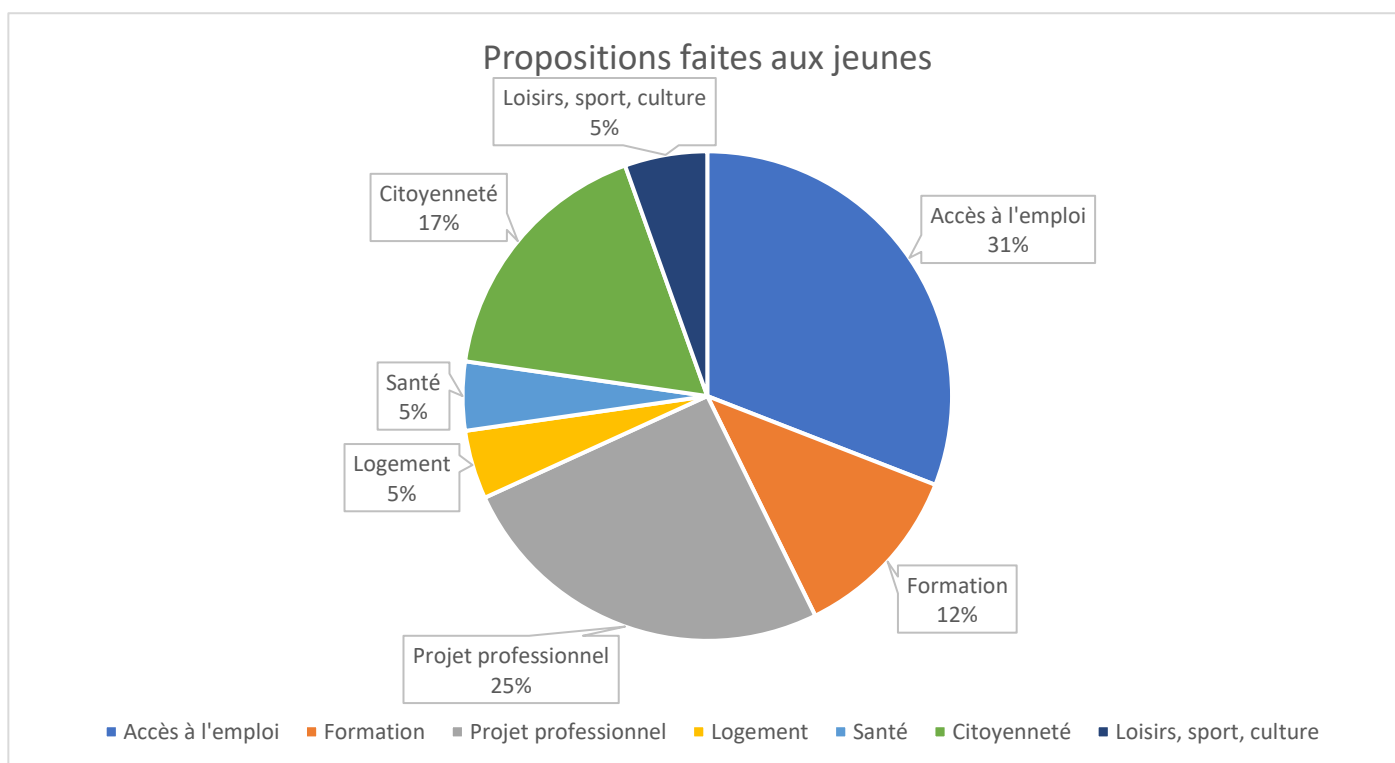
Données Mission Locale du Pays Messin

Les données de la Mission Locale du Pays Messin permettent d'avoir des informations sur les jeunes ni en emploi, ni en formation qui sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel.

En 2022, 39 jeunes habitant Hauts-de-Vallières ont été accueillis par la Mission Locale du Pays Messin, parmi ces jeunes, 17 sont des femmes et 22 sont des hommes. Au total, 36 jeunes sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel à la Mission Locale du Pays Messin.

Parmi les jeunes accueillis, aucun n'est bénéficiaire du RSA et 5,9% ont la reconnaissance RQTH ?

On remarque que les propositions réalisées aux jeunes concernent majoritairement :



32. Source : bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

- L'accès à l'emploi (31%),
- L'accompagnement au projet professionnel (25%),
- La citoyenneté (17%),
- L'accès à la formation (12%),
- La santé (5%),
- Les loisirs, le sport et la culture (5%),
- Le logement (5%).

Au total, en 2022, parmi ces jeunes, 17 sont entrés en dispositif à la Mission Locale du Pays Messin.

F) Mobilité résidentielle et logement

Sources :

SDES, Répertoire du parc locatif social 2018.

INSEE, Recensement de la Population 2018.

INSEE, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019.

SDES, Répertoire du parc locatif social 2020.

Caractérisation des logements

En 2020, le parc de logement à Hauts-de-Vallières connaît un taux de vacance de 11,1%. On trouve majoritairement des T3 et des T4, et il y a comme sur les autres quartiers, une pénurie de T1 et de T2.

Les données concernant le logement social : part et nombre des logements sociaux, taux de vacance du logement social, mode de financements des logements, répartition selon année de construction, moyenne des loyers au m2, etc... ne sont pas disponibles pour le quartier d'Hauts-de-Vallières.

En revanche, selon la date d'achèvement, on note que 38,9% des logements ont été construits entre 1946 et 1970 et que 48,8% ont été construits entre 1971 et 1990.

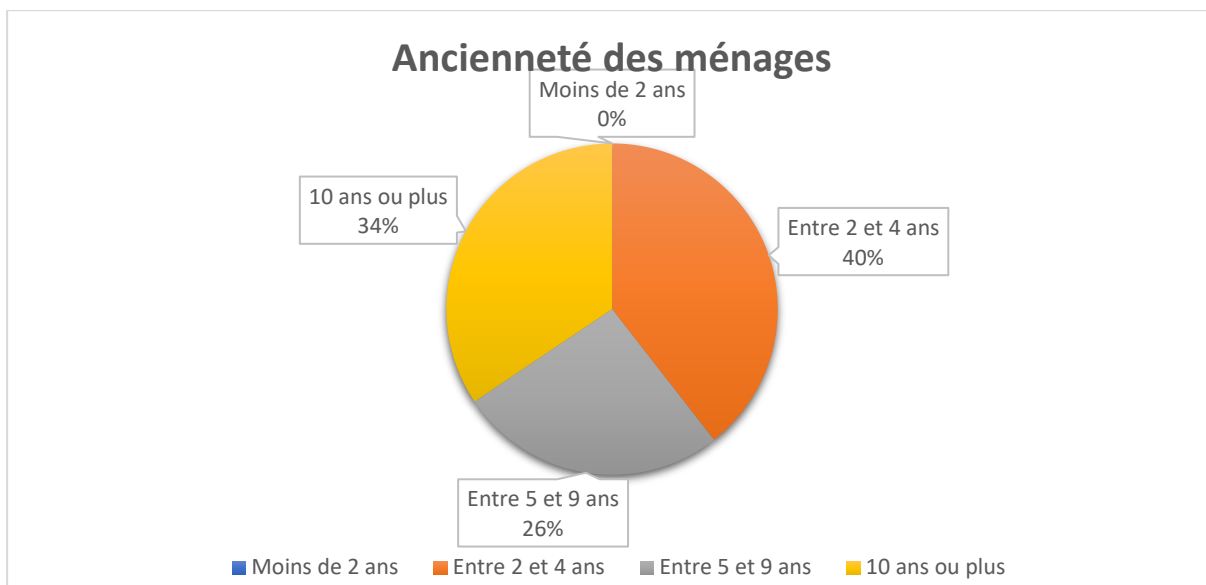
Focus sur l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

A Hauts-de-Vallières, le parc social est essentiellement géré par le bailleur social VIVEST. Dans ce cadre, des actions précises ont été pointées dans le cadre d'un diagnostic en marchant, permettant de cibler la gestion de certains espaces publics et communs du bailleur :

- Renforcement de la présence du personnel de proximité : présence de référents sécurité sur le quartier.
- Sur-entretien : renforcement de la maintenance des équipements et amélioration des délais d'intervention, mise en place d'une veille pour garantir la réparation des portes dégradées, renforcement du nettoyage des parties communes intérieures, des espaces verts, collectes des encombrants par la régie de quartier.
- Tranquillité résidentielle : fonctionnement de la vidéosurveillance, redéploiement de la vidéoprotection rue des Pins et rue des Marronniers.
- Animation, lien social et vivre ensemble : poursuite du soutien aux associations du quartier par l'intermédiaire de mises à disposition de locaux ainsi que le soutien à l'écrivain public.
- Petits travaux d'amélioration de la qualité de service : petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage des parties communes extérieures du quartier, sécurisation des abords, résidentialisation d'une partie du parc, mise en place de signalétique...).

Mobilité résidentielle

Les données concernant les taux d'emménagement et de sortie permettant de quantifier la mobilité résidentielle sur le quartier d'Hauts-de-Vallières ne sont pas disponibles.



33. Source : INSEE, recensement de la population 2018.

Les données concernant la population sur le quartier depuis moins de 2 ans ne sont pas disponibles.

En 2018, on note que 40% de la population issue d'Hauts-de-Vallières est habitante du quartier depuis 2 à 4 ans, 26% de la population y habite depuis 5 à 9 ans et 34% est habitante depuis plus de 10 ans.

Ce quartier est caractérisé par une population dite « ancienne », qui habite le quartier depuis plusieurs années.

G) Indicateurs qualitatifs : Synthèse de la consultation citoyenne d'Hauts-de-Vallières

Rappel du contexte

La concertation citoyenne s'est déroulée le 22 juin 2023 en soirée, à l'Espace de Vie Sociale de l'association Connaître et Protéger la Nature (CPN) Coquelicots. Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte de la politique de la ville et avait pour objectif de recueillir la parole des habitants pour coconstruire le contrat de ville 2024-2030. Conformément aux instructions nationales, la concertation a été organisée par l'Etat, la métropole de Metz et la ville de Metz, avec le soutien de l'ORIV.

22 personnes ont participé à la concertation. Il peut être noté une surreprésentation des femmes (20 femmes, 2 hommes, dont 7 adolescentes et 1 adolescent). 3 professionnels étaient également présents. L'équipe d'animation était constituée de 6 personnes.

Déroulé et note d'ambiance

Le temps de concertation a eu lieu un jeudi soir de 17H à 20H, dans un local relativement petit, mais cela n'a pas empêché une ambiance conviviale et également de libérer la parole pour les personnes les plus réservées.

La concertation a eu lieu juste avant les émeutes. L'ambiance était tendue et pouvait également se ressentir une certaine crainte de la nuit à venir. Beaucoup d'habitants ont évoqué les appels à rassemblements des

jeunes des quartiers prioritaires ainsi que certaines tensions survenues la veille au soir. Pour autant, cela n'a pas été un sujet prégnant lors du déroulement des discussions et de l'espace world café puisque rien ne s'était encore passé dans les quartiers de la métropole de Metz.

La mobilisation des habitants était similaire à ce qui peut être organisé d'ordinaire dans le quartier avec environ une vingtaine de personnes présentes. Plusieurs participants se connaissaient déjà et fréquentaient par ailleurs la structure où était organisée la consultation. Il y avait une forte mobilisation de jeunes (12-15 ans) et notamment de jeunes filles. Des conseillers citoyens étaient également présents, cela a permis de faciliter la prise de parole de certains.

Le temps de concertation a commencé par un temps de déambulation d'environ une heure ; un espace BD sur la politique de la ville, un espace photolangage, un espace porteur de parole et un espace dédié autour de la question « il faut tout un village pour éduquer un enfant ». Les jeunes présents ont participé activement à chacun des ateliers et certains jeunes enfants présents ont également réalisé quelques dessins. Un espace world café a également été proposé, organisé autour de deux thématiques : « tranquillité publique et cadre de vie » et un espace « émancipation » autour des questions d'emploi, d'insertion et d'éducation.

Les éléments ci-dessous sont issus des échanges pendant les différents ateliers et le world café.

Un quartier avec du potentiel mais que les habitants souhaitent quitter

Les habitants présents à la concertation décrivent le quartier comme un quartier beau et vert. Les différents espaces extérieurs représentent pour elles et eux un atout au quotidien bien que le manque de structure (bancs, parc de jeux) pour se retrouver en extérieur est pointé du doigt de manière unanime.

La proximité avec le centre-ville apparaît également comme un atout pour les habitants. Ces deux facteurs semblent être les deux principaux qui retiennent les habitants dans le quartier.

Trop de frein à la mobilité

La question de la mobilité est toutefois apparue comme problématique pour plusieurs personnes. Ces dernières remarquent la fréquence insuffisante de la ligne de bus (toutes les 30 minutes) et le dernier passage à 21h. Sans voiture, il est impossible d'accéder à des emplois à horaires décalés ou localisés dans des quartiers autres que le centre-ville. Le premier bus part à 6h du matin (compliqué pour les emplois de ménage) et le dernier arrive à 21h30 (impossible pour ceux qui travaillent en restauration). Le cadencement toutes les 30 min est également problématique : si le bus est manqué ou s'il ne passe pas, les personnes arrivent en retard au travail, ce qui se traduit sur la fiche de paie.

Trop de nuisances de tout ordre

Par ailleurs, les habitants relatent de nombreuses nuisances auxquelles ils et elles doivent faire face quotidiennement de jour comme de nuit : sentiment d'insécurité, trafic de stupéfiants, présence de jeunes en bandes (alcoolisés et drogués), tirs d'artifice, de mortier, vandalisme, rodéo (motos, quads, voitures), nuisances sonores. Les habitants se disent hésitants quant au fait de faire appel aux forces de l'ordre par peur des représailles des auteurs des faits en question. Les habitants souhaiteraient qu'une présence policière quotidienne soit assurée sur le quartier.

Des situations de logements compliquées

Les habitants regrettent le manque d'intervention du bailleur dans la rénovation des logements. Des situations de vétusté sont relatées, allant de la présence de moisissures à celles de rats dans les logements. Les habitants ont un sentiment d'abandon face aux réponses et non-réponses du bailleur et dénotent un manque de communication important. Il est également signalé que très souvent, aux horaires d'ouverture, le local VIVEST est fermé au public. Certains estiment qu'il n'y a pas d'égalité de traitement entre les habitants « ordinaires » et les habitants « engagés-es » (conseillers-ères citoyens-nes, engagés-es dans le milieu associatif, etc.).

Un cumul de difficultés qui donne envie de partir

La situation du collège de secteur (Jules Lagneau) semble préoccupante avec des faits de harcèlement relatés. Les adolescents-es présents lors de la concertation (membre du club ado porté par le CPN les Coquelicots) associent la réussite au bien être à l'école.

Tous les adultes s'accordent sur l'importance du lien avec l'Ecole et sur l'importance d'avoir le sentiment d'être compris. Or ils ne se sentent pas écoutés par l'Ecole.

Pour l'ensemble de ces raisons, beaucoup aspirent à quitter le quartier, exprimant une réelle inquiétude pour l'avenir de leur(s) enfant(s). Les habitants (y compris les jeunes), regrettent qu'il n'existe pas de centre social sur le quartier. Une telle structure pourrait être un acteur éducatif dont l'appui serait important.

Une offre culturelle et d'animation insuffisante

Si l'association CPN les Coquelicots propose des activités pour les ados, l'offre culturelle et d'animation apparaît insuffisante. Les jeunes semblent s'ennuyer. Ils et elles « *traînent dans le quartier, fument et font des bêtises.* » Des faits de trafic de stupéfiants et d'incivilités multiples ont été cités à ce titre. Les enfants et adolescents présents lors de la concertation se sont d'ailleurs dits habitués aux situations de violence et de délinquance, exprimant le fait que ces événements sont devenus habituels dans le quartier. Pour pallier l'ennui, les jeunes présents aimeraient un terrain de basket ou encore un local ados car celui du CMSEA n'est pas adapté (trop petit, pas ouvert tout le temps). Les jeunes souhaitent également voire plus de jeux, des temps pour eux lors des soirées et lors des vacances scolaires et déplorent un manque d'activités culturelles et manuelles.

Parmi ces jeunes, beaucoup aspirent à quitter le quartier.

Des difficultés pour se rendre en cours

La question de la mobilité est également problématique pour les élèves. Les jeunes présents ont déclaré plusieurs problématiques pour se rendre à l'école, la fréquence des bus n'étant pas suffisante par rapport aux autres secteurs :

- Le bus n°282 ne passe quasiment jamais (direction le lycée Robert Schuman),
- Le bus n°284 à direction de Jules Lagneau ne fait que 2 passages dans la journée (un aller et un retour).

Les élèves sont très souvent en retard à l'école à cause des problématiques de transport. Pour aller à Paul Verlaine, une jeune dit mettre 1h à 1h30 pour se rendre au lycée, pour le lycée Georges de La Tour et le

lycée Robert Schumann environ 30 minutes et pour le collège Jules Lagneau 20 minutes. Les bus sont très souvent saturés, les bus de la ligne C11 sont très souvent en retard, ou en avance, voire ne passent pas. La majorité des jeunes qui manquent les cours ou sont en retard ne peuvent pas rattraper convenablement ou risquent une punition.

V. Diagnostic territorial La Patrotte Metz-Nord

A) Description du quartier

Sur la base du recensement de la population de 2018, La Patrotte Metz-Nord compte 3 021 habitants et 89,6% de logements de type HLM construits avant 1977 ce qui constitue un parc locatif avec peu de mixité sociale, puisque la majorité des locataires sont financés via le PLUS.

Histoire du quartier.

Situé au nord de Metz, le quartier de La Patrotte est à l'origine composé de jardins et de terrains maraîchers appartenant à l'abbaye Saint-Eloy de Metz. Il devient un quartier populaire à la fin des années 50, avec la construction de collectifs HLM, sous forme d'habitat concentré.

Délimité au sud par l'autoroute A31, et plus au nord par la commune de Woippy, le quartier présente un pays atypique, marqué par plusieurs enclavements, n'empêchant pas une bonne desserte des transports en commun notamment depuis l'arrivée du métro.

En 2017, le quartier accueille l'AGORA, mêlant médiathèque et centre social et répondant aux besoins de la population. Un programme de requalification et de renouvellement urbain du quartier est en cours.

B) Portrait socio-démographique du quartier

Sources :

INSEE, recensement de la population 2013 et 2018.

INSEE, estimations démographiques 2015 et 2019.

Evaluation finale du contrat de ville 2015-2022.

Une population en déclin

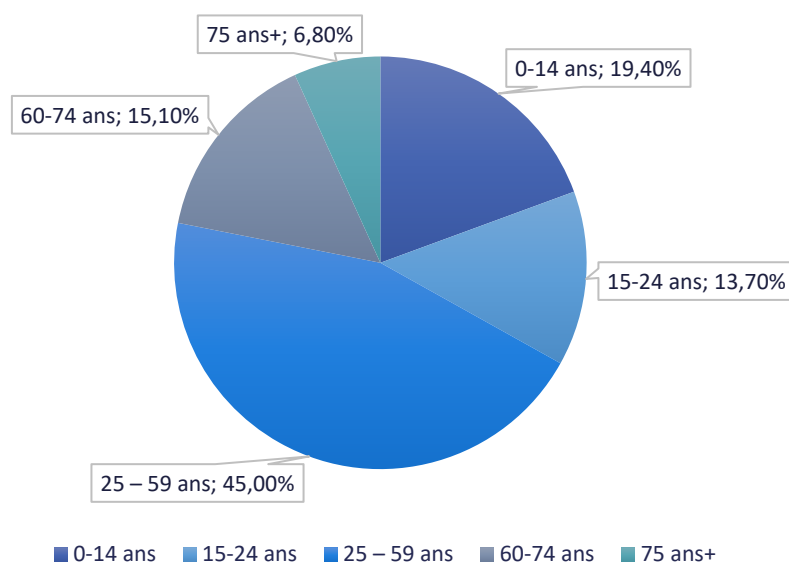
La Patrotte Metz-Nord est un quartier de 3 021 habitants au recensement de la population de 2018.

Entre 2013 et 2018, le quartier a perdu 316 habitants (évolution de 3 337 à 3 021 habitants soit un déclin de -11,8%), Cela ne dénote pas face à une tendance générale de déclin de la population dans les QPV, puisque la quasi-totalité des quartiers prioritaires politique de la ville a en effet connu une baisse de population (-3,6%) entre 2013 et 2018, soit -1031 habitants.

La répartition de la population par sexe est égale, aspect partagé par tous les QPV. La Patrotte Metz-Nord : 50,1 d'hommes et 49,9% de femmes présents sur le quartier.

Une population vieillissante et une progression des personnes âgées isolées

Répartition de la population par tranche d'âge



34. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la population de La Patrotte Metz-Nord est composée à 33,1% de jeunes de moins de 25 ans, il y a une faible représentation de jeunes sur le quartier. L'indice de jeunesse est de 1,2, cela signifie que pour une personne âgée de plus de 60 ans, il y a 1,2 jeunes de moins de 20 ans. La part des jeunes n'a pas évolué depuis 2015.

Les plus de 60 ans représentent 21,9% de la population du quartier, les seniors sont fortement représentés dans le quartier. Le poids des 60-74ans a évolué de 3 points entre 2015 et 2019. Ce vieillissement de la population est également observable à l'échelle Métropolitaine, avec une part des plus de 60 ans égale à 18%. 45% de la population du quartier a un âge compris entre 25 et 59 ans.

La part des ménages composés d'une seule personne représente 46,5%, parmi ceux-ci, 38,2% sont composés de personnes seules de plus de 60 ans. Une fois de plus, ce phénomène se produit à l'échelle Métropolitaine puisque les seniors représentent 46,6% des ménages composés d'une seule personne. On note une forte représentation des personnes âgées isolées. Les femmes âgées isolées de plus de 75 ans représentent 61,5% des ménages d'une seule personne de plus de 75 ans.

C) Précarité de la population

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019.

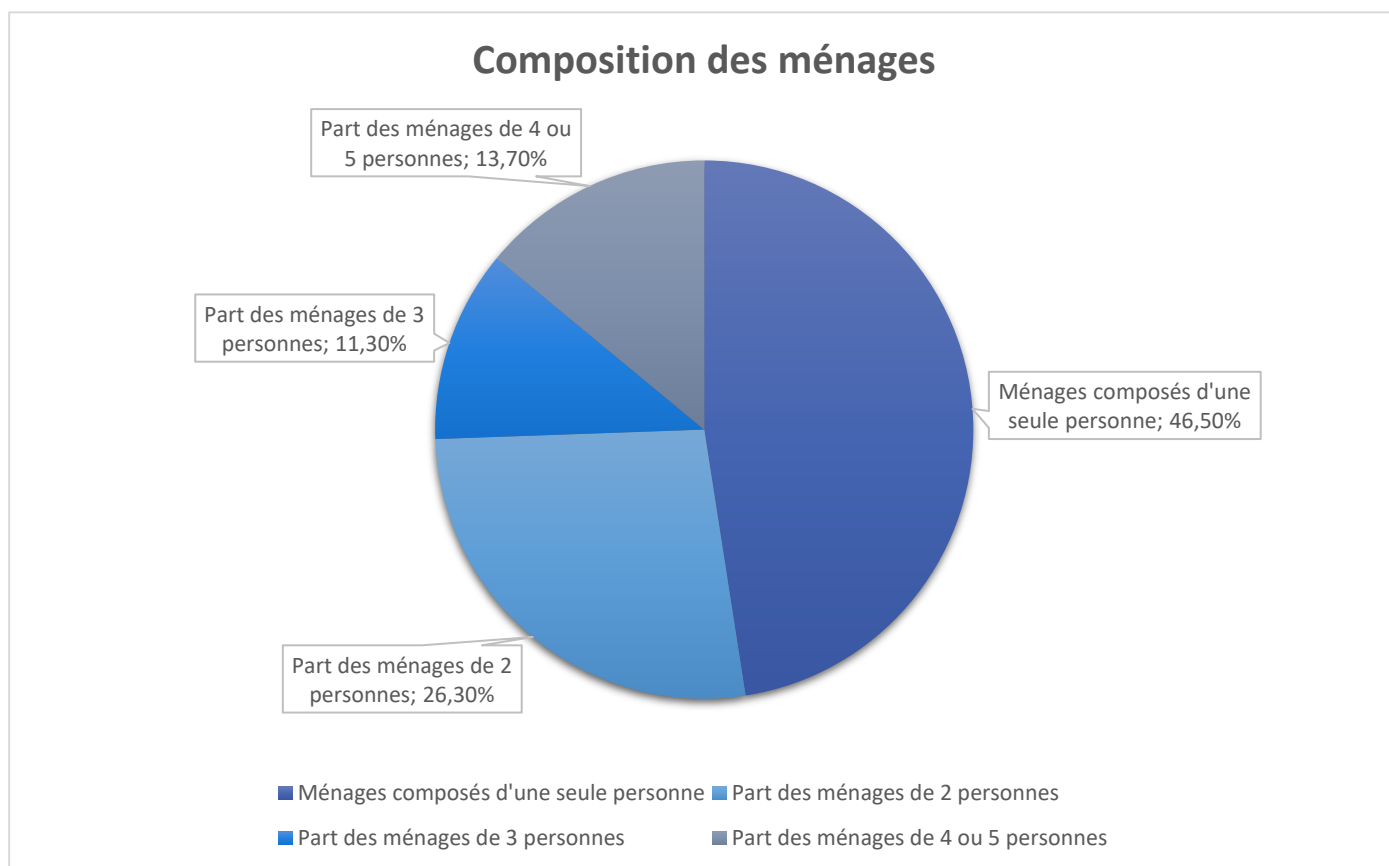
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2019-2020.

Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020.

Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021.

Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2022

Evolution des ménages



35. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la part des familles monoparentales est estimée à 29%. La part des ménages composés d'une personne est de 46,5%, c'est le taux le plus important observé à l'échelle des QPV de la Métropole. Ce taux est de 10 points supérieurs à l'échelle Métropolitaine. Ainsi, on note une forte représentation des ménages isolés ainsi que des familles monoparentales.

Situation de pauvreté

En 2020, à La Patrotte Metz-Nord, 25,5% des ménages sont imposés. Entre 2019 et 2020, la part des ménages imposés a diminué de 5,3%.

Le taux de pauvreté à 44,6% indique qu'au moins un habitant sur deux au niveau du quartier gagne moins de 1102 euros par mois.

Le revenu médian disponible annuel est de 14 170 euros, soit 1 180 euros par mois. Le taux de bas revenus est estimé à 60,4%.

Les revenus de la population de La Patrotte Metz-Nord proviennent à 22% des prestations sociales. Parmi ces prestations sociales, 4,3% proviennent des prestations familiales, 12,3% des minimas sociaux et 5,4% des prestations logement.

Foyers percevant au moins une prestation CAF

Nombre de foyers allocataires	1104
Population couverte	2127
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants (%)	7,9
Allocataires étudiants (%)	5,4
Familles monoparentales (%)	15,4
Allocataires isolés (%)	59,2
Couples sans enfant (%)	6,7
Couples avec enfant(s) (%)	18,7
Couples avec 3 enfants et plus (%)	5,6

Source : Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020

En 2020, le quartier compte 1104 foyers allocataires, avec une population couverte de 2127 personnes.

Depuis 2015, La Patrotte Metz-Nord a perdu 5% de ses allocataires, tandis que la population y a y a diminué de 9,5% le quartier perd 23% d'allocataires monoparentaux et 18% de couples avec enfant. Le taux de familles monoparentales allocataires CAF est inférieur aux autres QPV.

On note également une très forte représentation des allocataires isolés (59,2%), il s'agit de foyers n'ayant qu'une seule source de revenus.

Globalement, La Patrotte Metz-Nord marque une diminution importante de la part des enfants et des adolescents. Seule la part des 15-18ans a connu une légère hausse depuis 2015.

Situation de vulnérabilité

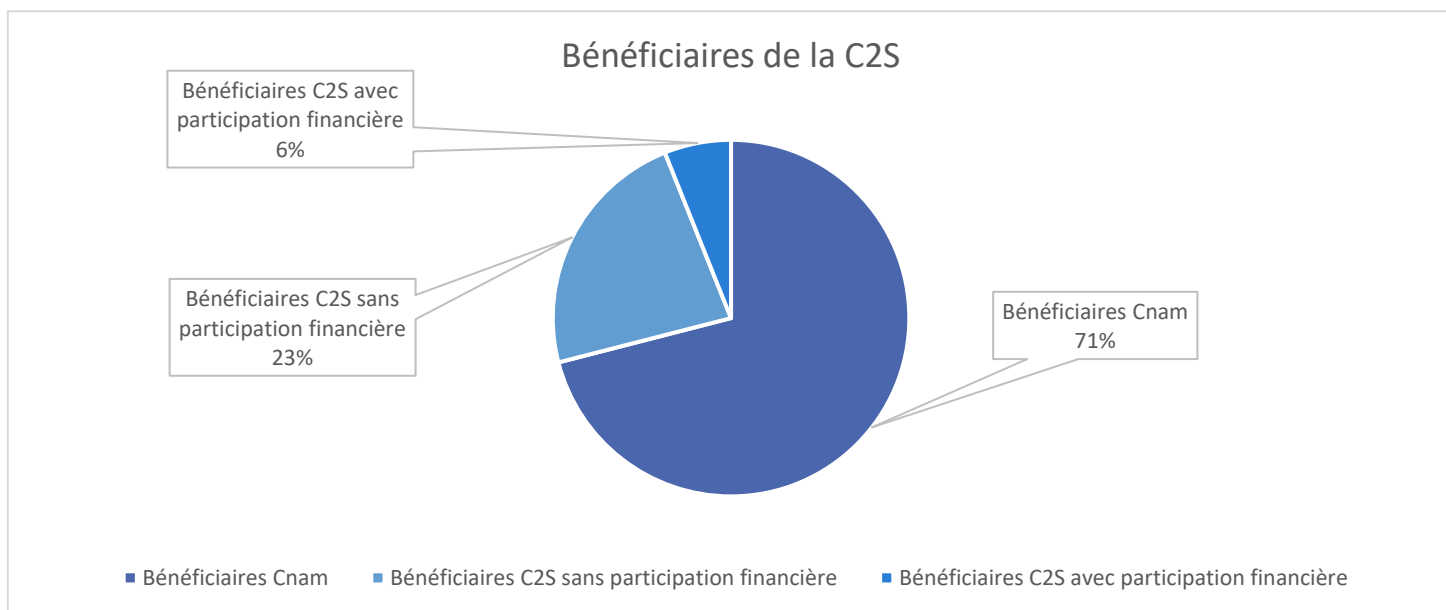
Total foyers allocataires CAF	1053
- dont Prime d'activité (PPA)	362
- dont Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	259
- dont Allocation adulte handicapé (AAH)	118

Source : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021

En 2021, 34,37% des foyers allocataires sont bénéficiaires de la prime d'activité, ces foyers peuvent être considérés comme des « travailleurs pauvres » puisque exerçant une activité professionnelle et percevant des revenus modestes. 24,59% des foyers allocataires sont bénéficiaires du RSA Socle et 11,20% allocataires de l'AAH.

Entre 2020 et 2021, le quartier a perdu 50 foyers allocataires CAF.

Situation de santé



36. Source : CNAM, bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 1er janvier 2022.

En 2022, 3038 habitants de La Patrotte Metz-Nord sont bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, parmi ceux-ci, 27% sont bénéficiaires de la C2S sans participation financière et 6% sont bénéficiaires de la C2S avec participation financière.

D) Education et formation – enjeux de scolarisation

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - année scolaire 2020-2021.

Bilan 2022 du programme de réussite éducative (PRE) du CCAS de la ville de Metz.

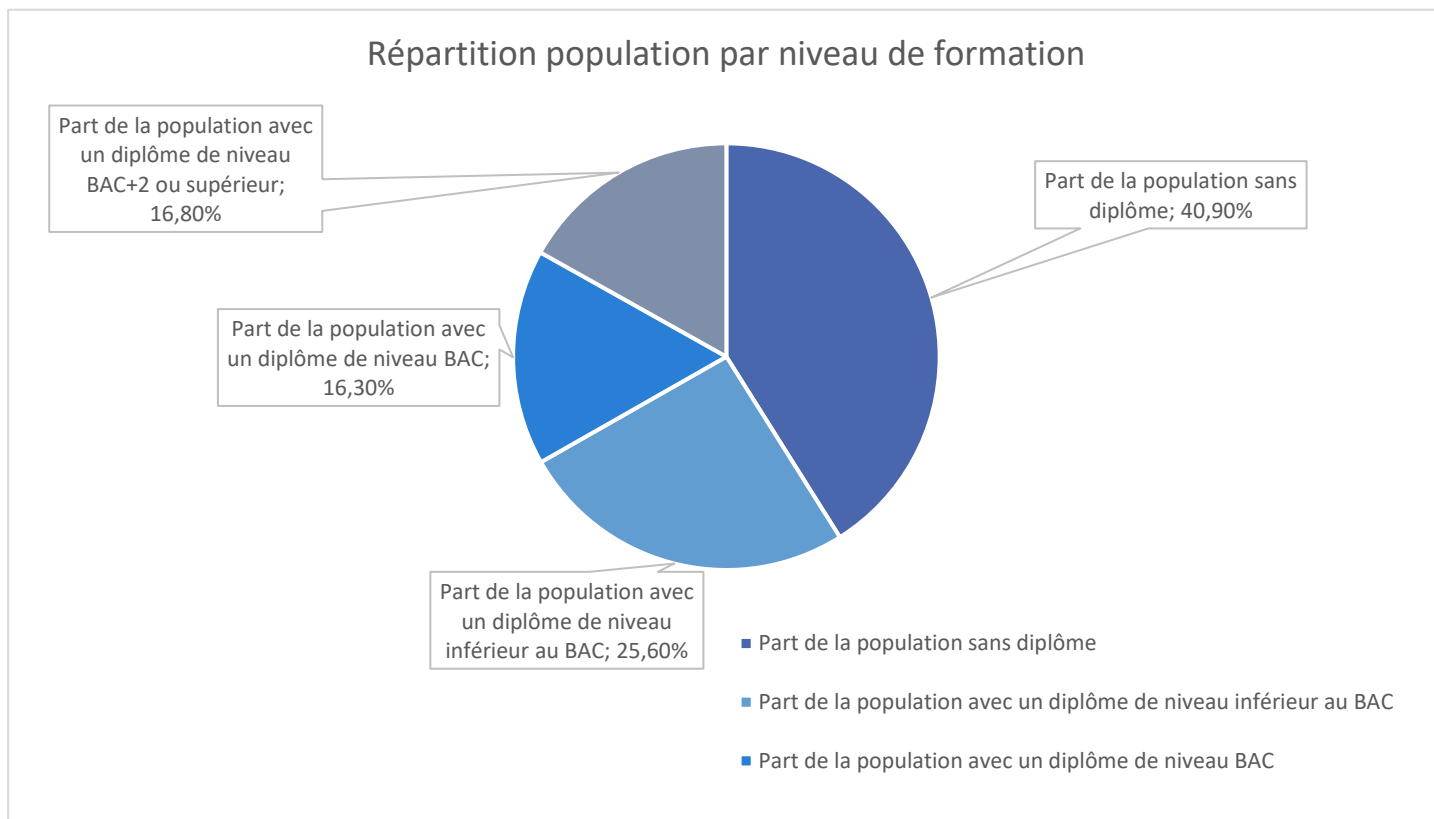
Scolarisation

En 2019, le taux de scolarisation des jeunes âgés entre 15 et 24 ans est de 46,2%. Cela signifie que 53,8% des jeunes ayant au moins 15 ans ne sont pas scolarisés. Au total, 35% des jeunes âgés entre 16 et 25 ans sont non scolarisés et sans emploi. Parmi les jeunes femmes ayant entre 16 et 25 ans, on note une forte représentation de jeunes femmes non-scolarisées et sans emploi (41,5%).

Il n'y a pas d'autres données disponibles sur le quartier de La Patrotte Metz-Nord

Niveau de formation

Part de la population par niveau de diplôme



37. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, 40,9% des habitants de La Patrotte Metz-Nord sont sans diplôme. La part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC est de 25,6% et la part de la population avec niveau BAC est de 16,3. Enfin, 16,8% des habitants ont un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur. La part de femmes et la part d'étrangers sont beaucoup plus importantes parmi la population sans diplôme.

Niveau des équipements et situation des établissements scolaires

En 2020, la Patrotte Metz-Nord compte deux écoles maternelles, dont une située en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), et deux écoles élémentaires, dont une REP+. Au total, il y a 653 écoliers, dont 259 en niveau préélémentaire.

Il n'y a pas de collège situé sur le quartier. Au total, il y a 134 élèves scolarisés dans une formation au collège. Parmi ces élèves, 17 sont scolarisés dans un collège situé en Rep+ (donc à l'extérieur du quartier), 6 sont scolarisés en établissement privé et 19 sont inscrits dans des classes SEGPA, ULIS, UPE2A ou 3e prépa-pro.

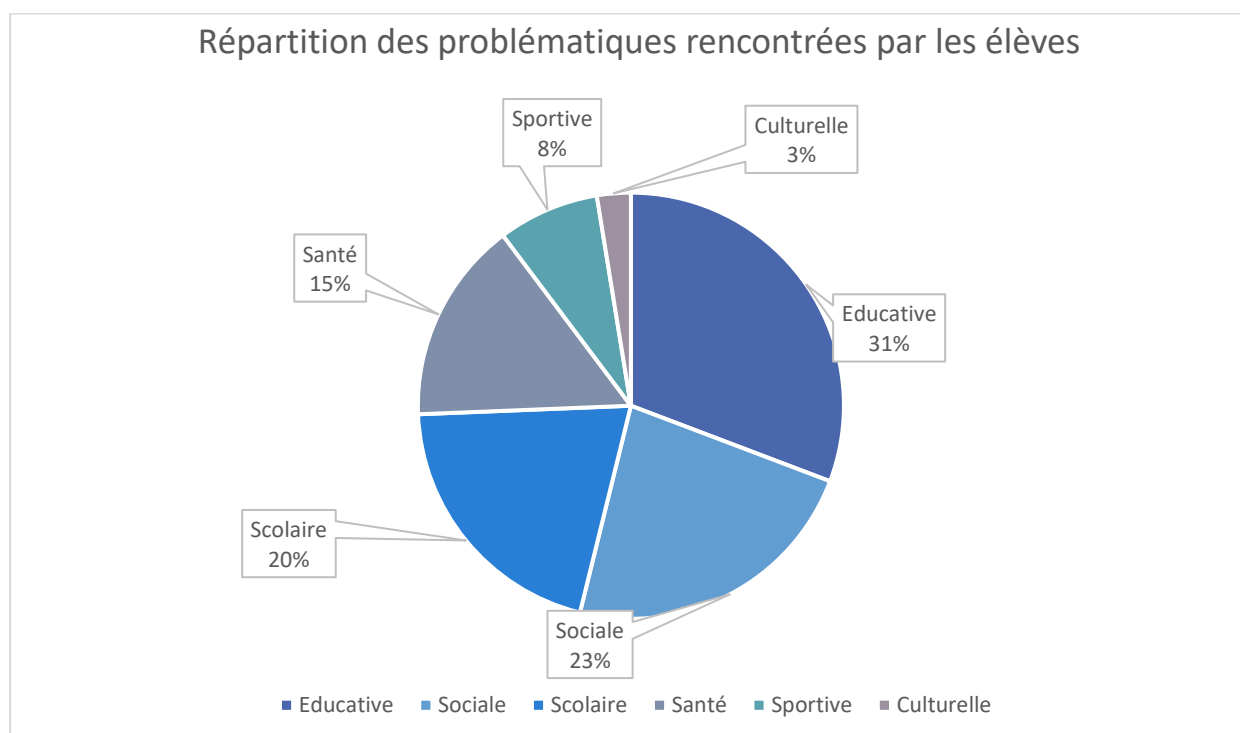
On note une légère diminution de la part des élèves inscrits au collège dont la PCS du représentant légal est défavorisée (-1,6 point). Cela s'inscrit dans une tendance générale de diminution de la part des élèves dont la PCS du représentant légal est défavorisée.

Focus sur le programme de réussite éducative messin

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2009 à Metz (loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale). Le PRE est un dispositif de la politique de la ville, il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

En 2022, à La Patrotte Metz-Nord, 63 enfants sont accompagnés dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE). Les chiffres qui suivent concernent les enfants accompagnés dans le cadre du PRE et non l'ensemble des enfants du quartier.

Les problématiques rencontrées par les élèves sont multiples et peuvent être cumulées :



38. Source : bilan du PRE messin.

On remarque que 31% des effectifs accompagnés à La Patrotte Metz-Nord rencontrent des problématiques de type « éducatives », cela correspond à des difficultés rencontrées par les parents dans l'exercice de la parentalité, dans la gestion de l'éducation de leurs enfants. 23% des enfants accompagnés rencontrent des problématiques « sociales », cela signifie que les parents peuvent rencontrer des difficultés de type économique ou sociale (perte d'emploi, chômage, problématique de logement) qui impactent l'enfant.

20% des élèves de La Patrotte Metz-Nord rencontrent des problématiques scolaires, ce qui signifie qu'il y a un besoin de soutenir l'enfant dans son parcours scolaire, avec des problématiques de comportement ou d'apprentissage.

Les problématiques de santé (15%) montrent une difficulté dans l'accès aux soins, avec des délais d'attente très longs dans certaines prises en charge de santé comme l'orthophonie, les problématiques de santé mentale. Cela concerne également les établissements spécialisés dans la prise en charge du handicap.

Les problématiques sportives (8%) concernent des enfants ayant un déficit d'activité physique ce qui peut entraîner du surpoids ou un besoin de socialisation de l'enfant. Ainsi, les problématiques sportives sont souvent cumulées avec des problématiques sociales ou de santé. Enfin, les problématiques dites « culturelles » (3%) concernent des enfants montrant un besoin de sociabilisation au travers de pratiques liées à la culture (musique, art, etc.).

Il est important de noter que les enfants peuvent être concernés par plusieurs problématiques à la fois, généralement, les difficultés sont cumulées dans ce type de parcours.

E) Accès à l'emploi

Sources :

INSEE, recensement de la population 2018.

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Pôle Emploi-Dares, STMT – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

Situation de l'emploi

En 2019, selon les estimations démographiques de l'INSEE, à La Patrotte Metz-Nord, le taux d'emploi des 15-64ans est de 45,9%, parmi les personnes en emploi, 22,8% sont en emplois à durée limitée/ Les personnes en emplois précaires et emplois à durée limitée sont généralement des étrangers ou des femmes. Depuis 2015, la part des emplois à durée limitée a connu une hausse de +4,4%. La part de la population occupant un emploi à temps partiel est de 18,6%.

Les hommes sont beaucoup plus en activité (70,7%) que les femmes (59,10%). Les femmes et les étrangers sont plus touchés par les situations précaires : emplois précaires, emplois à durée déterminée, emplois aidés.

Caractérisation de la demande d'emploi

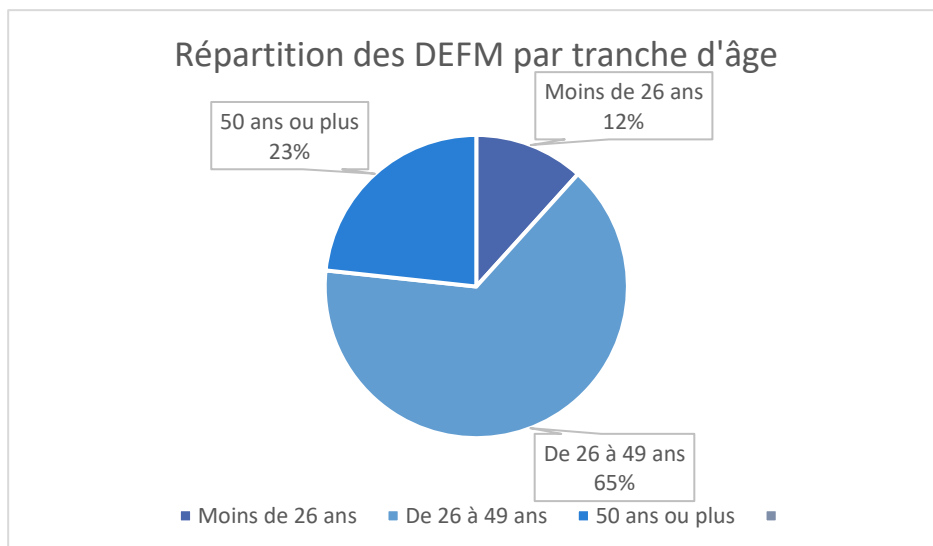
En 2019, à La Patrotte Metz-Nord, le taux de chômage est de 28,9%, il connaît une baisse de -1,9% depuis 2015.

En 2021, toutes catégories de DEFM confondues, on compte 504 DEFM dont 303 DEFM de catégorie A, c'est-à-dire des personnes sans emploi, en recherche active d'emploi et disponible pour travailler.

Parmi les DEFM, 39,6% sont bénéficiaires du RSA. On remarque une fois de plus que les femmes sont dans des situations plus précaires que les hommes puisque 46,2% d'entre elles sont bénéficiaires du RSA, contre 34,5% des hommes. Le nombre de DEFM toutes catégories confondues a diminué de 5,6 points entre 2020 et 2021.

Parmi les DEFM de catégories A, on note une diminution de -13,9% parmi les femmes et une baisse de -5,5% parmi les hommes. On note également encore une fois une baisse du nombre de DEFM de catégorie A entre 2020 et 2021 d'environ 9,3 points.

Toutes catégories confondues, 26,5% des DEFM de La Patrotte Metz-Nord sont inscrits à Pôle Emploi depuis au moins de 2 ans. Il y a une majorité de DEFM inscrits depuis moins de 6 mois (41,1%).



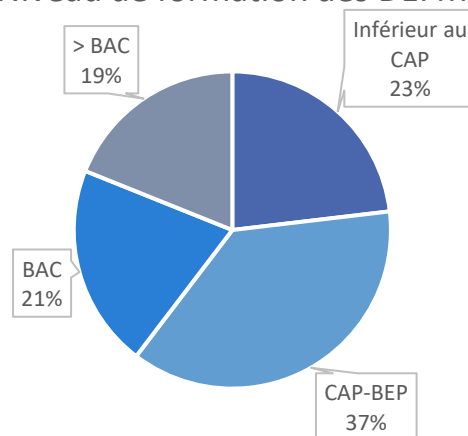
On note que 65% des DEFM sont âgés entre 26 et 49 ans. Seulement 12% des DEFM sont âgés de moins de 26 ans. Parmi les DEFM, 37,7% sont étrangers.

39. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

On note une forte représentation de la part des DEFM avec un niveau de formation égal au CAP-BEP (37%), ainsi que des niveaux de formation inférieur au CAP (23%). Il y a une forte représentation des formations qualifiantes dites « professionnelles ». 21% des DEFM ont un niveau BAC et 19% ont un niveau supérieur au BAC.

Les DEFM habitant La Patrotte Metz-Nord sont moins sujets aux problématiques de formations.

Niveau de formation des DEFM



40. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Situation de l'emploi des jeunes

En 2019, le taux d'activité des 15-24 ans est de 49,1%, ce qui signifie que 49,1% des jeunes sont actifs ou chômage, il y a une hausse +5 points entre 2015 et 2021.

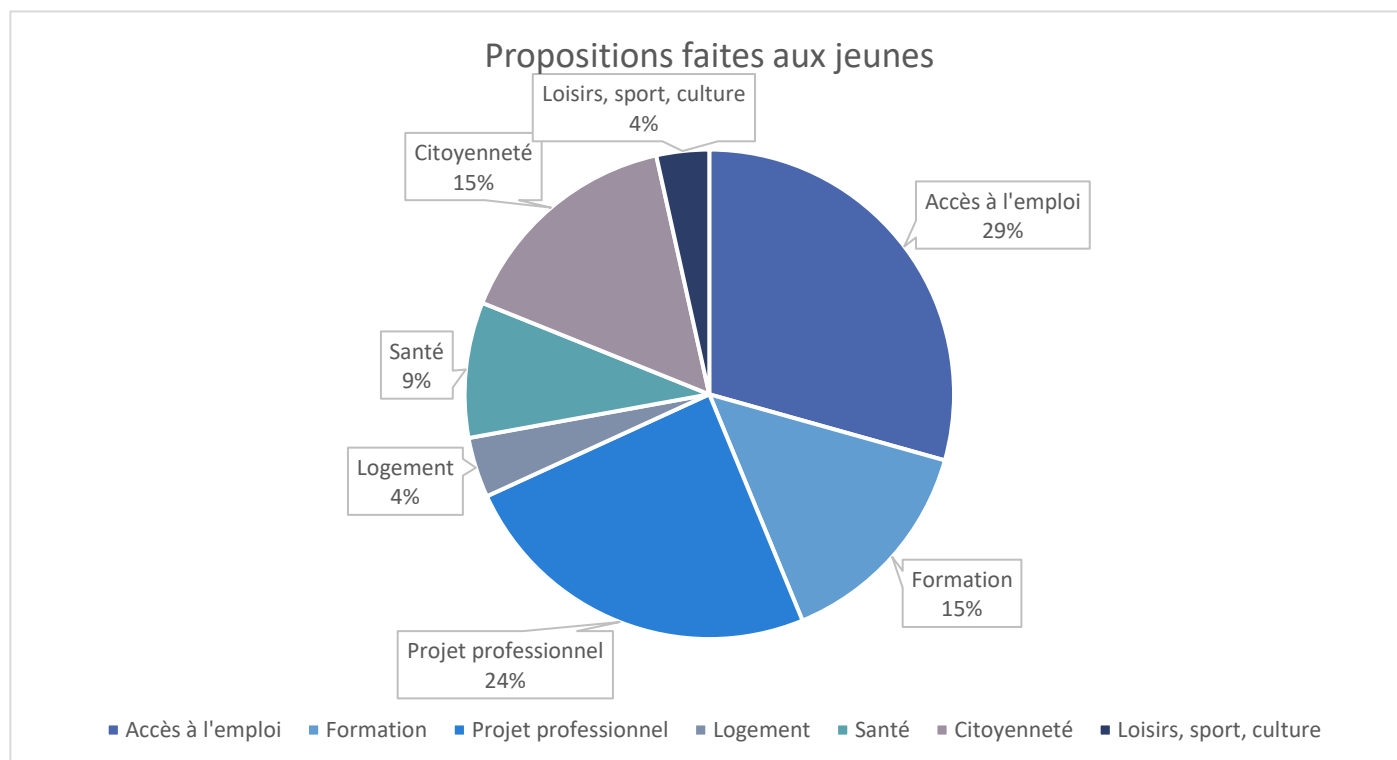
En comparaison, le taux d'emploi des jeunes entre 15 et 24 ans est de 29,3%, cela peut s'expliquer par une part importante de jeunes étudiants ou en formation. Le taux d'activité des 25-54 ans est de 76,40%.

Données Mission Locale du Pays Messin

Les données de la Mission Locale du Pays Messin permettent d'avoir des informations sur les jeunes ni en emploi, ni en formation qui sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel.

En 2022, 64 jeunes habitant La Patrotte Metz-Nord ont été accueillis par la Mission Locale du Pays Messin, parmi ces jeunes, 31 sont des femmes et 33 sont des hommes. Au total, 62 jeunes sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel à la Mission Locale du Pays Messin.

Parmi les jeunes accueillis, 4,7% sont bénéficiaires du RSA, on remarque que les jeunes femmes sont plus touchées par les situations précaires puisque 6,5% des femmes sont bénéficiaires du RSA et 6,5% des effectifs représentent des femmes célibataires avec enfants.



41. Source : bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

On remarque que les propositions réalisées aux jeunes concernent majoritairement :

- L'accès à l'emploi (29%),
- L'accompagnement au projet professionnel (24%),
- La citoyenneté (15%),
- L'accès à la formation (15%),
- La santé (9%),
- Les loisirs, le sport et la culture (4%),
- Le logement (4%).

Au total, en 2022, parmi ces jeunes, 45 sont entrés en dispositif à la Mission Locale du Pays Messin.

F) Mobilité résidentielle et logement

Sources :

SDES, Répertoire du parc locatif social 2018.

INSEE, Recensement de la Population 2018.

INSEE, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019.

SDES, Répertoire du parc locatif social 2020.

Caractérisation des logements

En 2020, le parc de logement à La Patrotte Metz-Nord connaît un taux de vacance de 16,7%. On trouve majoritairement des T3 et des T4, et il y a comme sur les autres quartiers, une pénurie de T1 et de T2. Parmi les résidences occupées, 9,6% sont suroccupées.

Il y a 57,7% de logements sociaux à La Patrotte Metz-Nord, soit 905 logements, avec un taux de vacance sur le logement social de 18,5%, la vacance de plus de trois mois est estimée à 15,8%. On note un parc locatif mixte puisque le quartier compte pour moitié de logements sociaux, contrairement aux autres quartiers où les taux de logements sociaux dépassent généralement 90%.

D'un point de vue général, on peut noter que le parc social a été construit majoritairement (86,7%) entre 1949 et 1975, ce qui signifie que le bâti est vieillissant. 7,5% des logements sociaux à La Patrotte Metz-Nord ont été construits entre 1976 et 1988. Le quartier compte 19,5% des propriétaires et 79,5% de locataires.

On note que 89,6% des logements sont financés par le PLUS, ce qui signifie que les habitants sont davantage précaires, environ 5 ménages sur 10 vivent dans le parc social « très précaire » avec un revenu inférieur à 40% du plafond PLUS, soit de l'ordre de 704 euros pour les personnes seules, 940 euros pour un couple sans enfant et 1 366 euros pour un couple avec enfants.

La moyenne du loyer en euros au m² habitable à La Patrotte Metz-Nord est légèrement plus élevée par rapport aux autres quartiers, avec un montant de 5,41 euros au m².

Focus sur l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

A La Patrotte Metz-Nord, le parc social est quasiment essentiellement géré par le bailleur Société d'Economie Mixte Eurométropole Metz Habitat (SEM EMH) et pour une partie par le bailleur social VIVES. Dans ce cadre, la SEM EMH bénéficie d'un abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour un total de 2477 logements. Dans ce cadre, des actions précises ont été pointées dans le cadre d'un diagnostic en marchant, permettant de cibler la gestion de certains espaces publics et communs du bailleur :

- Un renforcement de la présence du personnel de proximité au travers le financement des différents postes : agent de médiation sociale, agent de développement urbain et social, coordonnateur HLM de la gestion de proximité, référent sécurité,
- Un renforcement du sur-entretien : sur le nettoyage des locaux, l'enlèvement de tags ou de graffitis, la réparation des équipements vandalisés,
- La gestion des encombrants : gestion du ramassage des encombrants et renforcement du ramassage de papiers et détritiques dans les espaces verts,
- La tranquillité résidentielle au travers le fonctionnement et l'analyse des besoins en vidéosurveillance,
- La sensibilisation des locataires avec l'appartement « éco » témoin permettant des visites pédagogiques sur la gestion écologique et économique des fluides,
- L'animation, le lien social et le vivre ensemble au travers le financement de certaines actions du Contrat de Ville, la mise à disposition de locaux associatifs, le financement d'actions d'insertion et enfin les services spécifiques aux locataires (portage de repas),

- Les petits travaux d'amélioration de la qualité de service : travaux d'amélioration du cadre de vie, surcoûts de remise en état des logements et développement de la régie et embellissement des parties communes, surcoût spécifique de la remise en état des logements Chemin de la Moselle.

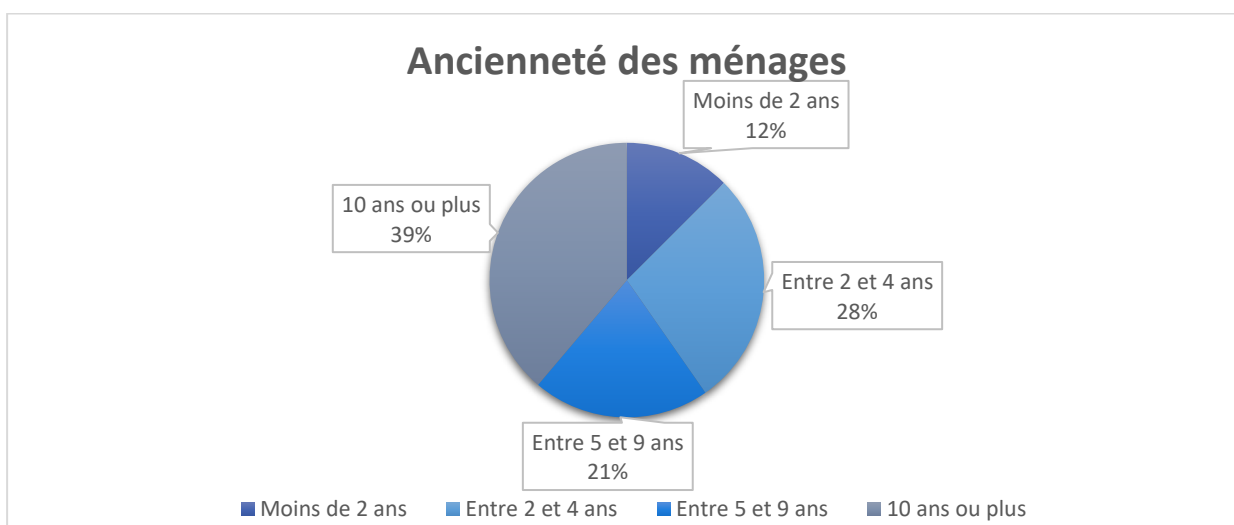
VIVEST bénéficie d'un abattement et renforce notamment dans ce cadre le système en vidéosurveillance ainsi que le ramassage et la gestion des encombrants.

Mobilité résidentielle

Taux d'emménagement	7
Taux de sortants	10
- dont sortants vers un autre QP	15
Taux d'entrants	5
- dont entrants depuis un autre QP	22
Taux de mobilité interne	2

Source : INSEE, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019

En 2019, le taux d'emménagement de La Patrotte Metz-Nord est de 7%, avec un taux de sortants de 10% et un taux d'entrants de 5%. On remarque que parmi les entrants, 22% sont issus d'un autre quartier prioritaire, parmi les sortants, seulement 15% d'entre eux emménagent dans un autre QPV. Finalement, on note qu'il y a peu de mixité sociale à La Patrotte Metz-Nord.



42. Source : INSEE, recensement de la population 2018.

En 2018, 39% de la population de La Patrotte Metz-Nord y habite depuis plus de 10 ans, 21% des habitants ont une ancienneté comprise entre 5 et 9 ans. Au total, 40% de la population habite à La Patrotte Metz-Nord depuis moins de 4 ans. Contrairement aux autres quartiers, la population du quartier est changeante et mouvante, il y a une forte représentation de nouveaux ménages.

G) Indicateurs Qualitatifs : Synthèse de la consultation citoyenne de La Patrotte Metz-Nord

Rappel du contexte

La concertation citoyenne s'est déroulée le 26 juin 2023 en soirée à l'AGORA. Elle s'inscrit dans le cadre de la préparation du nouveau contrat dans le cadre de la politique de la ville (2024-2030). Elle avait pour objectif de recueillir la parole des habitants pour coconstruire le prochain contrat. Conformément aux instructions nationales, la concertation a été organisée par l'État, la métropole de Metz et la ville de Metz, avec le soutien de l'ORIV.

40 personnes environ ont participé à la concertation. Une forte présence d'habitants en QPV grâce au relais par les bailleurs, mais également une forte présence d'habitants à la frontière du QPV. L'équipe d'animation était constituée de 6 personnes.

Préalablement aux échanges par groupes thématiques, la soirée a démarré par un temps de déambulation pendant 45 minutes dans les ateliers proposés puis deux espaces de débats d'une heure ont été organisés autour des deux thématiques « émancipation / éducation » et « cadre de vie et tranquillité publique ». Le photolangage a très bien fonctionné comme sur les autres quartiers.

Déroulé et note d'ambiance

Le temps de concertation s'est déroulé un lundi soir de 18h à 20h environ. Cette rencontre s'est caractérisée par une forte mobilisation des habitants et des partenaires associatifs, avec une présence importante de jeunes et de personnes âgées habitant le quartier depuis environ 5 et 10 ans. Il y avait également de nombreuses personnes n'habitant pas dans le périmètre du quartier prioritaire, mais dans la zone pavillonnaire, très impliquées au plan associatif dans le quartier. Ces habitants portent une parole en décalage, malgré un croisement de constats partagés par ailleurs, avec des questions très techniques autour de la santé (installation d'une maison médicale sur le quartier), et des interpellations notamment sur la présence du Maire et des élus.

Les éléments ci-dessous sont issus des échanges au cours des ateliers et des espaces de débats

Des habitants attachés à leur quartier, mais exprimant un ressenti d'abandon.

Les propos des habitants font état d'un sentiment paradoxal. À la fois ils ont mis en avant l'existence de nombreux éléments positifs comme la présence d'équipements, de services, de nombreuses commodités, beaucoup d'infrastructures pour les enfants ainsi que des commerces en proximité. Le quartier est bien situé d'un point de vue géographique. Il se situe proche du centre-ville mais la plupart de ces équipements sont vétustes. « Tous se dégradent ». Les équipements ne sont pas remis en état. Le quartier n'a pas bénéficié, à la différence d'autres quartiers de Metz, d'opérations de renouvellement urbain. Il en résulte à la fois un ressenti d'abandon, ainsi qu'un sentiment d'injustice, de la part des habitants présents.

En termes d'équipements, ils ont exprimé toutefois leur inquiétude du fait de l'absence de services de soins et de santé. Les habitants sont très inquiets quant à la prise en charge médicale des habitants du quartier, notamment pour les personnes en situation de handicap et les seniors. Ils ont exprimé le souhait de l'installation d'une maison médicale ou d'un centre médical sur le quartier.

L'absence de remise en état des équipements est valable également pour les logements. Les habitants se plaignent de problèmes d'isolation, d'humidité, de la vétusté des sanitaires et des revêtements dans les appartements.

Une demande de renforcement de l'entretien des espaces et un accroissement des espaces verts.

Le manque de propreté des espaces communs a été évoqué par les habitants : présence de nombreux déchets et d'encombrants (y compris déposés par des personnes extérieures au quartier). Le manque de propreté (jets de déchets par les fenêtres) entraîne des nuisances complémentaires (rats, insectes, odeurs...). Ils réclament un renforcement des services pour faire face à cette difficulté de manque de propreté.

Les habitants rencontrés font état d'un manque d'aires de jeux pour les enfants. Plus globalement, ils regrettent le manque d'espaces verts aménagés. Ils souhaiteraient plus de parcs, de jardins et d'aires de jeux pour les enfants. Cette attente est d'autant plus importante avec l'arrivée de nouvelles familles.

Un sentiment d'insécurité dû à des incivilités et la présence de groupes dans l'espace public

Le sentiment d'insécurité résulte à la fois d'incivilités dans l'espace public (dégradations, jets de déchets, portes d'entrée ouvertes, vols...) et le regroupement de jeunes hommes dans l'espace public ou dans des entrées d'immeubles (sur des secteurs identifiés comme la Route des Prémontrés, Chevreux / Gargan) autour de trafic de stupéfiants.

La création d'un « lieu de rassemblement pour les jeunes (16-20 ans) » pourrait éventuellement répondre à ces difficultés, selon les habitants présents.

Un quartier en mutation en termes de peuplement.

Les habitants rencontrés font état d'une évolution de la population avec l'arrivée récemment de nombreux migrants, notamment du fait de la présence en proximité de deux foyers AMLI⁸. Ces nouveaux arrivants connaissent des situations de pauvreté très élevées. Au-delà de la solidarité qui s'exprime envers ces nouveaux arrivants, les habitants s'inquiètent des moyens insuffisants pour l'accompagnement de ces personnes dans une logique de parcours d'intégration.

Des tensions s'expriment et la cohésion sociale est rendue plus complexe.

Au-delà du renforcement de l'apprentissage du français (sachant que la non-maîtrise de la langue est un obstacle majeur dans les relations aux autres, mais aussi dans la vie quotidienne et professionnelle), les habitants et les acteurs ont exprimé la mise en place d'un véritable accueil au sens large.

Une saturation dans les établissements scolaires qui constituent un frein à une scolarité optimisée.

Les acteurs qui interviennent sur le quartier sont impliqués et organisent de nombreuses activités, pour tous publics et tous âges. Les habitants ont souligné l'importance de l'accompagnement scolaire qui est

⁸ Le fait que le foyer n'est pas dans le périmètre du quartier fait que normalement les habitants ne peuvent pas relever des actions du contrat de ville, alors qu'ils participent aux activités proposées par les structures du PV.

proposé. S'ils reconnaissent la pertinence de cette offre d'accompagnement scolaire, elle est insuffisante face aux difficultés actuelles.

Ils expriment plusieurs inquiétudes :

- un traitement différencié selon les écoles du fait que certains établissements sont inscrits en REP/REP+ et d'autres non ;
- une baisse du niveau scolaire en primaire qui résulterait pour partie d'une présence en hausse d'élèves allophones, mais aussi d'un trop grand nombre d'enfants par classe ;
- une absence de moyens supplémentaires dans un contexte d'augmentation des enfants allophones.

Ils souhaitent une prise en compte effective de cet enjeu. Cela pourrait passer par un renforcement des moyens en termes de soutien scolaire dès le plus jeune âge et tout au long du parcours scolaire ainsi y compris pour les enfants allophones.

Un enjeu de mixité.

Cette présence a des impacts sur le fonctionnement du quartier. Le quartier est marqué par une mixité des origines. Toutefois, le manque de mixité a des impacts sur les établissements. Les parents les plus aisés déplacent leurs enfants dans d'autres établissements.

Il s'agit donc d'agir pour favoriser la mixité scolaire. Les habitants présents ont proposé d'agir sur les leviers suivants : accueillir les enfants issus de différents milieux dans les structures du quartier lors des actions d'animation ou socio-éducative, mettre en place des activités et événements permettant la mixité des publics et enfin attirer les enfants résidents des nouveaux immeubles qui se construisent à proximité du quartier.

Un accompagnement vers l'emploi à renforcer.

Si l'obtention d'un emploi est plus facile, notamment dans les métiers en tension, les habitants ont exprimé :

- un manque d'offre de stages et de formation, y compris pour les jeunes diplômés.
- un accompagnement non adapté aux problématiques rencontrées
- des emplois non en cohérence avec les diplômes obtenus

S'ajoutent à ces difficultés, le fait que les habitants, et les jeunes en particulier, sont confrontés à de nombreuses inégalités comme l'absence de réseaux et la méconnaissance des métiers. Ils se disent par ailleurs sujet à la discrimination en raison de leur adresse.

Enfin, les personnes nouvellement arrivées rencontrent des freins encore plus importants compte tenu du délai d'obtention de leurs titres de séjour.

VI. Diagnostic territorial Sablon-Sud

A) Description du quartier

Sur la base du recensement de la population de 2018, Sablon-Sud compte 1242 habitants et 83,9% de logements de type HLM construits avant 1977 ce qui constitue un parc locatif avec peu de mixité sociale, puisque la majorité des locataires sont financés via le PLUS.

Histoire du quartier.

Localisé au sud de la gare de Metz, le quartier du Sablon est délimité à l'est par la Seille et à l'ouest par la voie ferrée. Relativement bien équipé en commerces et services, ce quartier présente une importante mixité de l'habitat. Au nord-est du quartier se situe la nouvelle ZAC du quartier de l'amphithéâtre qui intègre le Centre Pompidou de Metz ainsi que commerces et services de proximité. Au nord-ouest se situe le quartier historique composé de plusieurs édifices (église, couvent, etc.). Enfin, au-dessus des ruines d'un des plus grands amphithéâtres du monde romain, s'élève le parc de la Seille et le complexe sportif et culturel des Arènes.

Comme pour le quartier d'Hauts-de-Vallières, Sablon-Sud est un « sous-quartier » du quartier du Sablon. Ce quartier souffre d'une mauvaise image générée par un paysage urbain composé de barres d'immeubles de logements sociaux et de copropriétés vieillissantes.

B) Portrait socio-démographique du quartier

Sources :

INSEE, recensement de la population 2013 et 2018.

INSEE, estimations démographiques 2015 et 2019.

Evaluation finale du contrat de ville 2015-2022.

Une population en diminution

Sablon-Sud est un quartier de 1242 habitants au recensement de la population de 2018.

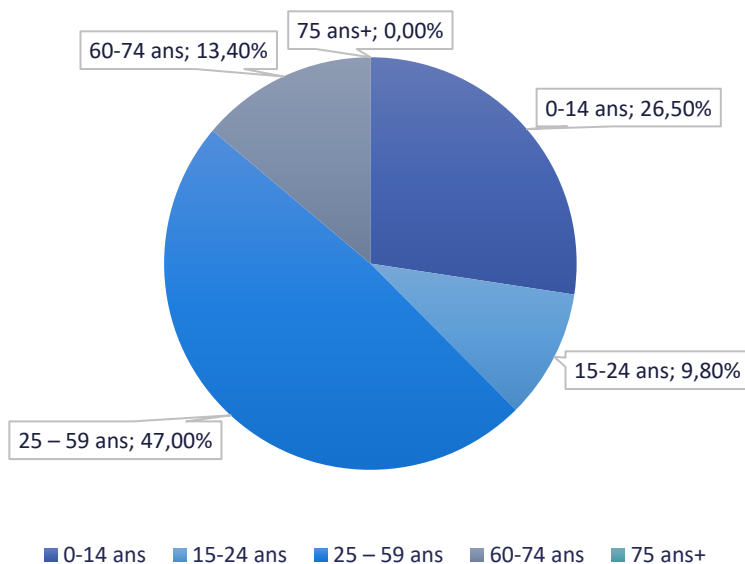
Entre 2013 et 2018, le quartier a perdu 166 habitants (évolution de 1408 à 1242 habitants soit un déclin de -11,8%), Cela ne dénote pas face à une tendance générale de déclin de la population dans les QPV, puisque la quasi-totalité des quartiers prioritaires politique de la ville a en effet connu une baisse de population (-3,6%) entre 2013 et 2018, soit -1031 habitants.

En revanche, il est à noter que l'ouverture du foyer Adoma « les Malgré-Nous » de 88 logements laisse supposer que la population du quartier ait pu augmenter depuis 2018. On note également d'après les chiffres CAF de 2021 que 1176 personnes habitant le quartier sont bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie. Ces données restent cependant incertaines et il est judicieux de se référer au prochain recensement de la population afin de statuer sur une baisse ou une augmentation de la population.

La répartition de la population par sexe est égale, aspect partagé par tous les QPV. Sablon-Sud : 50,2% d'hommes et 49,8% de femmes présents sur le quartier.

Une population jeune et une progression des ménages isolés composés de femmes

Répartition de la population par tranche d'âge



43. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la population de Sablon-Sud est composée à 36,3% de jeunes de moins de 25 ans, il y a une forte représentation de jeunes sur le quartier. L'indice de jeunesse est de 1,8, cela signifie que pour une personne âgée de plus de 60 ans, il y a 1,8 jeunes de moins de 20 ans. La part des jeunes 0-24 ans a diminué d'environ 6 points depuis 2015. On note une tendance de déclin de la population 0-24 ans.

Les plus de 60 ans représentent 13,40% de la population du quartier, contrairement aux autres quartiers, les seniors ne sont pas surreprésentés parmi les habitants. La part des personnes âgées de plus de 60 ans est en baisse depuis 2015. Cela peut s'appliquer notamment par l'arrivée d'une population jeune à la suite de l'ouverture du foyer Adoma.

La part des ménages composés d'une seule personne représente 37,9%, parmi ceux-ci, 29,2% sont composés de personnes seules de plus de 60 ans. Une fois de plus, ce phénomène se produit à l'échelle Métropolitaine puisque les seniors représentent 46,6% des ménages composés d'une seule personne. Parmi les ménages, on note une forte représentation des personnes âgées isolées, notamment de femmes âgées isolées, qui représentent 63,6% des ménages d'une personne de plus de 60 ans. En parallèle, les femmes représentent 47,9% des ménages composés d'une seule personne. 26,5% des ménages sont composés de familles monoparentales.

Ainsi, on note une forte représentation des ménages isolés composés de femmes âgées ou de femmes, ainsi qu'une part importante de familles monoparentales.

C) Précarité de la population

Sources :

INSEE, Recensement de la population 2018.

INSEE, Estimations démographiques 2019.

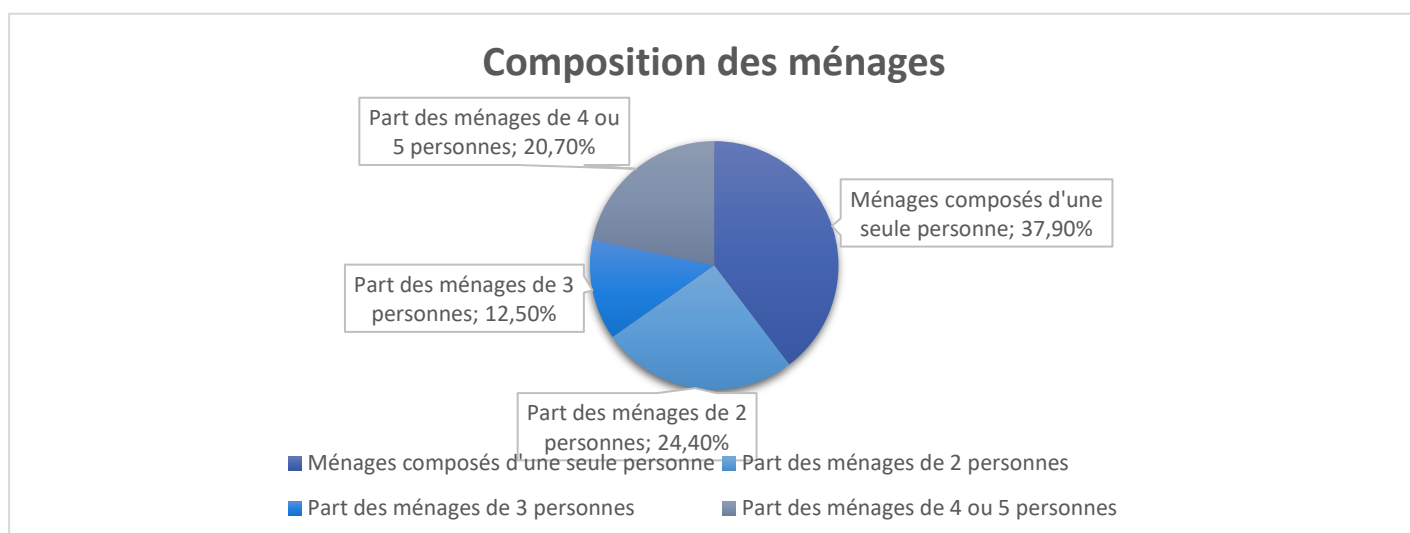
INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2019-2020.

CNAF, Fichier des allocataires des CAF au 31/12/2020.

CNAF, Fichier des allocataires des CAF au 31/12/2021.

CNAM, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2022.

Evolution des ménages



44. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la part des familles monoparentales est estimée à 26,5%. La part des ménages composés d'une personne est de 37,9%, c'est l'un des taux les plus élevés avec La Patrotte Metz-Nord (46,5%) observés à l'échelle des QPV de la Métropole. Ainsi, on note une forte représentation des ménages isolés ainsi que des familles monoparentales.

Situation de pauvreté

En 2019, à Sablon-Sud, 24% des ménages sont imposés. Le taux de pauvreté à 52,2% indique qu'un habitant sur deux au niveau du quartier gagne moins de 1102 euros par mois. Le revenu médian disponible annuel est de 12840 euros, soit 1070 euros par mois. Le taux de bas revenus est estimé à 66,5%.

Les revenus de la population de Sablon-Sud proviennent à 24,9% des prestations sociales. Parmi ces prestations sociales, 5,4% proviennent des prestations familiales, 13,9% des minimas sociaux et 5,6% des prestations logement.

Foyers allocataires percevant au moins une prestation CAF.

Nombre de foyers allocataires	450
Population couverte	917
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants (%)	4,4
Allocataires étudiants (%)	N/A
Familles monoparentales (%)	12,2
Allocataires isolés (%)	59,8
Couples sans enfant (%)	6
Couples avec enfant(s) (%)	22
Couples avec 3 enfants et plus (%)	8,4

Source : Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020

En 2020, le quartier compte 450 foyers allocataires, avec une population couverte de 917 personnes.

Depuis 2015, Sablon-Sud observe une forte progression du nombre d'allocataires de la CAF malgré une baisse de la population constatée (+19%). Cela peut s'expliquer par la progression des allocataires isolés (+46%) ainsi que l'ouverture du foyer Adoma en 2018 de 88 chambres qui n'a pas été comptabilisé dans le recensement de la population de 2018. Ainsi, parmi les allocataires CAF, on note une forte représentation des allocataires isolés (59,8%), il s'agit de foyers n'ayant qu'une seule source de revenus.

Concernant les familles monoparentales, on note une progression de +15% depuis 2015, avec une part établie en 2020 à 12,2% des foyers allocataires. On note également une diminution des allocataires couples avec enfant (-16%) et des allocataires couples sans enfant (-4%).

Situation de vulnérabilité

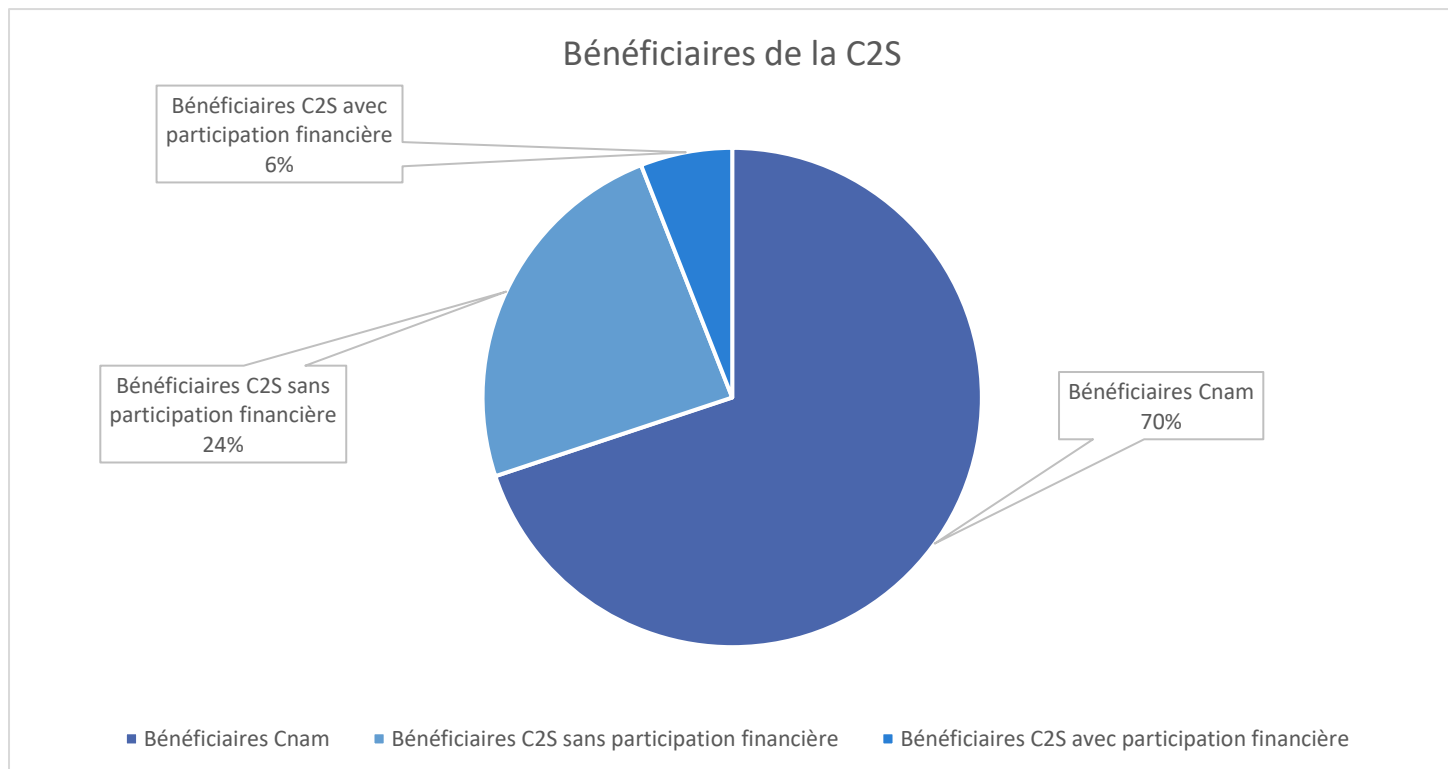
Total foyers allocataires CAF	410
- dont Prime d'activité (PPA)	113
- dont Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	133
- dont Allocation adulte handicapé (AAH)	49

Source : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021

En 2021, 27,56% des foyers allocataires sont bénéficiaires de la prime d'activité, ces foyers peuvent être considérés comme des « travailleurs pauvres » puisque exerçant une activité professionnelle et percevant des revenus modestes. 34,47% des foyers allocataires sont bénéficiaires du RSA Socle et 11,95% allocataires de l'AAH.

Entre 2020 et 2021, le quartier perd 40 foyers allocataires CAF.

Situation de santé



45. Source : Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 1^{er} janvier 2022.

En 2022, 1176 habitants de Sablon-Sud sont bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, parmi ceux-ci, 24% sont bénéficiaires de la C2S sans participation financière et 6% sont bénéficiaires de la C2S avec participation financière.

D) Education et formation – enjeux de scolarisation

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - année scolaire 2020-2021.

Bilan 2022 du programme de réussite éducative (PRE) du CCAS de la ville de Metz.

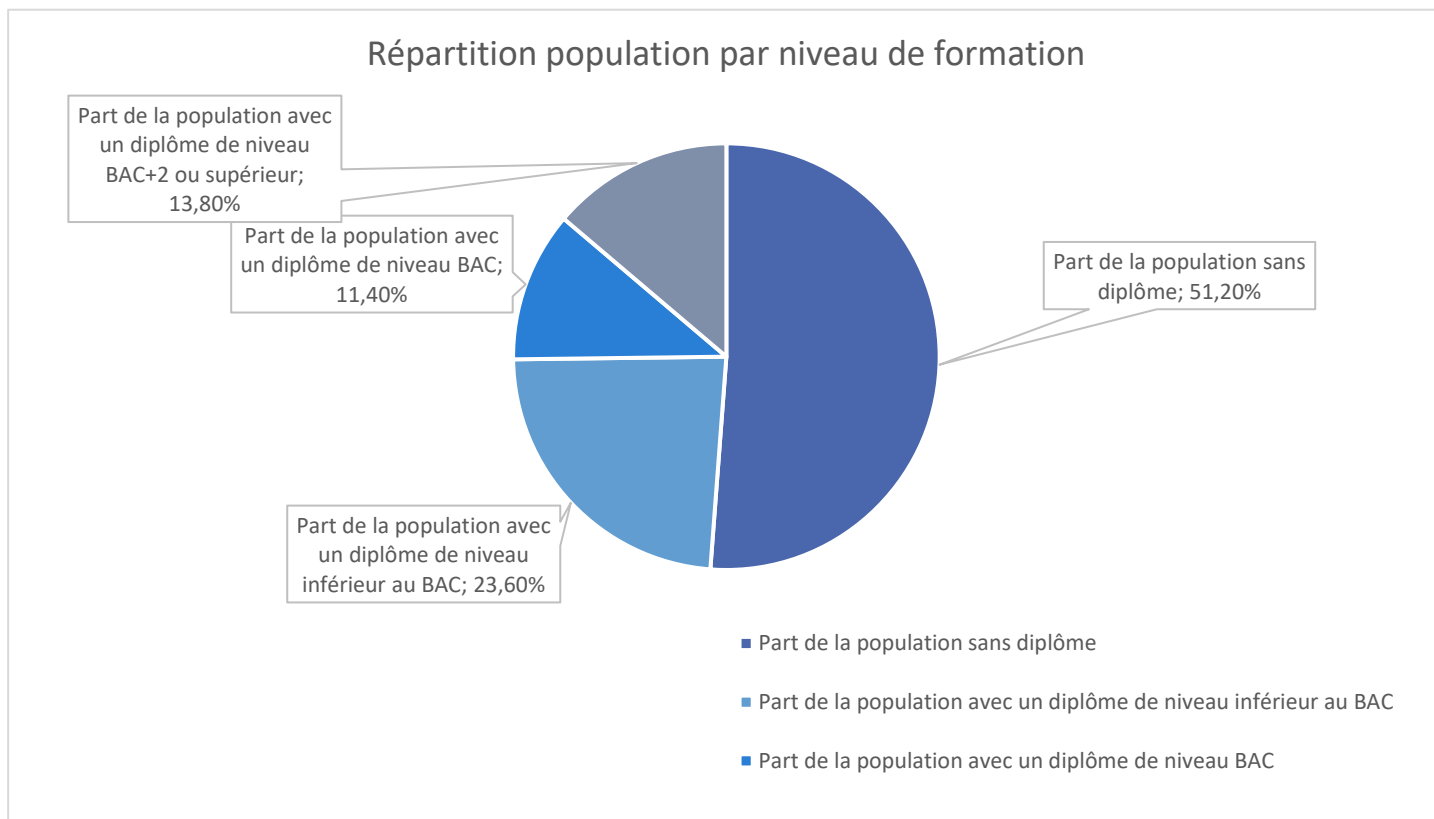
Scolarisation

Le taux de scolarisation des jeunes âgés entre 15 et 24 ans est de 58,8 %. Cela signifie que 41,2% des jeunes ayant au moins 15 ans ne sont pas scolarisés. Au total, 26,2% des jeunes âgés entre 16 et 25 ans sont non scolarisés et sans emploi, cela représente environ 117 jeunes sur le quartier.

Il n'y a pas d'autres données disponibles sur le quartier de Sablon-Sud.

Niveau de formation

Part de la population par niveau de diplôme



46. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, 51,2% des habitants de Sablon-Sud sont sans diplôme. La part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC est de 23,6% et la part de la population avec niveau BAC est de 11,4%. Enfin, 13,8% des habitants ont un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur. La part de femmes (59,1%) et la part d'étrangers (63,3%) sont beaucoup plus importantes parmi la population sans diplôme.

Niveau des équipements et situation des établissements scolaires

Sablon-Sud compte une école primaire située dans le réseau REP. On compte 416 écoliers scolarisés à Sablon-Sud dont 111 en niveau préélémentaire et 10 de moins de 3 ans.

Il n'y a pas de collège situé sur le quartier. Au total, il y a 75 élèves scolarisés dans une formation au collège. Parmi ces élèves, 47 sont scolarisés dans un collège situé en Rep+ (donc à l'extérieur du quartier), 5 sont scolarisés en établissement privé et 11 sont inscrits dans des classes SEGPA, ULIS, UPE2A ou 3e prépa-pro.

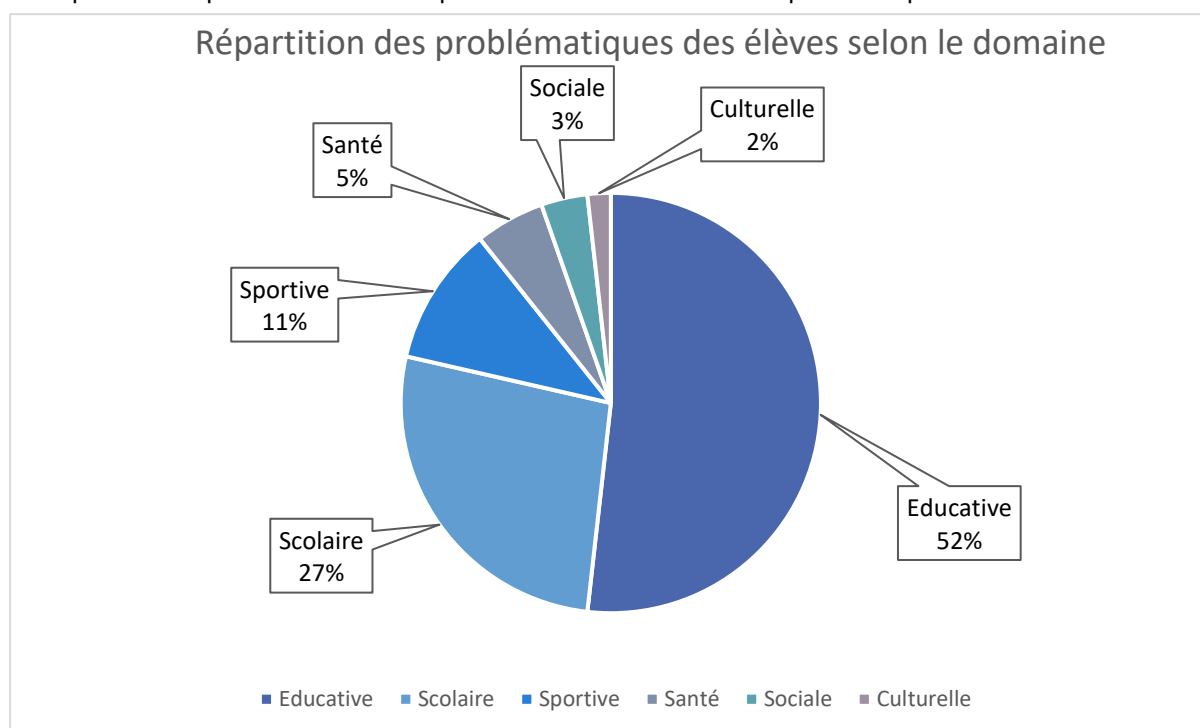
Contrairement à la tendance des autres quartiers, on note une augmentation de la représentation des élèves provenant d'un milieu social défavorisé inscrits dans une formation au collège sur le quartier de Sablon-Sud. Pour l'année scolaire 2020-2021, 71,9% des collégiens inscrits sont issus d'un milieu social défavorisé.

Focus sur le programme de réussite éducative messin

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) a été mis en place en 2009 à Metz (loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale). Le PRE est un dispositif de la politique de la ville, il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

En 2022, à Sablon-Sud, 63 enfants sont accompagnés dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE). Les chiffres qui suivent concernent les enfants accompagnés dans le cadre du PRE et non l'ensemble des enfants du quartier.

Les problématiques rencontrées par les élèves sont multiples et peuvent être cumulées :



47. Source : bilan 2022 du PRE messin.

On remarque que 52% des effectifs accompagnés à Sablon-Sud rencontrent des problématiques de type « éducatives », cela correspond à des difficultés rencontrées par les parents dans l'exercice de la parentalité, dans la gestion de l'éducation de leurs enfants. 3% des enfants accompagnés rencontrent des problématiques « sociales », cela signifie que les parents peuvent rencontrer des difficultés de type économique ou sociale (perte d'emploi, chômage, problématique de logement) qui impactent l'enfant.

27% des élèves de Sablon-Sud rencontrent des problématiques scolaires, ce qui signifie qu'il y a un besoin de soutenir l'enfant dans son parcours scolaire, avec des problématiques de comportement ou d'apprentissage.

Les problématiques de santé (15%) montrent une difficulté dans l'accès aux soins, avec des délais d'attente très longs dans certaines prises en charge de santé comme l'orthophonie, les problématiques de santé mentale. Cela concerne également les établissements spécialisés dans la prise en charge du handicap.

Les problématiques sportives (811) concernent des enfants ayant un déficit d'activité physique ce qui peut entraîner du surpoids ou un besoin de socialisation de l'enfant. Ainsi, les problématiques sportives sont souvent cumulées avec des problématiques sociales ou de santé. Enfin, les problématiques dites « culturelles » (2%) concernent des enfants montrant un besoin de sociabilisation au travers de pratiques liées à la culture (musique, art, etc.).

Il est important de noter que les enfants peuvent être concernés par plusieurs problématiques à la fois, généralement, les difficultés sont cumulées dans ce type de parcours.

E) Accès à l'emploi

Sources :

INSEE, recensement de la population 2018.

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Pôle Emploi-Dares, STMT – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

Situation de l'emploi

En 2019, selon les estimations démographiques de l'INSEE, à Sablon-Sud, le taux d'emploi des 15-64ans est de 40,4%, parmi les personnes en emploi, 29,5% sont en emplois à durée limitée. Parmi les personnes en emploi, 28,8% occupent un emploi à temps partiel. Les personnes en emplois précaires et emplois à durée limitée sont généralement des étrangers ou des femmes.

Les hommes sont beaucoup plus en activité (68,3%) que les femmes (41,9%). Les femmes et les étrangers sont plus touchés par les situations précaires : emplois précaires, emplois à durée déterminée, emplois aidés.

Caractérisation de la demande d'emploi

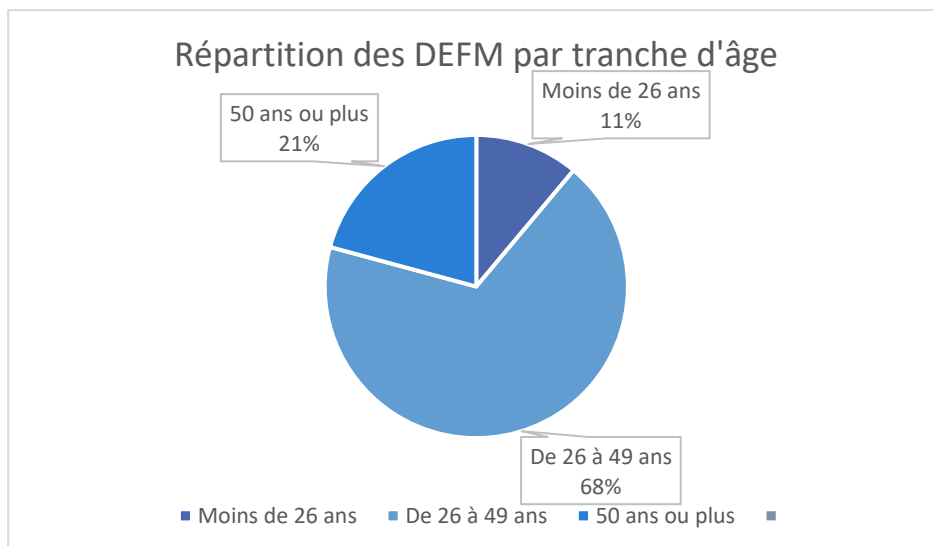
En 2019, à Sablon-Sud, le taux de chômage est de 27%, il connaît une baisse de -5,4% depuis 2015.

En 2021, toutes catégories de DEFM en fin de mois (DEFM) confondues, on compte 224 DEFM dont 129 DEFM de catégorie A, c'est-à-dire des personnes sans emploi, en recherche active d'emploi et disponible pour travailler.

Parmi les DEFM, 43,5% sont bénéficiaires du RSA. Le nombre de DEFM toutes catégories confondues a diminué de 3,7 points entre 2020 et 2021.

Parmi les DEFM de catégories A, entre 2020 et 2021, on note une diminution de 9,2 points.

Toutes catégories confondues, 25,95% des DEFM de Sablon-Sud sont inscrits à Pôle Emploi depuis au moins de 2 ans. Il y a une majorité de DEFM inscrits depuis moins de 6 mois (37,25%).

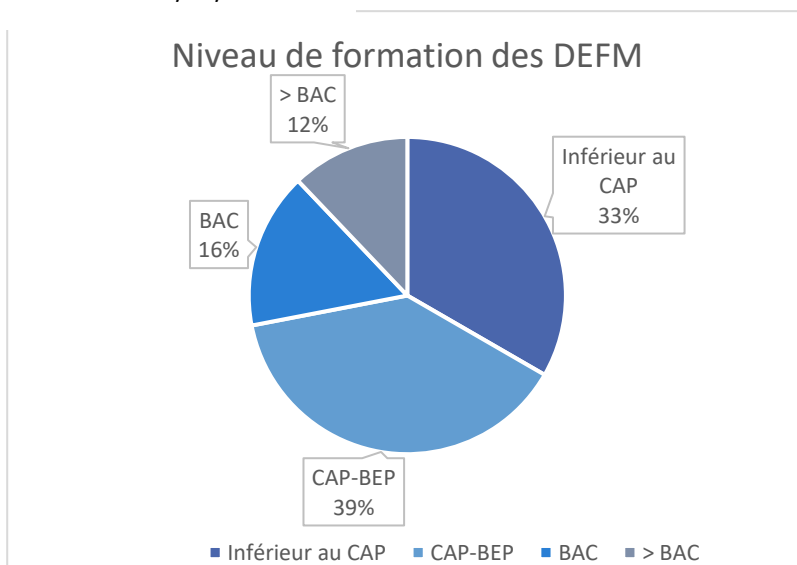


On note que 68% des DEFM sont âgés entre 26 et 49 ans. Seulement 11% des DEFM sont âgés de moins de 26 ans. Parmi les DEFM, 38,6% sont étrangers.

48. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - DEFM en fin de mois au 31/12/2021.

On note une forte représentation de la part des DEFM avec un niveau de formation égal au CAP-BEP (39%), ainsi que des niveaux de formation inférieur au CAP (33%). Il y a une forte représentation des formations qualifiantes dites « professionnelles ». 16% des DEFM ont un niveau BAC et 12% ont un niveau supérieur au BAC.

Les DEFM habitant Sablon-Sud ont pour majorité des formations qualifiantes.



49. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - DEFM en fin de mois au 31/12/2021.

Situation de l'emploi des jeunes

En 2019, le taux d'activité des 15-24 ans est de 32,2%, ce qui signifie que ces jeunes sont soit actifs soit au chômage, il y a une baisse +7,4 points entre 2015 et 2021. Le taux d'activité des 25-54 ans est de 66,5%.

Il n'y a pas de données disponibles sur le taux d'emploi des 15-24ans sur le quartier de Sablon-Sud.

Somme toute, il est à noter que Sablon-Sud est l'un des quartiers qui cumule le plus de difficultés liées à l'emploi et à la formation ; c'est l'un des quartiers qui souffre le plus du chômage et de l'inactivité des jeunes.

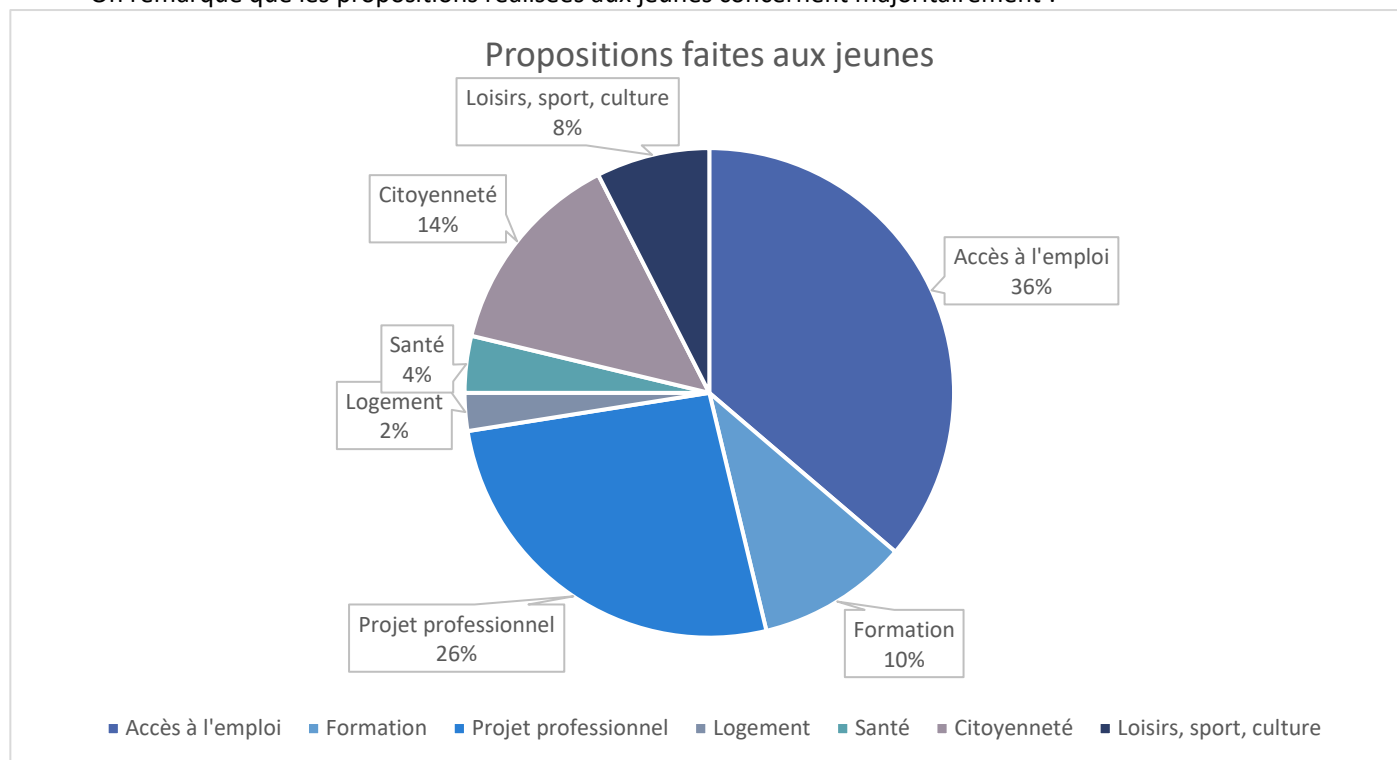
Données Mission Locale du Pays Messin

Les données de la Mission Locale du Pays Messin permettent d'avoir des informations sur les jeunes ni en emploi, ni en formation qui sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel.

En 2022, 35 jeunes habitant Sablon-Sud ont été accueillis par la Mission Locale du Pays Messin, parmi ces jeunes, 10 sont des femmes et 25 sont des hommes. Au total, 33 jeunes sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel à la Mission Locale du Pays Messin.

Parmi les jeunes accueillis, 4% sont bénéficiaires du RSA, il s'agit uniquement d'hommes contrairement aux autres quartiers où les femmes sont majoritaires.

On remarque que les propositions réalisées aux jeunes concernent majoritairement :



50. Source : bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin

- L'accès à l'emploi (36%),
- L'accompagnement au projet professionnel (26%),
- La citoyenneté (14%),
- L'accès à la formation (10%),
- La santé (4%),
- Les loisirs, le sport et la culture (8%),
- Le logement (2%).

Au total, en 2022, parmi ces jeunes, 15 sont entrés en dispositif à la Mission Locale du Pays Messin.

F) Mobilité résidentielle et logement

Sources :

SDES, Répertoire du parc locatif social 2018.

INSEE, Recensement de la Population 2018.

INSEE, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019.

SDES, Répertoire du parc locatif social 2020.

Caractérisation des logements

En 2020, le parc de logement à Sablon-Sud connaît un taux de vacance de 16,7%. On trouve majoritairement des T3 et des T5, et il y a comme sur les autres quartiers, une pénurie de T1 et de T2.

Il y a 73,3% de logements sociaux à Sablon-Sud, soit 403 logements, avec un taux de vacance sur le logement social de 17,8%, la vacance de plus de trois mois est estimée à 16,3%. On note un parc locatif presque exclusivement composé de logements sociaux. Il y a peu de mixité dans le quartier.

D'un point de vue général, on peut noter que le parc social a été construit majoritairement (77,6%) entre 1946 et 1970, ce qui signifie que le bâti est vieillissant. Le quartier compte 85,1% de locataires et 14,9% de propriétaires.

On note que 83,9% des logements sont financés par le PLUS, ce qui signifie que les habitants sont davantage précaires, environ 5 ménages sur 10 vivent dans le parc social « très précaire » avec un revenu inférieur à 40% du plafond PLUS, soit de l'ordre de 704 euros pour les personnes seules, 940 euros pour un couple sans enfant et 1 366 euros pour un couple avec enfants.

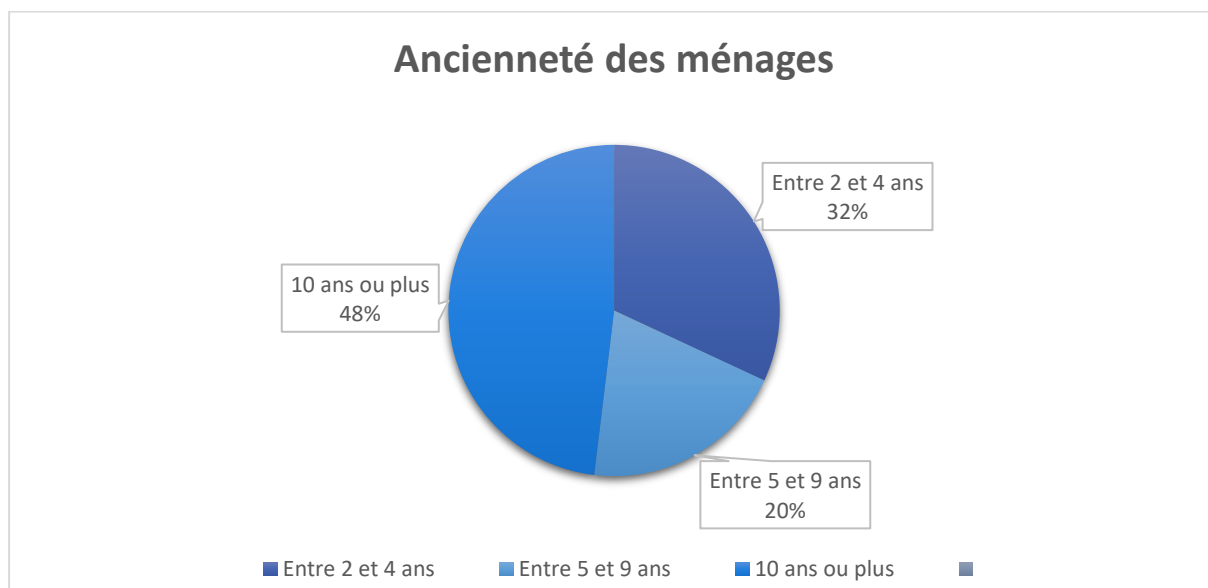
La moyenne du loyer en euros au m² habitable à Sablon-Sud est de 5,17 euros au m².

Focus sur l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

A Sablon-Sud, le parc social est essentiellement géré par le bailleur Société d'Economie Mixte Eurométropole Metz Habitat (SEM EMH). Dans ce cadre, la SEM EMH bénéficie d'un abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour un total de 404 logements. Dans ce cadre, des actions précises ont été pointées dans le cadre d'un diagnostic en marchant, permettant de cibler la gestion de certains espaces publics et communs du bailleur :

- Un renforcement de la présence du personnel de proximité au travers le financement des différents postes : agent de médiation sociale, agent de développement urbain et social, coordonnateur HLM de la gestion de proximité, référent sécurité,
- Un renforcement du sur-entretien : sur le nettoyage des locaux, l'enlèvement de tags ou de graffitis, la réparation des équipements vandalisés,
- La gestion des encombrants : gestion du ramassage des encombrants et renforcement du ramassage de papiers et débris dans les espaces verts, enlèvement tags et graffitis et réparation des équipements vandalisés,
- La tranquillité résidentielle au travers le fonctionnement et l'analyse des besoins en vidéosurveillance,
- La concertation et sensibilisation des locataires avec l'appartement « éco » témoin permettant des visites pédagogiques sur la gestion écologique et économique des fluides,
- L'animation, le lien social et le vivre ensemble au travers le financement de certaines actions du Contrat de Ville, la mise à disposition de locaux associatifs, le financement d'actions d'insertion et enfin les services spécifiques aux locataires (portage de repas),
- Les petits travaux d'amélioration de la qualité de service : travaux d'amélioration du cadre de vie, surcoûts de remise en état des logements et développement de la régie et embellissement des parties communes, surcoût spécifique de la remise en état des logements Chemin de la Moselle.

Mobilité résidentielle



51. Source : INSEE, recensement de la population 2018.

Les données concernant les taux de sortie et d'emménagement ne sont pas disponibles pour le quartier de Sablon-Sud. Elles ne sont pas non plus disponibles concernant le nombre d'habitants habitant le quartier depuis moins de 2 ans.

En revanche, on note qu'en 2018, 32% de la population habite le quartier depuis 2 à 4 ans, 20% y habite depuis 5 à 9 ans et 48% habite le quartier depuis plus de 10 ans.

Sablon-Sud est marqué par une population attachée à son quartier car la majorité y habitent depuis longtemps, il n'y a pas de volonté de quitter le quartier.

G) Indicateurs qualitatifs : Synthèse de la consultation citoyenne de Sablon-Sud

Rappel du contexte

La concertation citoyenne s'est déroulée le 19 juin 2023 en soirée au centre social ASBH Pioche. Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte de la politique de la ville et avait pour objectif de recueillir la parole des habitants pour co-construire le prochain contrat qui sera mis en œuvre dans les quartiers. Conformément aux instructions nationales, la concertation a été organisée par l'Etat, la métropole de Metz et la ville de Metz, avec le soutien de l'ORIV.

Une trentaine de personnes a participé à la concertation, avec une surreprésentation d'hommes (20 hommes dont 8 adolescents et 2 enfants, 6 femmes). 5 professionnels-es étaient également présents. L'équipe d'animation était constituée de 6 personnes.

Déroulé et note d'ambiance

La rencontre était initialement organisée pour que les habitants puissent participer à différents ateliers (photolangage, porteur de parole, recueil d'idée). Mais le format a dû être adapté au regard du faible nombre de participants et un débat ouvert a été organisé, guidé par l'ORIV.

Les échanges ont été compliqués par la prise de parole prégnante de certains membres du conseil citoyens, par un sentiment de lassitude, de colère et de désespoir dominant, notamment du fait des opérations de démolition prévues par le bailleur. Effectivement, le bailleur SEM-EMH prévoit la démolition de plusieurs logements, ce qui entraîne une période de relogement des habitants. Les habitants ont le sentiment qu'en attendant ces démolitions, le bailleur a décidé de ne plus intervenir dans les logements.

Par ailleurs, la dynamique de groupe a été perturbée par l'arrivée échelonnée de plusieurs participants qui se sont rajoutés au compte-goutte durant toute la première heure de concertation, avec, pour finir, l'arrivée d'un groupe d'une petite dizaine de jeunes une heure après le début de la séance. Quelques professionnels et/ou acteurs du quartier étaient également présents.

Les éléments ci-dessous sont issus des échanges et sont organisés par thématique.

Cadre de vie et gestion sociale et urbaine de proximité : Un quartier vert

Les habitants décrivent un « petit quartier verdoyant » où tout le monde se connaît, avec la possibilité de rassembler dans des jardins familiaux ou à proximité au parc de la Seille (5 minutes à pied du quartier).

Un quartier animé mais des appropriations extérieures pas toujours adéquates

Les habitants fréquentent les petits parcs du quartier, notamment le parc de jeux pour les enfants ou encore le parc de la Seille. Les jeunes eux, se réunissent derrière le parc.

Les jeunes font remarquer que l'état du « terrain rouge » est préoccupant. Dégradé, ce terrain est dit « dangereux » et entraîne des risques de blessures. Les jeunes aimeraient qu'un city stade soit installé au centre du quartier, et qu'un terrain de tennis-ballon soit construit. Les jeunes présents lors de la concertation expriment le fait qu'ils aiment se retrouver tous ensemble en extérieur mais qu'il manque un lieu de rencontre/un espace pour pouvoir se rencontrer. Les jeunes qui étaient présents ont dit « s'ennuyer » en dehors des tournois de foot qu'ils organisent entre eux. Ils restent par conséquent sur les bancs et utilisent beaucoup leurs smartphones.

L'utilisation des espaces publics semble également genrée : « Les filles sont à la maison et ne sortent pas » tandis que les garçons eux, « traînent dans la rue ».

Par ailleurs, des constats ont été faits sur la présence de déchets dans l'espace public. Le nourrissage des pigeons demeure également un problème.

Un besoin de désenclavement à tous les niveaux

Du fait de la situation géographique du quartier, le sentiment d'appartenance des habitants du quartier est complexe. En effet, le quartier se situe au bout du quartier de Metz-Sablon et à proximité de l'entrée de Magny. La route principale à proximité dénommée « Route de Magny » induit un effet sur le sentiment d'appartenance des habitants qui ne se considèrent pas Sablonnais (habitants du Sablon) mais habitants de Magny. Sablon-Sud est une sous-partie du quartier du Sablon qui est composé de plus de 17 000 habitants.

Les habitants déplorent d'ailleurs le manque de réseau/de lien pour relier Sablon-Sud au centre du quartier situé place St-Livier. Les habitants se sentent déconnectés du quartier-centre mais aussi de la ville-centre. Ils aimeraient que les transports soient renforcés vers les quartiers-centres dans l'objectif d'avoir notamment plus facilement accès à l'offre culturelle proposée par la ville.

Les habitants expriment l'existence de frontières psychologiques et culturelles entre Sablon-Sud et le quartier du Sablon. Ils dénoncent une « ghettoïsation du quartier. » Certains estiment par exemple que le si le quartier est en manque d'équipements ou de commerces de proximité, c'est parce que « tout est chez les riches ».

Malgré tout, le fait d'habiter au Sablon reste « une chance ».

Renforcer les mobilités

Un besoin clairement identifié et verbalisé par les habitants est le souhait d'être connectés au quartier ainsi qu'à la ville ; il n'y a par exemple pas de navette permettant de se rendre au marché Place St-Livier, il n'y a pas non plus suffisamment d'information ou de communication autour de la vie du quartier en général.

Habitat, logement et relation au bailleur : Entretien des communs et bien-vivre chez soi

Le quartier du Sablon Sud est un quartier composé d'ilots d'immeubles de petite taille. Il abrite moins de 1000 habitants, ce qui lui donne l'aspect d'un « village » auquel les habitants sont attachés.

Un projet de restructuration est en cours avec une partie du quartier qui sera sujette à une réhabilitation résidentielle financée entièrement sur les fonds du bailleur SEM EMH. Dans ce cadre, des démolitions sont prévues et des opérations de relogements sont en cours. Fin 2023, plus de la moitié des habitants du quartier devraient être relogés dans l'attente de la réhabilitation du quartier.

Les habitants éprouvent du ressentiment vis-à-vis du bailleur et se sentent dans une profonde situation d'injustice. En attendant les démolitions, ils ont l'impression que le nécessaire n'est pas fait pour des bonnes conditions de vie. De nombreux témoignages relatent l'accumulation de problématiques non traitées, internes aux logements et aux immeubles : fermeture des portes des immeubles défectueuses, problème de propreté dans les espaces communs (urines, selles, dégradations des boîtes aux lettres, des portes d'entrée, des serrures, etc), des travaux internes au logement, entraînant vétusté et insalubrité.

Au sujet de l'entretien, les habitants ont évoqué la présence, il y a quelques années, de l'association CLCV, tenue par des habitants, qui avait pour objectif d'entretenir les locaux. Cela avait un effet positif puisque les habitants entretenaient eux-mêmes les locaux, il y avait un esprit de solidarité et de responsabilité par rapport à leurs voisins.

Processus de relogement et dynamique de peuplement

Cet aspect produit crainte et colère chez les habitants qui redoutent leur déménagement. Les processus de relogement sont vécus comme des déracinements pour nombre de participants qui sont attachés à leur quartier pour sa forme urbaine et pour les liens humains qu'ils y ont construits.

Les habitants sont attachés à leur quartier. Beaucoup y habitent depuis plus de dix ans et ont vu les choses évoluer. Ils voient le quartier se vider et perdre de la vie, et souhaiteraient voir arriver de nouveaux habitants. Les habitants souhaitent rester dans le quartier pour plusieurs raisons :

- le réseau associatif du quartier : bien qu’il n’y ait que le Centre Social ASBH Pioche, le centre est un « repère » pour les habitants. Il existe depuis 1955 avec plusieurs associations gestionnaires différentes depuis sa création, mais l’essence est restée la même ;
- les enfants sont du quartier et sont tous dans la même école, qui se situe à proximité ;
- la proximité des commerces (« bons marchés »), le centre commercial Muse, le centre-ville, le cœur du quartier Sablon sont des atouts pour le quartier ;
- la peur de pertes de repères ;
- la taille humaine du quartier ;
- le réseau de solidarité existant dans le quartier.

La procédure de relogement est mal comprise et mal acceptée. Les relogements proposés en dehors du quartier (à Metz Devant-Les-Ponts, à Woippy Saint-Eloy, Boileau Pré Génie) ont fait l’objet de refus de la part d’habitants. Les habitants ont également souhaité être relogés dans un cadre bienveillant en respectant leurs choix. Ils expriment un sentiment d’injustice puisque beaucoup ne savaient pas qu’au bout de trois propositions de relogement le bailleur peut résilier leur bail.

Les habitants expriment un manque d’explications sur les enjeux de la réhabilitation en cours :

- les promesses d’un nouveau bâti, propre, remis en état et aux normes, la volonté d’une mixité sociale afin de favoriser l’émancipation des catégories sociales les plus vulnérables et les plus pauvres ;
- mais le manque de communication sur les opérations, le sentiment de « faire venir » des populations encore plus pauvres ;

Selon les habitants présents, la mixité ne sera pas suffisante si n’est pas accompagnée.

[Agir sur l’image du quartier](#)

Le quartier de Sablon-Sud souffre d’une mauvaise image. Les habitants estiment être victimes d’une discrimination à l’adresse. Sablon Sud, parfois nommé « Hannaux-Frécot-Barral » est connu pour de nombreuses problématiques (trafic de stupéfiants, pauvreté).

Les habitants expliquent ne pas indiquer leur adresse lorsqu’ils postulent pour des emplois et ont tendance à indiquer habiter à Magny.

Par ailleurs, ils se sentent mis à l’écart par rapport au reste du quartier de Metz-Sablon. Les habitants ne considèrent pas comme faisant partie de la ville de Metz.

VII. Diagnostic territorial Saint-Eloy Boileau Pré Génie

A) Description du quartier

Sur la base du recensement de la population de 2018, Saint-Eloy Boileau Pré Génie compte 8 662 habitants et 94,4% de logements de type HLM construits avant 1977 ce qui constitue un parc locatif avec peu de mixité sociale, puisque la majorité des locataires sont financés via le PLUS (83,8%). Pour une population totale de 13 998 habitants en 2018, la ville compte plus de 61,8% de ses habitants en quartier prioritaire de la ville.

Histoire du quartier.

A compléter

B) Portrait socio-démographique du quartier

Sources :

INSEE, recensement de la population 2013 et 2018.

INSEE, estimations démographiques 2015 et 2019.

Evaluation finale du contrat de ville 2015-2022.

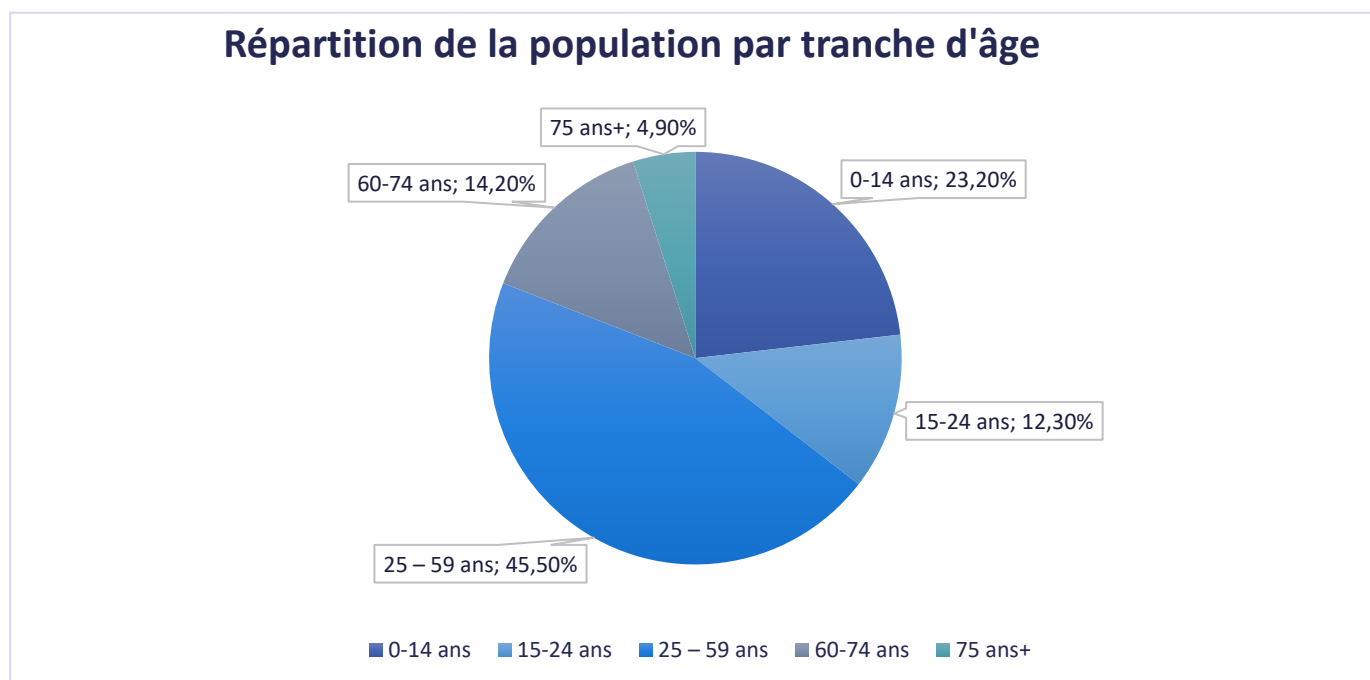
Un nombre d'habitants en légère baisse

Saint-Eloy Boileau Pré Génie est un quartier de 8 662 habitants au recensement de la population de 2018.

Entre 2013 et 2018, le quartier a perdu 120 habitants (évolution de 3 782 à 3 662 habitants soit un déclin de -1,4%), Cela ne dénote pas face à une tendance générale de déclin de la population dans les QPV, puisque la quasi-totalité des quartiers prioritaires politique de la ville a en effet connu une baisse de population (-3,6%) entre 2013 et 2018, soit -1 031 habitants.

La répartition de la population par sexe est égale, aspect partagé par tous les QPV. Saint-Eloy Boileau Pré Génie : 49,5% d'hommes et 50,5% de femmes présents sur le quartier.

Une population jeune et une progression des ménages âgés isolés



52. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la population de Saint-Eloy Boileau Pré Génie est composée à 36,5% de jeunes de moins de 25 ans, il y a une forte représentation de jeunes sur le quartier. L'indice de jeunesse est de 1,6, cela signifie que pour une personne âgée de plus de 60 ans, il y a 1,6 jeunes de moins de 20 ans. La part des jeunes a augmenté légèrement depuis 2015.

Les plus de 60 ans représentent 19,1% de la population du quartier, les seniors sont fortement représentés dans le quartier. Le poids des 60-74ans a évolué de 4,7 points entre 2017 et 2019. Ce vieillissement de la population est également observable à l'échelle Métropolitaine, avec une part des plus de 60 ans égale à 18%. 45,5% de la population du quartier a un âge compris entre 25 et 59 ans.

La part des ménages composés d'une seule personne représente 35,4%, parmi ceux-ci, 42,2% sont composés de personnes seules de plus de 60 ans. Une fois de plus, ce phénomène se produit à l'échelle Métropolitaine puisque les seniors représentent 46,6% des ménages composés d'une seule personne. On note donc une forte représentation des personnes âgées isolées. Les femmes âgées isolées de plus de 75 ans représentent 71,5% des ménages d'une seule personne de plus de 75 ans.

C) Précarité de la population

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019.

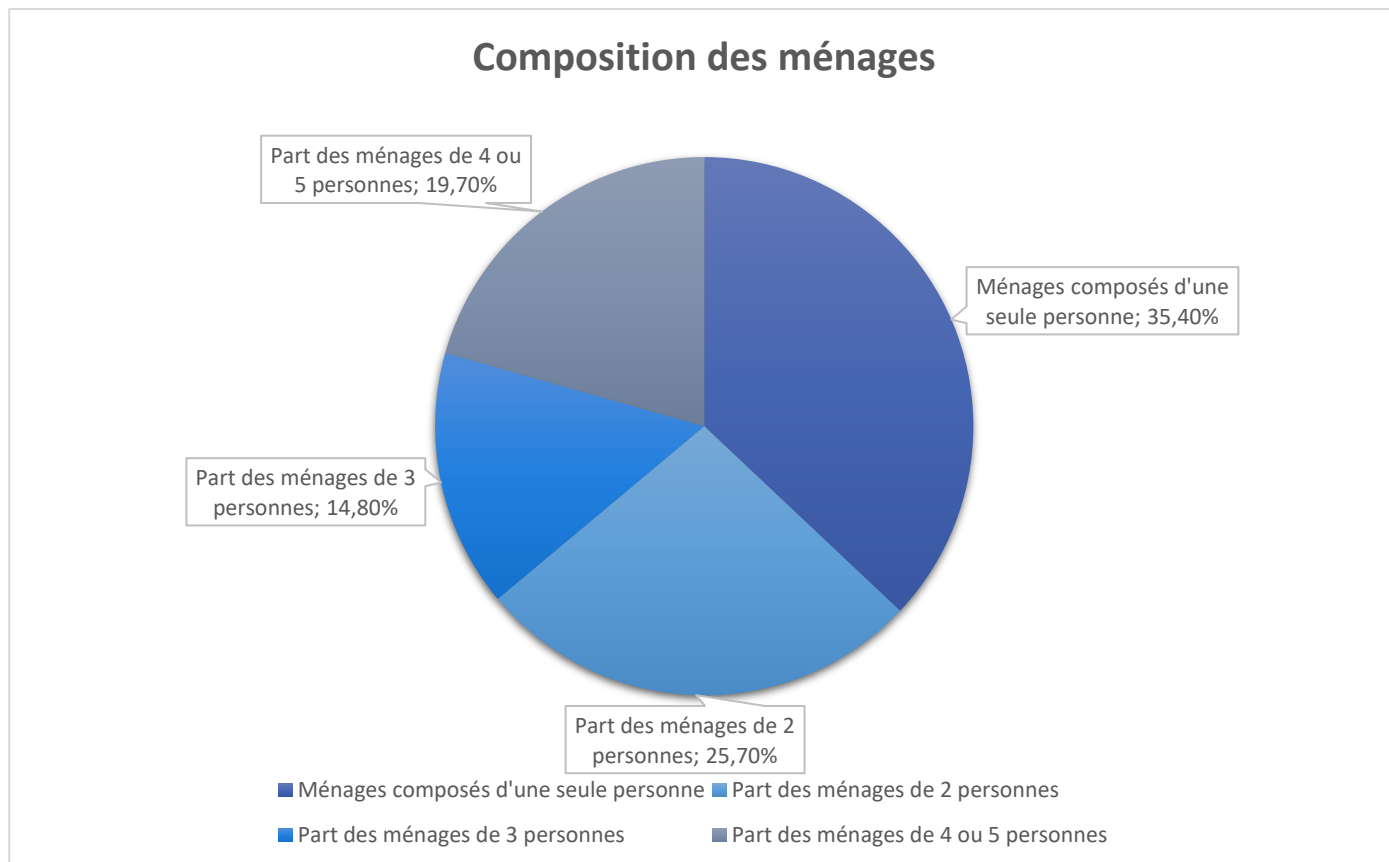
Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2019-2020.

Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020.

Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021.

Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 01 janvier 2022

Evolution des ménages



53. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, la part des familles monoparentales est estimée à 29,7% de la population du QPV. La part des ménages composés d'une de plus de 4 ou 5 personnes est 19,7% de la population, c'est un taux qui est inférieur d'un point à l'échelle de la Métropole. On note également une part des ménages immigrés relativement importante, bien qu'inférieure à l'échelle métropolitaine, estimée à 35,3%. D'un point de vue démographique, la ville de Woippy ne dénote pas par rapport à l'échelle métropolitaine.

Situation de pauvreté

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2019

En 2020, à Saint-Eloy Boileau Pré Génie, 19,3% des ménages sont imposés. Entre 2019 et 2020, la part des ménages imposés a diminué de 6,9 points. Le taux de pauvreté à 46,9% indique qu'au moins un habitant sur deux au niveau du quartier gagne moins de 1102 euros par mois.

Le revenu médian disponible annuel est de 13 840 euros, soit 1153 euros par mois. Le taux de bas revenus est estimé à 65,1%.

Les revenus de la population de Saint-Eloy Boileau Pré Génie proviennent à 26% des prestations sociales. Parmi elles, 6,6% proviennent des prestations familiales, 13,6% des minimas sociaux et 5,8% des prestations logement.

Foyers percevant au moins une prestation CAF

Nombre de foyers allocataires	2971
Population couverte	6644
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants (%)	5,6
Allocataires étudiants (%)	0,4
Familles monoparentales (%)	15,5
Allocataires isolés (%)	51,2
Couples sans enfant (%)	7,9
Couples avec enfant(s) (%)	25,4
Couples avec 3 enfants et plus (%)	10,9

Source : Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020

En 2020, il y a 2971 foyers allocataires sur le quartier, pour une population couverte de 6644 personnes.

On note une forte dépendance aux prestations sociales sur le quartier, avec notamment une part d'allocataires isolés estimée à 51,2% et de familles monoparentales à 15,5%. On note également une forte représentation de couples avec enfants allocataires CAF (36,3%). On note que les enfants allocataires de moins de 11 ans ont diminué depuis 2015 (-3 enfants), cependant, on note une forte progression de +262 enfants âgés entre 11 et 25 ans.

Situation de vulnérabilité

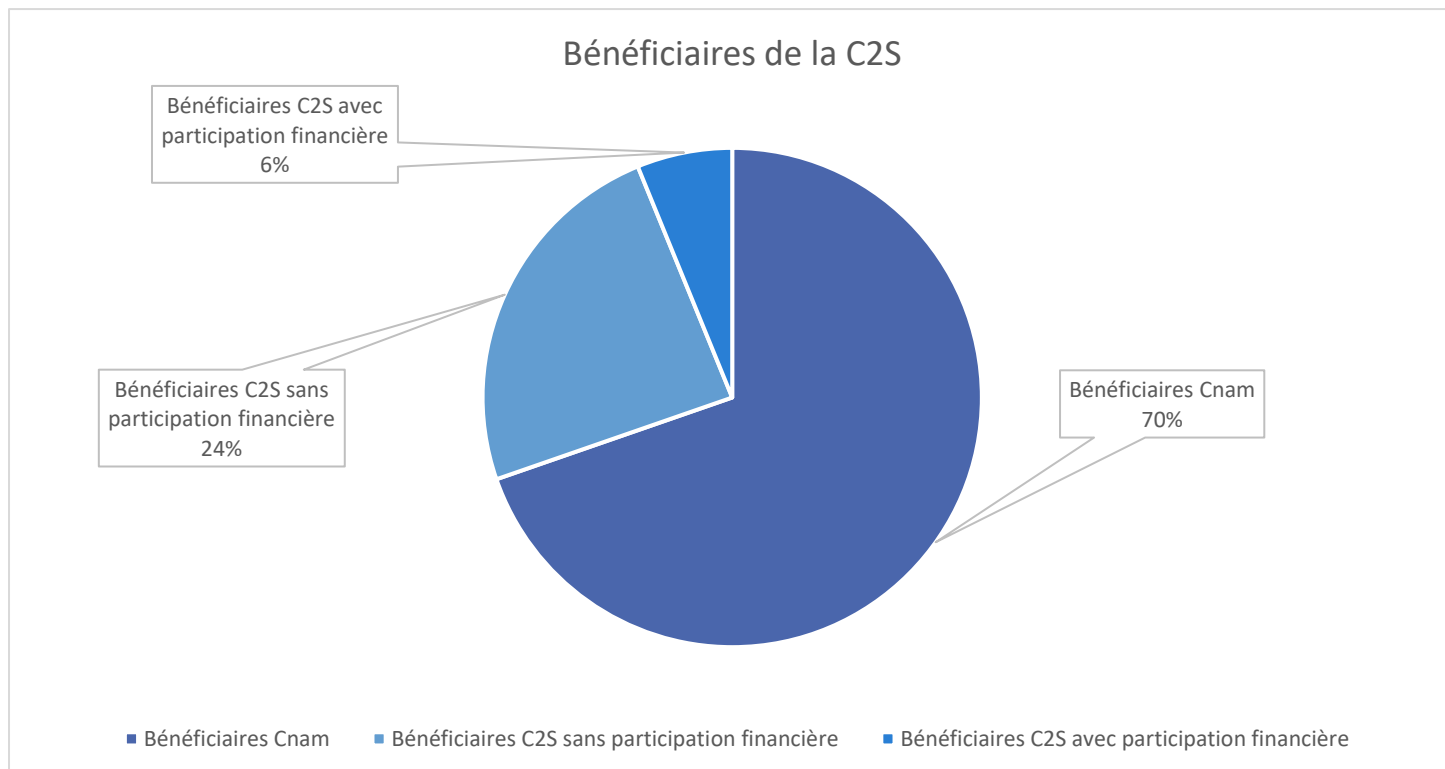
Total foyers allocataires CAF	2774
- dont Prime d'activité (PPA)	949
- dont Revenu de solidarité active socle (RSA socle)	756
- dont Allocation adulte handicapé (AAH)	347

Source : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2021

En 2021, 34,21% des foyers allocataires sont bénéficiaires de la prime d'activité, ces foyers peuvent être considérés comme des « travailleurs pauvres » puisqu'exerçant une activité professionnelle et percevant des revenus modestes. 27,25% des foyers allocataires sont bénéficiaires du RSA Socle et 12,5% allocataires de l'AAH. On note donc ici un intérêt à travailler la question de l'insertion professionnelle, notamment pour les BRSA mais aussi pour les bénéficiaires de la PPA.

Entre 2020 et 2021, on note une perte de 197 foyers allocataires CAF.

Situation de santé



54. Source : CNAM, bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 1er janvier 2022.

En 2022, 8921 habitants de Saint-Eloy Boileau Pré Génie sont bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, parmi eux-ci, 24% sont bénéficiaires de la C2S sans participation financière et 6% sont bénéficiaires de la C2S avec participation financière.

D) Education et formation – enjeux de scolarisation

Sources :

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - année scolaire 2020-2021.

Scolarisation

En 2019, le taux de scolarisation des jeunes âgés entre 15 et 24 ans est de 50,8%. Cela signifie que 49,2% des jeunes ayant au moins 15 ans ne sont pas scolarisés. Au total, 38,6% des jeunes âgés entre 16 et 25 ans sont non scolarisés et sans emploi. Parmi les jeunes femmes ayant entre 16 et 25 ans, on note une forte représentation de jeunes femmes non-scolarisées et sans emploi (39,6%).

A Woippy SEBPG, le taux de retard en 6^e sur l'année scolaire 2020-2021 est estimé à 9,9%, il augmente à 19,4% à l'entrée en 3^e. Le taux de réussite au brevet dans le public est de 78%, le taux de réussite des filles est de 84,1% et celui des garçons de 73,2%, on note donc une différence de 10 points entre les filles et les garçons.

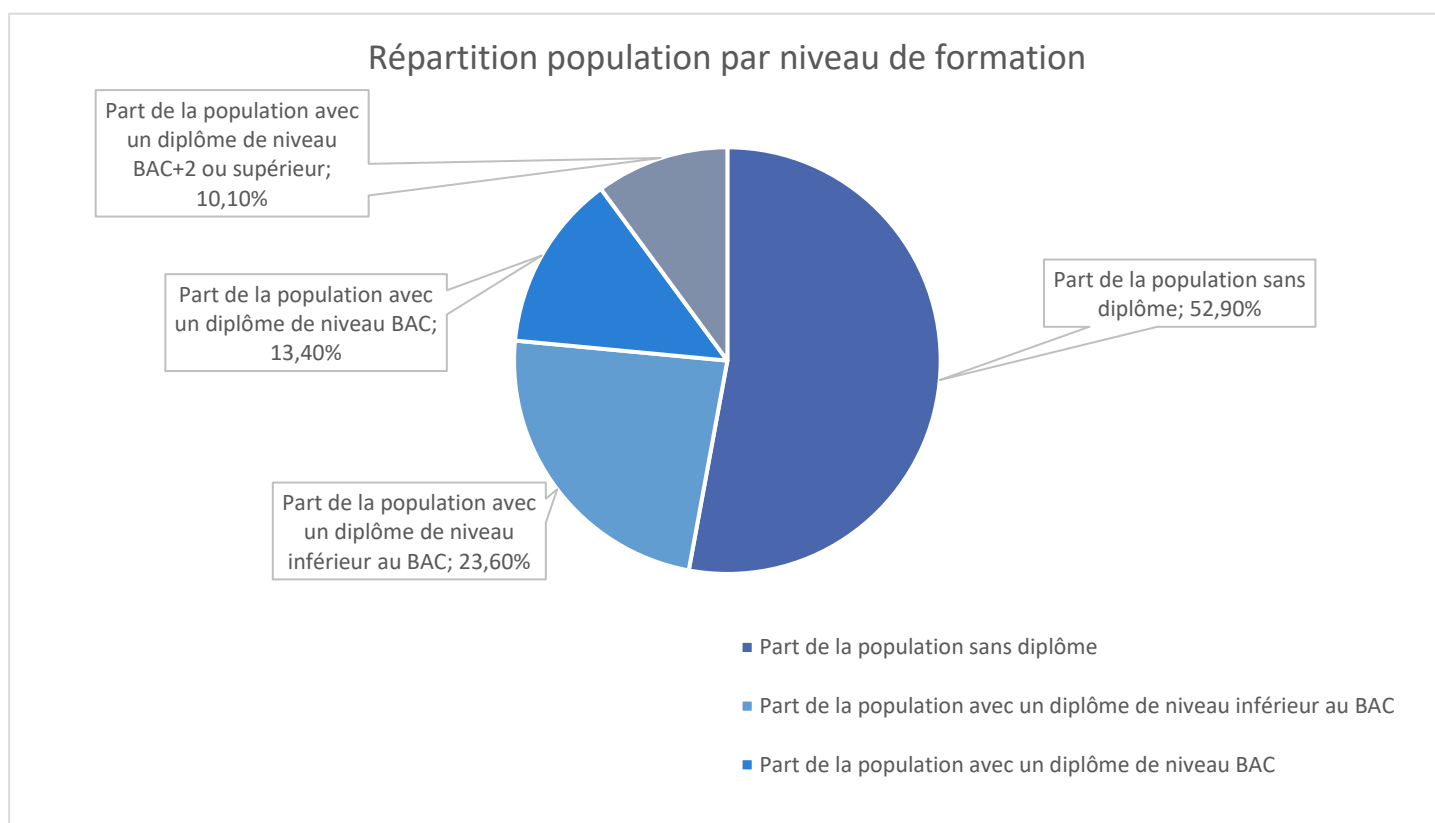
Niveau de formation

Répartition des élèves par filière

En 2020, au total, il y a 552 élèves scolarisés dans une formation au collège. Parmi ces élèves, 363 sont scolarisés dans un collège situé en Rep+, 20 sont scolarisés en établissement privé et 39 sont inscrits dans des classes SEGPA, ULIS, UPE2A ou 3^e prépa-pro.

On compte 156 élèves scolarisés dans une formation générale ou technologique en lycée et 160 élèves scolarisés dans une formation professionnelle. Dans les formations professionnelles en lycée, on note un taux de retard à l'entrée en seconde de 43,9% et 45% à l'entrée en terminale. 63,1% des lycéens en formation professionnelle sont issus d'un milieu social défavorisé.

Part de la population par niveau de diplôme



55. Source : INSEE, estimations démographiques 2019.

En 2019, 52,9% des habitants de Saint-Eloy Boileau Pré Génie sont sans diplôme. La part de la population avec un diplôme de niveau inférieur au BAC est de 23,6% et la part de la population avec niveau BAC est de 13,4%. Enfin, 10,1% des habitants ont un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur. La part de femmes (55,6%) et la part d'étrangers (72,3%) sont beaucoup plus importantes parmi la population sans diplôme.

Niveau des équipements et situation des établissements scolaires

En 2020, Saint-Eloy Boileau Pré Génie compte quatre écoles maternelles situées en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), et deux écoles élémentaires, toutes deux situées également en REP+. Au total,

il y a 1030 écoliers, dont 378 en niveau préélémentaire et 37 de moins de 3 ans. Il y a également un collège situé en REP+ à Woippy SEBPG.

Focus sur le Dispositif de réussite éducative woippycien

Le dispositif de réussite éducative (DRE) a été mis en place en 2006 à Woippy (loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale). Le DRE est un dispositif de la politique de la ville, il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative.

A Woippy, le DRE est piloté par le CCAS de la ville de Woippy. Pour 2021-2022, les prises en charge ont été proposées dans différents domaines : la santé, l'éducation, l'aide à la parentalité. Ce sont les partenaires qui orientent les familles vers le dispositif, bien qu'elles puissent également le solliciter directement.

A Saint-Eloy Boileau Pré Génie, sur l'année scolaire 2021-2022, 286 enfants ont été suivis dans le cadre du DRE, 80% étaient scolarisés à l'école primaire, 19% en maternelle et 1% au collège. 28 parents ont bénéficié d'un suivi au travers d'un accompagnement à la parentalité (4) ou de cours de français (24).

E) Accès à l'emploi

Sources :

INSEE, recensement de la population 2018.

INSEE, estimations démographiques 2019 et 2015.

Pôle Emploi-Dares, STMT – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021.

Bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

Situation de l'emploi

En 2019, selon les estimations démographiques de l'INSEE, à Saint-Eloy Boileau Pré Génie, le taux d'emploi des 15-64ans est de 38%, parmi les personnes en emploi, 25,7% sont en emplois à durée limitée. Les personnes en emplois précaires et emplois à durée limitée sont généralement des étrangers ou des femmes. Parmi les personnes en emploi, 26% occupent un emploi à temps partiel.

Les hommes sont beaucoup plus en activité (68%) que les femmes (51,8%). Les femmes et les étrangers sont plus touchés par les situations précaires : emplois précaires, emplois à durée déterminée, emplois aidés.

Caractérisation de la demande d'emploi

En 2019, à Saint-Eloy Boileau Pré Génie, le taux de chômage est de 34,9%, il connaît une hausse de +2,7% depuis 2015.

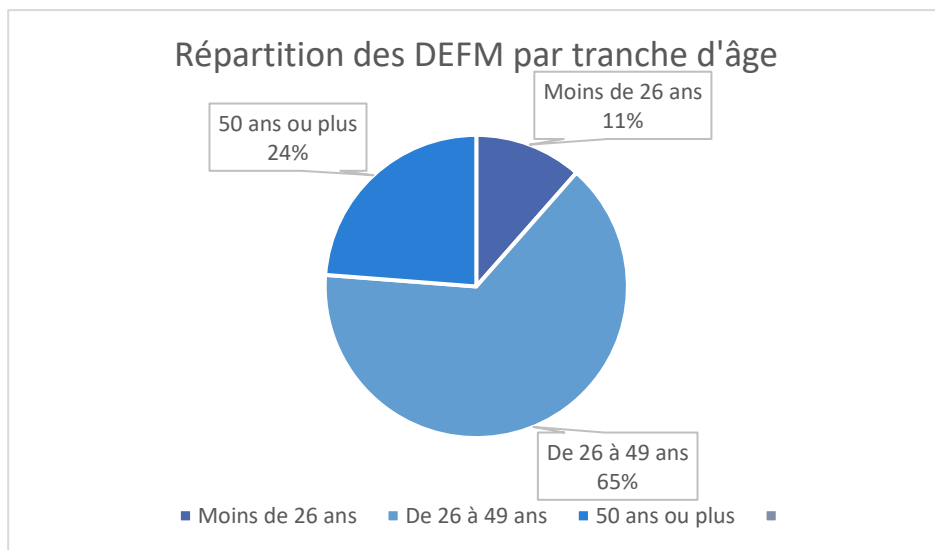
En 2021, toutes catégories de DEFM confondues parmi les DEFM en fin de mois en 2021, on compte 1500 DEFM dont 496 DEFM de catégorie A, c'est-à-dire des personnes sans emploi, en recherche active d'emploi et disponibles pour travailler.

Parmi les DEFM, 41,7% sont bénéficiaires du RSA. On remarque une fois de plus que les femmes sont dans des situations plus précaires que les hommes puisque 45,1% d'entre elles sont bénéficiaires du RSA, contre

39,1% d'hommes. Le nombre de DEFM toutes catégories confondues a diminué de 5,4 points entre 2020 et 2021.

Parmi les DEFM de catégories A, on note une diminution de -15,9% parmi les femmes et une baisse de -12% parmi les hommes. On note également encore une fois une baisse du nombre de DEFM de catégorie A entre 2020 et 2021 d'environ 13,7 points.

Toutes catégories confondues parmi les DEFM, 32,3% des DEFM de Saint-Eloy Boileau Pré Génie sont inscrits à Pôle Emploi depuis au moins de 2 ans. La part des DEFM inscrits depuis moins de 6 mois et depuis plus de 2 ans sont égales.

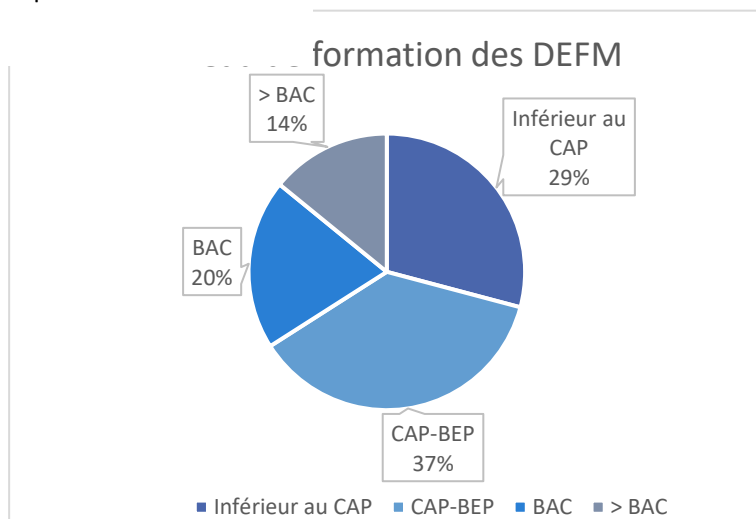


On note que 65% des DEFM sont âgés entre 26 et 49 ans. Seulement 11% des DEFM sont âgés de moins de 26 ans. Parmi les DEFM, 29,8% sont étrangers.

56. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021

On note une forte représentation de la part des DEFM avec un niveau de formation égal au CAP-BEP (37%), ainsi que des niveaux de formation inférieur au CAP (29%). Il y a donc une forte représentation des formations qualifiantes dites « professionnelles ». 20% des DEFM ont un niveau BAC et 14% ont un niveau supérieur au BAC.

Les DEFM habitant Saint-Eloy Boileau Pré Génie sont tout de même plus sujets aux problématiques de formation.



57. Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021

Situation de l'emploi des jeunes

En 2019, le taux d'activité des 15-24 ans est de 38,7%, ce qui signifie que 61,3% des jeunes sont inactifs ou chômeurs, il y a une baisse de -0,6% entre 2015 et 2021.

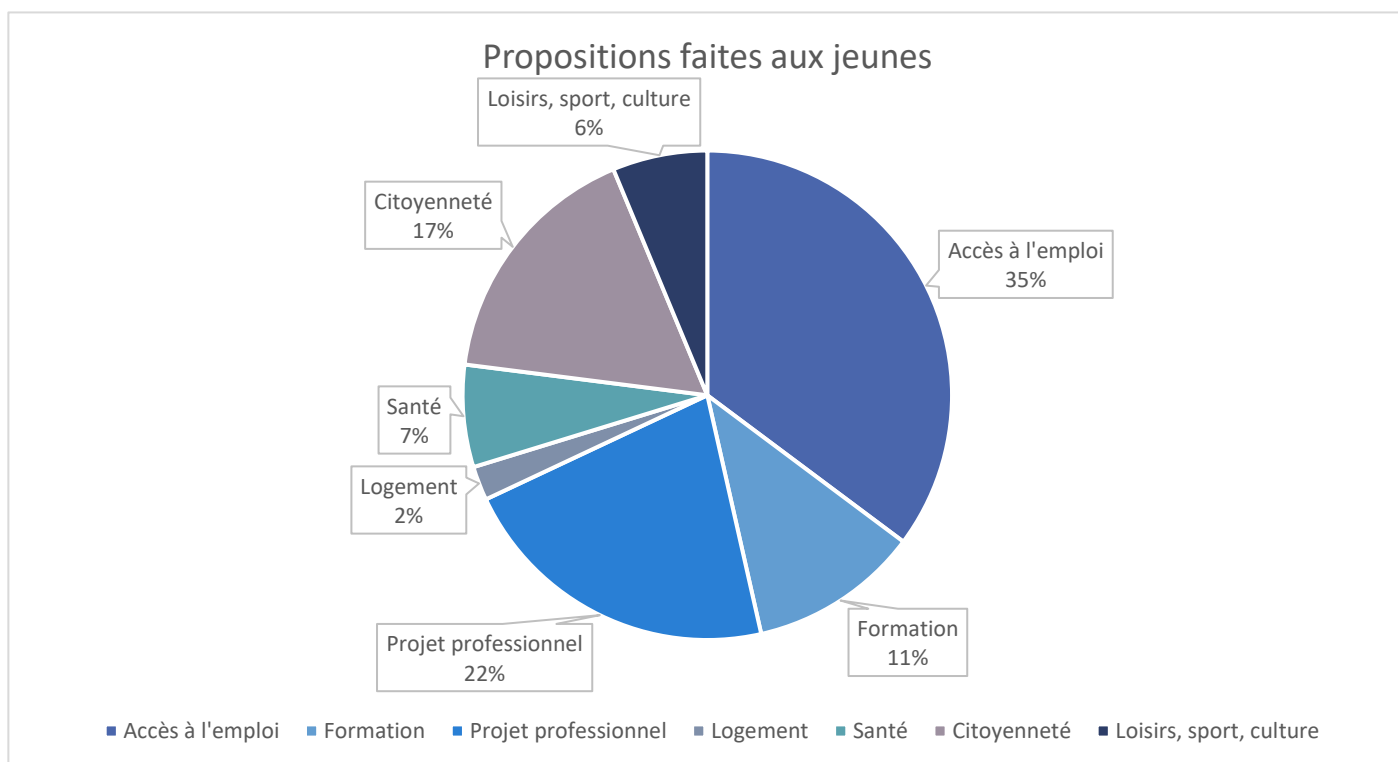
En comparaison, le taux d'emploi des jeunes entre 15 et 24 ans est de 19,1%. Il y a donc une vraie problématique à travailler autour de l'insertion professionnelle des jeunes.

Données Mission Locale du Pays Messin

Les données de la Mission Locale du Pays Messin permettent d'avoir des informations sur les jeunes ni en emploi, ni en formation qui sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel.

En 2022, 251 jeunes habitant Saint-Eloy Boileau Pré Génie ont été accueillis par la Mission Locale du Pays Messin, parmi ces jeunes, 122 sont des femmes et 129 sont des hommes. Au total, 219 jeunes sont accompagnés dans le cadre d'un suivi socio-professionnel pour « accès à l'emploi » à la Mission Locale du Pays Messin.

Parmi les jeunes accueillis, 4% sont bénéficiaires du RSA, on remarque que les jeunes femmes sont plus touchées par les situations précaires puisqu'elles sont les uniques bénéficiaires du RSA (8,2% des jeunes femmes), seulement 0,8% sont bénéficiaires du RSA ayant-droit (1 homme et 1 femme). Parmi les femmes, 9% des effectifs représentent des femmes célibataires avec enfants, elles sont pour majorité BRSA.



58. Source : bilan 2022 de la Mission Locale du Pays Messin.

On remarque que les propositions réalisées aux jeunes concernent majoritairement :

- L'accès à l'emploi (35%),
- L'accompagnement au projet professionnel (22%),
- La citoyenneté (17%),
- L'accès à la formation (11%),
- La santé (7%),
- Les loisirs, le sport et la culture (6%),

- Le logement (2%).

Au total, en 2022, parmi ces jeunes, 151 sont entrés en dispositif à la Mission Locale du Pays Messin.

F) Mobilité résidentielle et logement

Sources :

SDES, Répertoire du parc locatif social 2018.

INSEE, Recensement de la Population 2018.

INSEE, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019.

SDES, Répertoire du parc locatif social 2020.

Caractérisation des logements

En 2020, le parc de logement à Saint-Eloy Boileau Pré Génie connaît un taux de vacance de 9,5%. On trouve majoritairement des T4 et des T5, et il y a comme sur les autres quartiers, une pénurie de T1 et de T2. Parmi les résidences occupées, 9,6% sont suroccupées. On note un parc mixte puisqu'il y a 87,3% d'appartements et 12,1% de maisons.

Il y a 74,7% de logements sociaux à Saint-Eloy Boileau Pré Génie, soit 2718 logements, avec un taux de vacance sur le logement social de 4,8%, la vacance de plus de trois mois est estimée à 3,4%.

D'un point de vue général, on peut noter que le parc social a été construit majoritairement (73,6%) entre 1949 et 1975, ce qui signifie que le bâti est vieillissant 17,5% des logements sociaux à Saint-Eloy Boileau Pré Génie ont été construits entre 1976 et 1988. Une partie du parc locatif a été construite entre 2001 et 2013 (5,9%).

On note que 83,8% des logements sont financés par le PLUS (avant 1977 et 10,6% après 1977), ce qui signifie que les habitants sont davantage précaires, environ 5 ménages sur 10 vivent dans le parc social « très précaire » avec un revenu inférieur à 40% du plafond PLUS, soit de l'ordre de 704 euros pour les personnes seules, 940 euros pour un couple sans enfant et 1 366 euros pour un couple avec enfants.

La moyenne du loyer en euros au m² habitable à Saint-Eloy Boileau Pré Génie est en moyenne d'un euro de moins par rapport aux autres quartiers, avec un montant de 4,74 euros au m².

Focus sur l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

A Saint-Eloy Boileau Pré Génie, le parc social est géré par le bailleur Société d'Economie Mixte Eurométropole Metz Habitat (SEM EMH) et pour une partie par le bailleur social VIVEST. Dans ce cadre, la SEM EMH bénéficie d'un abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour un total de 643 logements. Dans ce cadre, des actions précises ont été pointées dans le cadre d'un diagnostic en marchant, permettant de cibler la gestion de certains espaces publics et communs du bailleur :

- Un renforcement de la présence du personnel de proximité au travers le financement des différents postes : agent de médiation sociale, agent de développement urbain et social, coordonnateur HLM de la gestion de proximité, référent sécurité,
- Un renforcement du sur-entretien : sur le nettoyage des locaux, l'enlèvement de tags ou de graffitis, la réparation des équipements vandalisés,

- La gestion des encombrants : gestion du ramassage des encombrants et renforcement du ramassage de papiers et détritiques dans les espaces verts,
- La tranquillité résidentielle au travers le fonctionnement et l'analyse des besoins en vidéosurveillance,
- La sensibilisation des locataires au travers des dispositifs spécifiques à la sensibilisation et à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens...
- L'animation, le lien social et le vivre ensemble au travers le financement de certaines actions du Contrat de Ville, c<le financement d'actions d'insertion et enfin les services spécifiques aux locataires (portage de repas),
- Les petits travaux d'amélioration de la qualité de service : travaux d'amélioration du cadre de vie, surcoûts de remise en état des logements et développement de la régie et embellissement des parties communes, surcoût spécifique de la remise en état des logements Chemin de la Moselle.

VIVEST bénéficie d'un abattement et renforce notamment dans ce cadre :

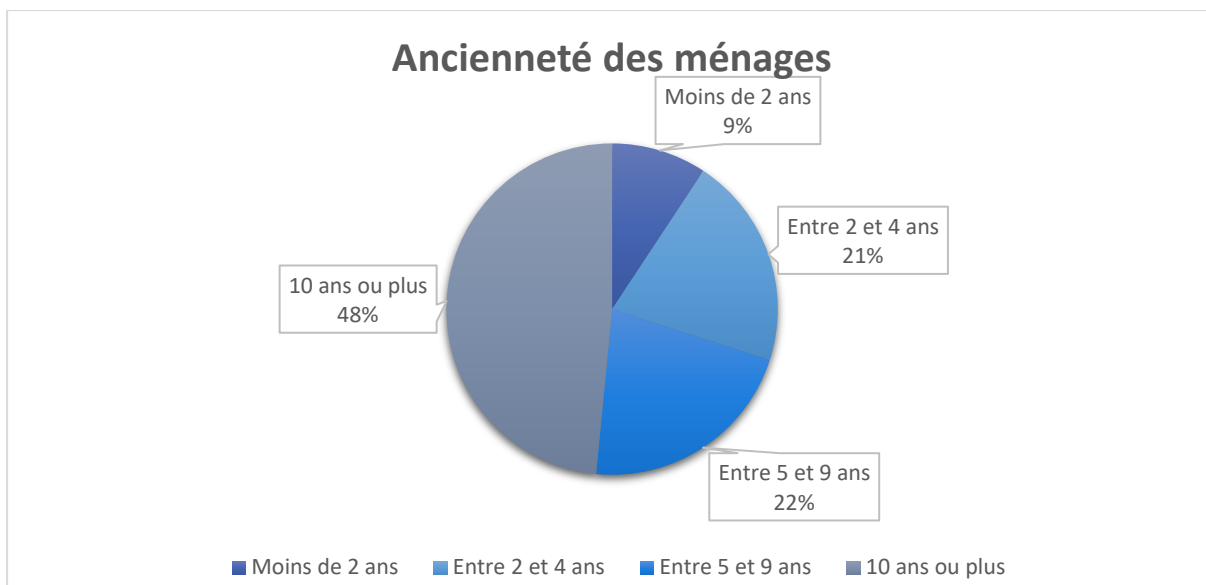
- Le nettoyage par la régie de quartier et le renforcement de la présence du personnel de proximité,
- La présence du personnel de sécurité,
- Les délais de maintenance ainsi que les délais des travaux,
- La tranquillité résidentielle au travers le déploiement de vidéosurveillance ainsi que le fonctionnement de cette dernière,
- L'animation, le lien social et le vivre ensemble au travers le financement de plusieurs associations du quartier, la mise à disposition de locaux, travaux de restructuration de la Maison de la Justice et du Droit (MJD).

Mobilité résidentielle

Taux d'emménagement	6
Taux de sortants	5
- dont sortants vers un autre QP	13
Taux d'entrants	3
- dont entrants depuis un autre QP	29
Taux de mobilité interne	3

Source : Insee, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2019

En 2019, le taux d'emménagement de Saint-Eloy Boileau Pré Génie est de 6%, avec un taux de sortants de 5% et un taux d'entrants de 3%. On remarque que parmi les entrants, 29% sont issus d'un autre quartier prioritaire, parmi les sortants, 13% d'entre eux emménagent dans un autre QPV. Finalement, on note qu'il y a peu de mixité sociale à Saint-Eloy Boileau Pré Génie.



59. Source : INSEE, recensement de la population 2018.

En 2018, 48% de la population de Saint-Eloy Boileau Pré Génie y habite depuis plus de 10 ans, 22% des habitants ont une ancienneté comprise entre 5 et 9 ans. Au total, 30% de la population habite à Saint-Eloy Boileau Pré Génie depuis moins de 4 ans. Contrairement aux autres quartiers, la population du quartier n'est pas « jeune », il y a une forte représentation d'anciens ménages.

G) Indicateurs qualitatifs : Synthèse de la consultation de Saint-Eloy Boileau Pré Génie à Woippy

Rappel du contexte

La concertation citoyenne s'est déroulée le 20 juin 2023 en soirée, à la MJC Boileau. Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte de la politique de la ville et avait pour objectif de recueillir la parole des habitants pour coconstruire le prochain contrat qui sera mis en œuvre dans les quartiers. Conformément aux instructions nationales, la concertation a été organisée par l'Etat, La métropole de Metz et la ville de Metz, avec le soutien de l'ORIV.

35 personnes environ ont participé à la concertation. Il peut être noté une surreprésentation des femmes (29 femmes, 6 hommes, ainsi qu'une dizaine d'enfants). 5 professionnels-es étaient également présents. L'équipe d'animation était constituée de 6 personnes.

Déroulé et note d'ambiance

Le temps de concertation s'est déroulé un mardi soir de 17h à 20h30. La mobilisation des habitants était au rendez-vous. Les locaux mis à disposition par la MJC et l'investissement de plusieurs femmes du quartier pour étoffer le buffet proposé ont contribué à faire de cette concertation un moment chaleureux et qualitatif.

Plusieurs participants semblaient se connaître ce qui a probablement facilité les échanges.

Le temps de concertation a commencé par une introduction officielle avec prise de parole de la déléguée du Préfet et de l'élue en charge de la Politique de la ville et de la Prévention Spécialisée. Le déroulé de la soirée a ensuite été expliqué par l'ORIV et les habitants se sont rapidement répartis dans les différents espaces proposés : photolangage, porteur de parole, mur des idées. Les quelques enfants présents ont aussi participé à leur manière en réalisant des dessins de leur quartier rêvé ou en représentant des endroits qu'ils et elles aiment dans le quartier. Ensuite, un world café a été proposé. Il s'organisait autour de trois thématiques : tranquillité publique, transitions, emploi-insertion.

Les éléments ci-dessous sont issus des échanges pendant les différents ateliers et le word café.

Des habitants attachés à leur quartier malgré les évolutions des dernières années

Le quartier Saint-Eloy, Boileau Pré Génie est un quartier décrit comme étant relativement tranquille, dans lequel « on se sent bien », « où tout peut se faire à pied » et « qu'on ne veut pas quitter ». Les efforts faits pour désenclaver le quartier, en renforçant la mobilité et la présence des services publics, semblent consolider cet attachement au quartier, de même que la facilité d'accès aux parcours scolaires pour les enfants. Il est toutefois nécessaire de noter à cette occasion qu'un manque de communication est soulevé par les habitants en ce qui concerne l'existence de l'École de la deuxième chance (E2C) mais également des services publics accessibles aux habitants.

Le quartier est décrit comme un quartier solidaire (notamment entre les jeunes) même si d'après certains habitants, la solidarité semble moins forte qu'auparavant (voire, a totalement disparue).

Le changement de population justifierait l'affaiblissement de la solidarité selon plusieurs habitants : les jeunes du quartier qui se forment quittent le quartier, laissant place à de nouveaux ménages qui habitent mais ne vivent pas le quartier. L'investissement des nouveaux ménages dans les projets ou moments collectifs serait donc moindre.

La montée de l'individualisme et de l'isolement, conjugué à une augmentation de la pauvreté, sont également invoqués comme facteurs explicatifs de la baisse des liens de solidarité.

Une demande forte pour lutter contre l'isolement des étrangers et immigrés

Les habitants regrettent l'insuffisance d'initiatives pour favoriser l'interconnaissance entre nouveaux et anciens habitants et notamment entre communautés. Si la diversité est présente dans le quartier, « rien n'est fait pour encourager la mixité ». Le constat de l'isolement de certaines personnes dites immigrées et étrangères a été posé à plusieurs reprises. Certains habitants expliquent qu'il y a un « manque d'intégration » ce qui entraîne des problèmes pour le vivre ensemble.

Les difficultés de maîtrise de la langue accentuent par ailleurs l'isolement de cette population. Une demande de renforcement d'accompagnement à l'apprentissage de la langue pour les adultes et les enfants est exprimée. Les habitants constatent qu'au de-là du problème d'isolement, la barrière de la langue se dresse également dans les parcours de scolarité et d'insertion professionnelle.

Toutefois, les habitants disent souhaiter réinvestir la question du vivre ensemble et du partage. A ce titre, ils et elles regrettent que les fêtes de quartier aient quasiment disparues et souhaiteraient les remettre en

place. Ces moments conviviaux pourraient également participer à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Les habitants estiment que l'insuffisance d'espaces verts et de parcs, de bancs publics ou de tout autre espace pour se retrouver renforce la logique d'isolement caractéristique du quartier. Les habitants décrivent un quartier « trop artificiel et bétonné. »

Un enjeu fort autour de l'usage et l'appropriation des espaces publics

Il est intéressant de constater que si l'insuffisance d'espaces pour se retrouver en extérieur est signifié, les seuls endroits qui pourraient potentiellement jouer ce rôle, à savoir les cafés place Jean Perrin et place Charcot, posent des problèmes. L'existence de ces lieux dérange et les habitants disent ne pas vouloir de café dans leur quartier « car cela provoque des nuisances (sonores, incivilité) » et attirent des « bandes de jeunes venues d'autres quartiers ». Les cafés engendrent également des rassemblements autour des bancs, notamment le bar Charcot, avec parfois la survenue de bagarres et de règlements de comptes. Cela s'observe notamment lors de conflits entre quartiers (notamment entre les sous-secteurs Boileau d'un côté et St-Eloy de l'autre).

Une inquiétude des parents présents s'exprime concernant leurs enfants. Ils déplorent des rodéos sauvages principalement durant les beaux jours, des échanges d'insultes, des règlements de comptes ainsi que la consommation et le trafic de stupéfiants. De la même manière, les habitants observent et peuvent être les victimes d'actes de violence, de vandalisme (voitures fracturées, endommagées, voitures ventouses) ou encore de vols (notamment devant les immeubles, entre voisins). Plusieurs habitantes ont ainsi témoigné de leur expérience personnelle choquante durant la séance.

Par ailleurs, les habitants décrivent aussi des phénomènes de mécanique sauvage sur les parkings ce qui entraîne des nuisances.

Une dégradation de la situation est globalement observée ce qui amène certaines personnes à quitter le quartier.

L'installation des dispositifs de vidéosurveillance ne recueille pas l'unanimité auprès des personnes présentes qui pensent que si ces dispositifs sont intéressants pour les faits de grande délinquance, ils n'ont pas beaucoup d'effets sur les faits mineurs.

Pour les habitants, la rénovation urbaine n'a pas eu d'effet d'un point de vue social sur le quartier dans la mesure où cela n'a pas permis d'améliorer les conditions de vie des habitants, mais à plutôt déplacer les problèmes.

L'usage et l'appropriation des espaces publics extérieurs est donc un sujet à prendre en compte.



RÉALISATION

Metz Métropole

Mission Cohésion Sociale

Direction Générale Adjointe

Attractivité

Anaïs MATHIEU

CONTRAT DE VILLE DE METZ MÉTROPOLE DIAGNOSTIC

2024 2030

Crédits photos : Eurométropole de Metz -

L'Europe vue du ciel - Anaïs Mathieu

Graphisme : Speedi Rychi Nylon